

ŒUVRES  
DIVERSES

DE

M. J. J. ROUSSEAU  
DE GENÈVE.

TOME SECOND.

ŒUVRES

DIVERSES

DE

M. J. ROUSSEAU

DE GENÈVE.

TOME SECOND.

17

84201

ŒUVRES  
DIVERSES

DE

M. J. J. ROUSSEAU  
DE GENÈVE.

TOME SECOND.



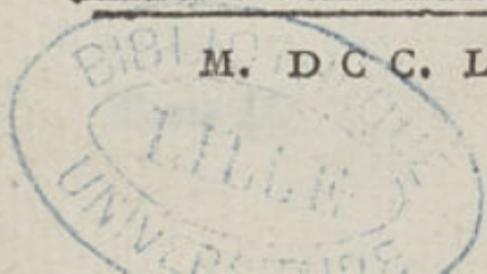
A GENÈVE,

Et se trouve à PARIS,

*1806*

Chez Pissot, Quai de Conti, à la descente du Pont-neuf, à la Sageffe.

M. D C C. L V I.



COUVRES

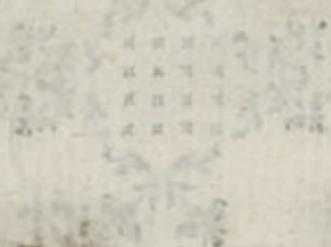
DIVERSES

DE

M. A. A. ROUSSEAU

DE GENÈVE.

TOME SECOND.



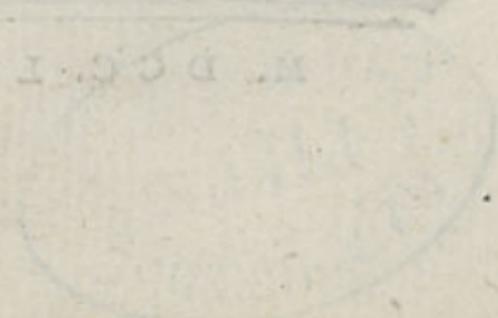
A GENÈVE.

*Manuscript*

Et se trouve à Paris.

Chez Pichot, Cour de Commerce, à la droite,  
comme au Portement, à la gauche.

M. D. C. C. L. V.



*Manuscrits de la bibliothèque de la ville de Paris*  
~~Manuscrits de la bibliothèque de la ville de Paris~~  
AVERTISSEMENT

LETTRE  
SUR  
LA MUSIQUE  
FRANÇOISE.

*Sunt verba & voces, præteredque nihil.*

J.-J. Rousseau né à Genève  
en 1712 mourut à Paris en  
1784.

LETTRE  
SUR  
LA MUSIQUE  
FRANÇOISE.

Par M. de Voltaire.

---

## AVERTISSEMENT.

*LA querelle excitée l'année dernière à l'Opéra, n'ayant abouti qu'à des injures, dites d'un côté avec beaucoup d'esprit, & de l'autre avec beaucoup d'animosité, je n'y voulus prendre aucune part; car cette espèce de guerre ne me convenoit en aucun sens, & je sentoís bien que ce n'étoit pas le temps de ne dire que des raisons. Maintenant que les Bouffons sont congédiés, ou prêts à l'être, ou qu'il n'est plus question de Cabales, je crois pouvoir hazarder mon sentiment; & je le dirai avec ma franchise ordinaire, sans craindre en cela d'offenser personne. Il me semble même q.*

IV AVERTISSEMENT.

*sur un pareil sujet , toute précaution seroit injurieuse pour les Lecteurs ; car j'avoue que j'aurois fort mauvaise opinion d'un Peuple qui donneroit à des Chansons une importance ridicule ; qui seroit plus de cas de ses Musiciens que de ses Philosophes , & chez lequel il faudroit parler de Musique avec plus de circonspection , que des plus graves sujets de morale.*

*C'est par la raison que je viens d'exposer, que, quoique quelques-uns m'accusent, à ce qu'on dit, d'avoir manqué de respect à la Musique Françoisise dans ma premiere édition, le respect beaucoup plus grand, & l'estime que je dois à la Nation, m'empêchent de rien changer à cet égard dans celle-ci.*

AVERTISSEMENT. V

*Une chose presque incroyable, si elle regardoit tout autre que moi, c'est qu'on ose m'accuser d'avoir parlé de la langue avec mépris dans un Ouvrage, où il n'en peut être question que par rapport à la Musique. Je n'ai pas changé là-dessus un seul mot dans cette édition, ainsi en la parcourant de sens froid, le Lecteur pourra voir si cette accusation est juste. Il est vrai que, quoique nous ayons eu d'excellens Poëtes, & même quelques Musiciens qui n'étoient pas sans génie, je crois notre langue peu propre à la Poësie, & point du tout à la Musique. Je ne crains pas de m'en rapporter sur ce point aux Poëtes mêmes; car quant aux Musiciens, chacun sçait qu'on peut se dispenser*

VJ AVERTISSEMENT.

*de les consulter sur toute affaire de raisonnemens. En revanche, la langue Françoisse me paroît celle des Philosophes & des Sages \* : elle semble faite pour être l'organe de la vérité & de la raison : malheur à quiconque offense l'une ou l'autre dans des écrits qui la déshonorent. Quant à moi, le plus digne hommage que je croie pouvoir rendre à cette belle & sage langue, dont j'ai le bonheur de faire usage, est de tâcher de ne la point avilir.*

*Quoique je ne veuille & ne doive point changer de ton avec le Public, que je n'attende rien de lui, & que*

\* C'est le sentiment de l'Auteur de la Lettre sur les Sourds & les Muets, sentiment qu'il soutient très-bien dans l'addition à cet Ouvrage, & qu'il prouve encore mieux par sous ses Écrits.

AVERTISSEMENT. vij

je me soucie tout aussi peu de ses satyres que de ses éloges, je crois le respecter beaucoup plus que cette foule d'Ecrivains mercénaires & dangereux qui le flattent pour leur intérêt. Ce respect, il est vrai, ne consiste pas dans de vains ménagemens, qui marquent l'opinion qu'on a de la foiblesse de ses Lecteurs; mais à rendre hommage à leur jugement, en appuyant par des raisons solides le sentiment qu'on leur propose, & c'est ce que je me suis toujours efforcé de faire. Ainsi, de quelque sens qu'on veuille envisager les choses, en appréciant équitablement toutes les clameurs que cette Lettre a excitées, j'ai bien peur qu'à la fin, mon plus grand tort

iv A V E R T I S S E M E N T.

*ne soit d'avoir raison ; car je sçais trop que celui-là ne me sera jamais pardonné.*

LETTE



LETTRE  
SUR LA MUSIQUE  
FRANÇOISE.

**V**ous souvenez-vous, Monsieur; de l'histoire de cet enfant de Silésie dont parle M. de Fontenelle, & qui étoit né avec une dent d'or? Tous les Docteurs de l'Allemagne s'épuisèrent en sçavantes dissertations, pour expliquer comment on pouvoit naître avec une dent d'or: la dernière chose dont on s'avisa fut de vérifier le fait, & il se trouva que la dent n'étoit pas d'or. Pour éviter un semblable inconvénient, avant que de parler de l'excellence de notre Musique il seroit, peut-être, bon de s'assurer de son existence, & d'examiner

d'abord, non pas si elle est d'or, mais si nous en avons une.

Les Allemands, les Espagnols & les Anglois, ont long-temps prétendu posséder une Musique propre à leur langue. En effet, ils avoient des Opéra nationaux qu'ils admiroient de très-bonne foi; & ils étoient bien persuadés qu'il y alloit de leur gloire à laisser abolir ces chefs-d'œuvres insupportables à toutes les oreilles, excepté les leurs. Enfin le plaisir l'a emporté chez eux sur la vanité, ou du moins, ils s'en sont fait une mieux entendue, de sacrifier au goût & à la raison des préjugés, qui rendent souvent les nations ridicules, par l'honneur même qu'elles y attachent.

Nous sommes en France dans les sentimens où ils étoient alors; mais qui nous assurera que pour avoir été plus opiniâtres, notre entêtement en soit mieux fondé? Ne seroit-il point à propos, pour en bien juger, de mettre une fois la Musique Française

à la coupelle de la raison, & de voir si elle en soutiendra la preuve.

Je n'ai pas dessein d'approfondir ici cet examen; ce n'est pas l'affaire d'une lettre, ni peut-être la mienne. Je voudrois seulement tâcher d'établir quelques principes, sur lesquels, en attendant qu'on en trouve de meilleurs, les Maîtres de l'Art, ou plutôt les Philosophes pussent diriger leurs recherches: car, disoit autrefois un Sage, c'est au Poëte à faire de la Poësie, & à un Musicien à faire de la Musique; mais il n'appartient qu'au Philosophe de bien parler de l'une & de l'autre.

Toute Musique ne peut être composée que de ces trois choses; mélodie ou chant, harmonie ou accompagnement, mouvement ou mesure.\*

Quoique le chant tire son princi-

\* Quoiqu'on entende par *mesure* la détermination du nombre & du rapport des temps, & par *mouvement* celle du degré de vitesse, j'ai cru pouvoir ici confondre ces choses sous l'idée générale de modification de la durée ou du temps.

pal caractère de la mesure; comme il naît immédiatement de l'harmonie, & qu'il assujettit toujours l'accompagnement à sa marche, j'unirai ces deux parties dans un même article; puis je parlerai de la mesure séparément.

L'harmonie ayant son principe dans la nature, est la même pour toutes les nations, ou si elle a quelques différences, elles sont introduites par celle de la mélodie; ainsi, c'est de la mélodie seulement qu'il faut tirer le caractère particulier d'une Musique nationale; d'autant plus que ce caractère étant principalement donné par la langue, le chant proprement dit, doit ressentir sa plus grande influence.

On peut concevoir des langues plus propres à la Musique les unes que les autres; on en peut concevoir qui ne le feroient point du tout. Telle en pourroit être une qui ne feroit composée que de sons mixtes, de syllabes muettes, sourdes ou nazales, peu

*sur la Musique Françoise.* 3

de voyelles sonores , beaucoup de consonnes & d'articulations , & qui manqueroit encore d'autres conditions essentielles, dont je parlerai dans l'article de la mesure. Cherchons, par curiosité, ce qui résulteroit de la Musique appliquée à une telle langue.

Premièrement , le défaut d'éclat dans le son des voyelles obligeroit d'en donner beaucoup à celui des notes ; & parce que la langue seroit sourde , la Musique seroit criarde. En second lieu , la dureté & la fréquence des consonnes forceroit à exclure beaucoup de mots , à ne procéder sur les autres que par des intonations élémentaires , & la Musique seroit insipide & monotone ; sa marche seroit encore lente & ennuyeuse par la même raison : & quand on voudroit presser un peu le mouvement , sa vitesse ressembleroit à celle d'un corps dur & anguleux qui roule sur le pavé.

Comme une telle Musique seroit dénuée de toute mélodie agréable , on tâcheroit d'y suppléer par des

beautés factices & peu naturelles; on la chargeroit de modulations fréquentes & régulières; mais froides, & sans graces & sans expression. On inventeroit des fredons, des cadences, des ports des voix, & d'autres agrémens postiches qu'on prodigueroit dans le chant, & qui ne feroient que le rendre ridicule sans le rendre moins plat. La Musique avec toute cette maufade parure resteroit languissante & sans expression; & ses images, dénuées de force & d'énergie, peindroient peu d'objets en beaucoup de notes, comme ces écritures gothiques, dont les lignes remplies de traits & de lettres figurées, ne contiennent que deux ou trois mots, & qui renferment très-peu de sens en un grand espace.

L'impossibilité d'inventer des chants agréables obligeroit les compositeurs à tourner tous leurs soins du côté de l'harmonie; & faute de beautés réelles, ils y introduiroient des beautés de convention, qui n'auroient pres-

que d'autre mérite que la difficulté vaincue : au lieu d'une bonne Musique, ils s'imagineroient une Musique sçavante ; pour suppléer au chant, ils multiplieroient les accompagnemens : il leur en couteroit moins de placer beaucoup de mauvaises parties les unes au-dessus des autres, que d'en faire une qui fut bonne. Pour ôter l'insipidité, ils augmenteroient la confusion ; ils croiroient faire de la Musique, & ils ne feroient que du bruit.

Un autre effet qui résulteroit du défaut de mélodie, seroit que les Musiciens n'en ayant qu'une fausse idée, trouveroient par-tout une mélodie à leur manière : n'ayant pas de véritable chant, les parties de chant ne leur couteroient rien à multiplier, parce qu'ils donneroient hardiment ce nom à ce qui n'en seroit pas ; même jusqu'à la Basse-continue, à l'unisson de laquelle ils feroient sans façon réciter les Basses-tailles, sauf à couvrir le tout d'une sorte d'accompagnement, dont la prétendue mélodie

n'auroit aucun rapport à celle de la partie vocale. Partout où ils verroient des notes, ils trouveroient du chant, attendu qu'en effet leur chant ne seroit que des notes. *Voces, prætereaque nihil.*

Passons maintenant à la mesure, dans le sentiment de laquelle consiste en grande partie la beauté & l'expression du chant. La mesure est à-peu-près à la mélodie, ce que la syntaxe est au discours: c'est elle qui fait l'enchaînement des mots, qui distingue les phrases, & qui donne un sens, une liaison au tout. Toute Musique dont on ne sent point la mesure, ressemble, si la faute vient de celui qui l'exécute, à une écriture en chiffres, dont il faut nécessairement trouver la clef pour en démêler le sens; mais si en effet cette Musique n'a pas de mesure sensible, ce n'est alors qu'une collection confuse de mots pris au hazard & écrits sans suite, auxquels le Lecteur ne trouve aucun sens, parce que l'Auteur n'y en a point mis.

J'ai dit que toute Musique nationale tire son principal caractère de la langue qui lui est propre ; & je dois ajouter que c'est principalement la prosodie de la langue qui constitue ce caractère. Comme la Musique vocale a précédé de beaucoup l'instrumentale, celle-ci a toujours reçu de l'autre ses tours de chant & sa mesure ; & les diverses mesures de la Musique vocale n'ont pu naître que des diverses manières dont on pouvoit scander le discours, & placer les brèves & les longues les unes à l'égard des autres : ce qui est très-évident dans la Musique Grecque, dont toutes les mesures n'étoient que les formules d'autant de rythmes fournis par tous les arrangements des syllabes longues ou brèves, & des pieds dont la langue & la Poësie étoient susceptibles. De sorte que, quoiqu'on puisse très-bien distinguer dans le rythme musical la mesure de la prosodie, la mesure du vers, & la mesure du chant, il ne faut pas douter

que la Musique la plus agréable, ou du moins la mieux cadencée, ne soit celle où ces trois mesures concourent ensemble le plus parfaitement qu'il est possible.

Après ces éclaircissements, je reviens à mon hypothèse; & je suppose que la même langue, dont je viens de parler, eût une mauvaise prosodie, peu marquée, sans exactitude & sans précision; que les longues & les brèves n'eussent pas entre elles en durée & en nombre des rapports simples, & propres à rendre le rythme agréable, exact, régulier; qu'elle eût des longues plus ou moins longues les unes que les autres; des brèves plus ou moins brèves, des syllabes ni brèves, ni longues; & que les différences des unes & des autres fussent indéterminées & presque incommensurables: il est clair que la Musique nationale étant contrainte de recevoir dans sa mesure les irrégularités de la prosodie, n'en auroit qu'une fort vague, inégale & très-

peu sensible ; que le récitatif se sentiroit, sur-tout, de cette irrégularité ; qu'on ne sçauroit presque comment y faire accorder les valeurs des notes & celles des syllabes ; qu'on seroit contraint d'y changer de mesure à tout moment, & qu'on ne pourroit jamais y rendre les vers dans un rythme exact & cadencé ; que, même dans les airs mesurés, tous les mouvemens seroient peu naturels & sans précision ; que pour peu de lenteur qu'on joignît à ce défaut, l'idée de l'égalité des temps se perdrait entièrement dans l'esprit du chanteur & de l'auditeur, & qu'enfin la mesure n'étant plus sensible, ni ses retours égaux, elle ne seroit assujettie qu'au caprice du Musicien, qui pourroit à chaque instant la presser ou ralentir à son gré : de sorte qu'il ne seroit pas possible dans un concert de se passer de quelqu'un qui la marquât à tous, selon la fantaisie ou la commodité d'un seul.

C'est ainsi que les acteurs con-

traçeroient tellement l'habitude de s'affervir la mesure, qu'on les entendroit même l'altérer à dessein dans les morceaux où le compositeur feroit venu à bout de la rendre sensible. Marquer la mesure feroit une faute contre la composition, & la suivre en feroit une contre le goût du chant: les défauts passeroient pour des beautés, & les beautés pour des défauts: les vices seroient établis en règles; & pour faire de la Musique au gout de la nation, il ne faudroit que s'attacher avec soin à ce qui déplaît à toutes les autres.

Aussi, avec quelque art qu'on cherchât à couvrir les défauts d'une pareille Musique, il seroit impossible qu'elle plût jamais à d'autres oreilles qu'à celles des naturels du pays où elle seroit en usage. A force d'essuyer des reproches sur leur mauvais gout; à force d'entendre dans une langue plus favorable de la véritable Musique, ils chercheroient à en rapprocher la leur, & ne feroient que lui

ôter son caractère & la convenance qu'elle avoit avec la langue pour laquelle elle avoit été faite. S'ils vouloient dénaturer leur chant, ils le rendroient dur, baroque & presque inchantable : s'ils se contentoient de l'orner par d'autres accompagnemens que ceux qui lui sont propres, ils ne feroient que marquer mieux sa platitudo par un contraste inévitable : Ils ôteroient à leur Musique la seule beauté dont elle étoit susceptible, en ôtant à toutes ses parties l'uniformité du caractère qui la faisoit être une ; & en accoutumant les oreilles à dédaigner le chant pour n'écouter que la symphonie, ils parviendroient enfin à ne faire servir les voix que d'accompagnement à l'accompagnement.

Voilà par quel moyen la Musique d'une telle nation se diviseroit en Musique vocale & instrumentale ; voilà comment, en donnant des caractères différens à ces deux especes, on feroit un tout monstrueux. La

symphonie voudroit aller en mesure, & le chant ne pouvant souffrir aucune gêne, on entendroit souvent dans les mêmes morceaux les acteurs & l'orchestre se contrarier & se faire obstacle mutuellement. Cette incertitude & le mélange des deux caractères introduiroient dans la manière d'accompagner, une froideur & une lâcheté qui se tourneroit tellement en habitude, que les Symphonistes ne pourroient pas, même en exécutant de bonne Musique, lui laisser de la force & de l'énergie. En la jouant comme la leur, ils l'énerveroient entièrement; ils feroient fort les *doux*, doux les *fort*, & ne connoitroient pas une des nuances de ces deux mots. Ces autres mots, *rinforzando*, *dolce* \*, *risoluto*, *con gusto*, *spiritoso*, *sostenuto*, *con brio*, n'au-

\* Il n'y a peut-être pas quatre Symphonistes François qui sçachent la différence de *piano* & *dolce*; Et c'est fort inutilement qu'ils la sçauroient; car qui d'entre eux seroit en état de la rendre?

roient pas même de synonymes dans leur langue, & celui d'*expression* n'y auroit aucun sens. Ils substituoient je ne sçais combien de petits ornemens froids & maussades à la vigueur du coup d'archet. Quelque nombreux que fût l'orchestre, il ne feroit aucun effet, ou n'en feroit qu'un très-désagréable. Comme l'exécution seroit toujours lâche, & que les Symphonistes aimeroient mieux jouer proprement que d'aller en mesure, ils ne seroient jamais ensemble : ils ne pourroient venir à bout de tirer un son net & juste, ni de rien exécuter dans son caractère : Et les Etrangers seroient tous surpris qu'à quelques-uns près, un orchestre vanté comme le premier du monde, seroit à peine digne des tréteaux d'une guinguette\*.

\* Comme on m'a assuré qu'il y avoit parmi les Symphonistes de l'Opéra, non-seulement de très-bons violons, ce que je confesse qu'ils sont presque tous, pris séparément ; mais de véritablement honnêtes gens, qui ne se présentent point aux cabales de leurs confreres pour mal servir le public ; je me hâte d'ajouter ici

Il devroit naturellement arriver que de tels Musiciens prissent en haine la Musique qui auroit mis leur honte en évidence : & bientôt joignant la mauvaise volonté au mauvais gout, ils mettroient encore du dessein prémédité dans la ridicule exécution dont ils auroient bien pu se fier à leur maladresse.

D'après une autre supposition contraire à celle que je viens de faire, je pourrois déduire aisément toutes les qualités d'une véritable Musique, faite pour émouvoir, pour imiter, pour plaire, & pour porter au cœur les plus douces impressions de l'harmonie & du chant; mais comme ceci nous écarteroit trop de notre sujet, & sur-tout des idées qui nous sont connues, j'aime mieux me borner à quelques observations sur la Musique Italienne, qui puissent nous aider à mieux juger de la nôtre.

cette distinction, pour réparer, autant qu'il est en moi, le tort que je puis avoir vis-à-vis de ceux qui la méritent.

Si l'on demandoit laquelle de toutes les langues doit avoir une meilleure Grammaire, je répondrois que c'est celle du Peuple qui raisonne le mieux; & si l'on demandoit lequel de tous les peuples doit avoir une meilleure Musique, je dirois que c'est celui dont la langue y est la plus propre. C'est ce que j'ai déjà établi ci-devant, & que j'aurai occasion de confirmer dans la suite de cette lettre. Or, s'il y a en Europe une langue propre à la Musique, c'est certainement l'Italienne; car cette langue est douce, sonore, harmonieuse, & accentuée plus qu'aucune autre, & ces quatre qualités sont précisément les plus convenables au chant.

Elle est douce, parce que les articulations y sont peu composées, que la rencontre des consonnes y est rare & sans rudesse, & qu'un très-grand nombre de syllabes n'y étant formées que de voyelles, les fréquentes élisions en rendent la prononciation

plus coulante : Elle est sonore , parce que la plûpart des voyelles y sont éclatantes , qu'elle n'a pas de diphtongues composées , qu'elle a peu ou point de voyelles nazales , & que les articulations rares & faciles distinguent mieux le son des syllabes , qui en devient plus net & plus plein. A l'égard de l'harmonie , qui dépend du nombre & de la prosodie autant que des sons , l'avantage de la langue Italienne est manifeste sur ce point : car il faut remarquer que ce qui rend une langue harmonieuse & véritablement pictoresque , dépend moins de la force réelle de ses termes , que de la distance qu'il y a du doux au fort entre les sons qu'elle employe , & du choix qu'on en peut faire pour les tableaux qu'on a à peindre. Ceci supposé , que ceux qui pensent que l'Italien n'est que le langage de la douceur & de la tendresse , prennent la peine de comparer entre elles ces deux strophes du Tasse.

*sur la Musique Françoise.* 12

Teneri sdegni, e placide e tranquille  
Repulse, e cari vezzi, e liete paci,  
Sorrifi, parolette, e dolci stille  
Di pianto e sospir, tronchi e molli bacci  
Fuse tai cosé tutte, e poscia unille,  
Et al foce tempo di lente faci;  
E ne formo quel si mirabil cinto  
Di ch' ella aveva il bel fianco succinto  
Chiama gl' abitator de l'ombre eterne  
Il rauco suon de la tartarea tromba;  
Treman le spaziose atre caverne,  
E l'aer cieco a quel romor rimbomba;  
Ne si stridendo mai da le superne  
Regioni del Cielo il folgor piomba,  
Ne si scossa giammai trema la terra  
Quando i vapori in sen gravida ferra.

Et s'ils desesperent de rendre en  
François la douce harmonie de l'une,  
qu'ils essayent d'exprimer la rauque  
dureté de l'autre: Il n'est pas besoin  
pour juger de ceci d'entendre la lan-  
gue, il ne faut qu'avoir des oreilles  
& de la bonne foi. Au reste, vous  
observerez que cette dureté de la der-  
niere strophe n'est point sourde, mais  
très-sonore, & qu'elle n'est que pour

l'oreille & non pour la prononciation : car la langue n'articule pas moins facilement les r multipliées qui font la rudesse de cette strophe, que les l qui rendent la première si coulante. Au contraire, toutes les fois que nous voulons donner de la dureté à l'harmonie de notre langue, nous sommes forcés d'entasser des consonnes de toute espèce qui forment des articulations difficiles & rudes, ce qui retarde la marche du chant, & contraint souvent la Musique d'aller plus lentement, précisément quand le sens des paroles exigeroit le plus de vitesse.

Si je voulois m'étendre sur cet article, je pourrois peut-être vous faire voir encore que les inversions de la langue Italienne sont beaucoup plus favorables à la bonne mélodie que l'ordre didactique de la nôtre; & qu'une phrase musicale se développe d'une manière plus agréable & plus intéressante, quand le sens du discours long-temps suspendu, se résout

sur le verbe avec la cadence, que quand il se développe à mesure, & laisse affoiblir ou satisfaire ainsi par degrés le desir de l'esprit, tandis que celui de l'oreille augmente en raison contraire jusqu'à la fin de la phrase. Je vous prouverois encore que l'art des suspensions & des mots entrecoupés, que l'heureuse constitution de la langue rend si familier à la Musique Italienne, est entierement inconnu dans la nôtre, & que nous n'avons d'autres moyens pour y suppléer, que des silences, qui ne sont jamais du chant, & qui, dans ces occasions, montrent plutôt la pauvreté de la Musique que les ressources du Musicien.

Il me resteroit à parler de l'accent, mais ce point important demande une si profonde discussion, qu'il vaut mieux la réserver à une meilleure main: Je vais donc passer aux choses plus essentielles à mon objet, & tâcher d'examiner notre Musique en elle-même.

Les Italiens prétendent que notre mélodie est plate & sans aucun chant, & toutes les Nations \* neutres confirment unanimement leur jugement sur ce point. De notre côté nous accusons la leur d'être bizarre & baroque \*\*. J'aime mieux croire que les uns ou les autres se trompent, que d'être réduit à dire que dans des contrées où les Sciences & tous les Arts font parvenus à un si haut degré, la Musique seule est encore à naître.

Les moins prévenus d'entre nous \*\*\*

\* Il a été un tems, dit Mylord Shaftesbury, où l'usage de parler François avoit mis parmi nous la Musique Française à la mode. Mais bientôt la Musique Italienne nous montrant la nature de plus près, nous dégoûta de l'autre, & nous la fit appercevoir aussi lourde, aussi plate, & aussi maussade qu'elle l'est en effet.

\*\* Il me semble qu'on n'ose plus tant faire ce reproche à la mélodie Italienne, depuis qu'elle s'est fait entendre parmi nous: c'est ainsi que cette Musique admirable n'a qu'à se montrer telle qu'elle est pour se justifier de tous les torts dont on l'accuse.

\*\*\* Plusieurs condamnent l'exclusion totale que les Amateurs de Musique donnent sans balancer à la Musique Française; ces modé-

se contentent de dire que la Musique Italienne & la Française sont toutes deux bonnes, chacune dans son genre, chacune pour la langue qui lui est propre; mais outre que les autres nations ne conviennent pas de cette parité, il resteroit toujours à sçavoir laquelle des deux langues peut comporter le meilleur genre de Musique en soi: Question fort agitée en France, mais qui ne le sera jamais ailleurs; question qui ne peut être décidée que par une oreille parfaitement neutre, & qui par conséquent devient tous les jours plus difficile à résoudre dans le seul pays où elle soit en problème. Voici sur ce sujet quelques expériences que chacun est maître de vérifier, & qui me paroissent pouvoir servir à cette solution, du moins quant à la mélodie, à laquelle seule se réduit presque toute la dispute.

rés conciliateurs ne voudroient pas de goûts exclusifs, comme si l'amour des bonnes choses devoit faire aimer les mauvaises.

J'ai pris dans les deux Musiques des airs également estimés chacun dans son genre, & les dépouillant les uns de leurs ports de voix & de leurs cadences éternelles, les autres des notes sous-entendues que le compositeur ne se donne point la peine d'écrire, & dont il se remet à l'intelligence du chanteur\*, je les ai solfiés exactement sur la note, sans aucun ornement, & sans rien fournir de moi-même au sens ni à la liaison de la phrase. Je ne vous dirai point quel a été dans mon esprit le résultat de cette comparaison, parce que j'ai le

\* C'est donner toute la faveur à la Musique Françoisise, que de s'y prendre ainsi : car ces notes sous-entendues dans l'Italienne, ne sont pas moins de l'essence de la mélodie que celles qui sont sur le papier. Il s'agit moins de ce qui est écrit que de ce qui doit se chanter, & cette manière de noter doit seulement passer pour une sorte d'abréviation, au lieu que les cadences & les ports de voix du chant François sont bien, si l'on veut, exigés par le goût, mais ne constituent point la mélodie, & ne sont pas de son essence; c'est pour elle une sorte de fard qui couvre sa laideur sans la détruire, & qui ne la rend que plus ridicule aux oreilles sensibles.

droit

droit de vous proposer mes raisons & non pas mon autorité : Je vous rends compte seulement des moyens que j'ai pris pour me déterminer, afin que, si vous les trouvez bons, vous puissiez les employer à votre tour. Je dois vous avertir seulement, que cette expérience demande bien plus de précautions qu'il ne semble. La première, & la plus difficile de toutes, est d'être de bonne foi, & de se rendre également équitable dans le choix & dans le jugement. La seconde est que pour tenter cet examen, il faut nécessairement être également versé dans les deux styles; autrement celui qui seroit le plus familier se présenteroit à chaque instant à l'esprit au préjudice de l'autre; & cette deuxième condition n'est guere plus facile que la première: car de tous ceux qui connoissent bien l'une & l'autre Musique, nul ne balance sur le choix; & l'on a pu voir par les plaisans barbouillages de ceux qui se sont mêlés d'attaquer l'Italienne, quelle connoissance ils

avoient d'elle & de l'Art en général.

Je dois ajoûter qu'il est essentiel d'aller bien exactement en mesure ; mais je prévois que cet avertissement, superflû dans tout autre pays , sera fort inutile dans celui-ci , & cette seule omission entraîne nécessairement l'incompétence du jugement.

Avec toutes ces précautions , le caractère de chaque genre ne tarde pas à se déclarer , & alors il est bien difficile de ne pas revêtir les phrases des idées qui leur conviennent , & de n'y pas ajoûter , du moins par l'esprit , les tours & les ornemens qu'on a la force de leur refuser par le chant. Il ne faut pas non plus s'en tenir à une seule épreuve ; car un air peut plaire plus qu'un autre , sans que cela décide de la préférence du genre ; & ce n'est qu'après un grand nombre d'essais qu'on peut établir un jugement raisonnable. D'ailleurs , en s'ôtant la connoissance des paroles , on s'ôte celle de la partie la plus importante de la mélodie , qui est l'expres-

sion ; & tout ce qu'on peut décider par cette voie, c'est si la modulation est bonne, & si le chant a du naturel & de la beauté. Tout cela nous montre combien il est difficile de prendre assez de précautions contre les préjugés, & combien le raisonnement nous est nécessaire pour nous mettre en état de juger sainement des choses de goût.

J'ai fait une autre épreuve qui demande moins de précautions, & qui vous paroîtra peut-être plus décisive. J'ai donné à chanter à des Italiens les plus beaux airs de Lulli, & à des Musiciens François des airs de Leo & du Pergolese, & j'ai remarqué que, quoique ceux-ci fussent fort éloignés de saisir le vrai goût de ces morceaux, ils en sentoient pourtant la mélodie, & en tiroient à leur manière des phrases de Musique chantantes, agréables & bien cadencées. Mais les Italiens solfiant très-exactement nos airs les plus pathétiques, n'ont jamais pu y reconnoître ni

phrases, ni chant; ce n'étoit pas pour eux de la Musique qui eût du sens, mais seulement des suites de notes placées sans choix & comme au hazard; ils les chantoient précisément, comme vous liriez des mots Arabes écrits en caractères François.\*

Troisième expérience. J'ai vu à Venise un Arménien, homme d'esprit, qui n'avoit jamais entendu de Musique, & devant lequel on exécuta dans un même concert un monologue François qui commence par ce vers :

Temple sacré, séjour tranquille :  
Et un air de Galuppi, qui commence par celui-ci :

Voi che languite senza speranza :

\* Nos Musiciens prétendent tirer un grand avantage de cette différence : *Nous exécutons la Musique Italienne*, disent-ils avec leur fierté accoutumée, & *les Italiens ne peuvent exécuter la nôtre*; donc *notre Musique vaut mieux que la leur*. Ils ne voient pas qu'ils devroient tirer une conséquence toute contraire; & dire, *Donc les Italiens ont une mélodie & nous n'en avons point.*

L'un & l'autre furent chantés, médiocrement pour le François, & mal pour l'Italien, par un homme accoutumé seulement à la Musique Française, & alors très-enthousiaste de celle de M. Rameau. Je remarquai dans l'Arménien durant tout le chant François, plus de surprise que de plaisir; mais tout le monde observa dès les premières mesures de l'air Italien, que son visage & ses yeux s'adouciſſoient. Il étoit enchanté: il prêtoit son ame aux impressions de la Musique; & quoiqu'il entendit peu la langue, les simples sons lui cauſoient un ravissement sensible. Dès ce moment on ne put plus lui faire écouter aucun air François.

Mais sans chercher ailleurs des exemples, n'avons-nous pas même parmi nous plusieurs personnes qui ne connoissant que notre Opéra croyoient de bonne foi n'avoir aucun goût pour le chant, & n'ont été désabusés que par les intermèdes Italiens. C'est précisément parce qu'ils n'aimoient que

la véritable Musique, qu'ils croyoient ne pas aimer la Musique.

J'avoue que tant de faits m'ont rendu douteuse l'existence de notre mélodie, & m'ont fait soupçonner qu'elle pourroit bien n'être qu'une sorte de plein-chant modulé, qui n'a rien d'agréable en lui-même, qui ne plaît qu'à l'aide de quelques ornemens arbitraires, & seulement à ceux qui sont convenus de les trouver beaux. Aussi à peine notre Musique est-elle supportable à nos propres oreilles, lorsqu'elle est exécutée par des voix médiocres qui manquent d'art pour la faire valoir. Il faut des Fel & des Jeliotte pour chanter la Musique Françoisise: mais toute voix est bonne pour l'Italienne, parce que les beautés du chant Italien sont dans la Musique même, au lieu que celles du chant François, s'il en a, ne sont que dans l'art du Chanteur. \*

\* Au reste, c'est une erreur de croire qu'en général les Chanteurs Italiens aient moins de voix que les François. Il faut au contraire

Trois choses me paroissent concourir à la perfection de la mélodie Italienne : La première est la douceur de la langue, qui rendant toutes les inflexions faciles, laisse au goût du Musicien la liberté d'en faire un choix plus exquis, de varier davantage les combinaisons, & de donner à chaque Acteur un tour de chant particulier, de même que chaque homme a son geste & son ton qui lui sont propres, & qui le distinguent d'un autre homme.

La deuxième est la hardiesse des

qu'ils aient le timbre plus fort & plus harmonieux pour pouvoir se faire entendre sur les théâtres immenses de l'Italie, sans cesser de ménager les sons, comme le veut la Musique Italienne. Le chant François exige tout l'effort des poumons, toute l'étendue de la voix : Plus fort, nous disent nos Maîtres ; enflez les sons ; ouvrez la bouche ; donnez toute votre voix. Plus doux, disent les Maîtres Italiens ; ne forcez point ; chantez sans gêne ; rendez vos sons doux, flexibles & coulans ; réservez les éclats pour ces momens rares & passagers où il faut surprendre & déchirer. Or, il me paroît que dans la nécessité de se faire entendre, celui-là doit avoir plus de voix, qui peut se passer de crier,

modulations, qui, quoique moins servilement préparées que les nôtres, se rendent plus agréables, en se rendant plus sensibles, & sans donner de la dureté au chant, ajoutent une vive énergie à l'expression. C'est par elle que le Musicien, passant brusquement d'un ton ou d'un mode à un autre, & supprimant quand il le faut les transitions intermédiaires & scolastiques, fait exprimer les réticences, les interruptions, les discours entre-coupés qui sont le langage des passions impétueuses, que le bouillant Métafaste a employé si souvent, que les Porpora, les Galuppi, les Cocchi, les Jumella, les Perez, les Terradeglias ont sçu rendre avec succès, & que nos Poètes lyriques connoissent aussi peu que nos Musiciens.

Le troisième avantage, & celui qui prête à la mélodie son plus grand effet, est l'extrême précision de mesure qui s'y fait sentir dans les mouvemens les plus lents, ainsi que dans

les plus gais : précision qui rend le chant animé & intéressant, les accompagnemens vifs & cadencés, qui multiplie réellement les chants, en faisant d'une même combinaison de sons, autant de différentes mélodies qu'il y a de maniere de les scander; qui porte au cœur tous les sentimens, & à l'esprit tous les tableaux; qui donne au Musicien le moyen de mettre en air tous les caractères de paroles imaginables, plusieurs dont nous n'avons pas même l'idée, \* & qui rend les mouvemens propres à exprimer tous les caractères \*\* ou un

\* Pour ne pas sortir du genre comique, le seul connu à Paris, voyez les airs, *Quando sciolto avrò il contratto*, &c. *Io ò un vespaio*, &c. *O questo o quello t'ai a risolvere*, &c. *A un gusto da stordire*, &c. *Stizzoso mio, stizzoso*, &c. *Io sono una Donzella*, &c. *Quanti maestri, quanti dottori*, &c. *I Sbirri già lo aspetano*, &c. *Ma dunque il testamento*, &c. *Senti me, se brami stare. O che risa, che piacere*, &c; tous caractères d'Airs dont la Musique Française n'a pas les premiers élémens, & dont elle n'est pas en état d'exprimer un seul mot.

\*\* Je me contenterai d'en citer un seul exemple, mais très-frappant; c'est l'air *Se*

feul mouvement propre à contraster & changer de caractère au gré du Compositeur.

Voilà, ce me semble, les sources d'où le chant Italien tire ses charmes & son énergie; à quoi l'on peut ajouter une nouvelle & très-forte preuve de l'avantage de sa mélodie, en ce qu'elle n'exige pas autant que la nôtre de ces fréquens renversemens d'harmonie, qui donnent à la Basse-continue le véritable chant d'un dessus. Ceux qui trouvent de si grandes beautés dans la mélodie Françoisise, devroient bien nous dire à laquelle de ces choses elle en est redevable, ou nous montrer les avantages qu'elle a pour y suppléer.

Quant on commence à connoître la mélodie Italienne, on ne lui trouve d'abord que des graces, & on ne la

*pur d'un infelice, &c. de la fausse Suivante; Air très-pathétique sur un mouvement très-gai, auquel il n'a manqué qu'une voix pour le chanter, un Orchestre pour l'accompagner, des oreilles pour l'entendre, & la seconde partie qu'il ne falloit pas supprimer.*

croit propre qu'à exprimer des sentimens agréables ; mais pour peu qu'on étudie son caractère pathétique & tragique , on est bientôt surpris de la force que lui prête l'art des Compositeurs dans les grands morceaux de Musique. C'est à l'aide de ces modulations sçavantes , de cette harmonie simple & pure , de ces accompagnemens vifs & brillans , que ces chants divins déchirent ou ravissent l'ame , mettent le Spectateur hors de lui-même , & lui arrachent , dans ses transports , des cris , dont jamais nos tranquilles Opéra ne furent honorés.

Comment le Musicien vient-il à bout de produire ces grands effets ? Est-ce à force de contraster les mouvemens , de multiplier les accords , les notes , les parties ? Est-ce à force d'entasser desseins sur desseins , instrumens sur instrumens ? Tout ce fatras , qui n'est qu'un mauvais supplément où le génie manque , étoufferoit le chant loin de l'animer , & détruiroit l'intérêt en partageant l'attention.

Quelque harmonie que puissent faire ensemble plusieurs parties toutes bien chantantes, l'effet de ces beaux chants s'évanouit aussitôt qu'ils se font entendre à la fois, & il ne reste que celui d'une suite d'accords, qui, quoiqu'on puisse dire, est toujours froide quand la mélodie ne l'anime pas; de sorte que plus on entasse des chants mal à propos, & moins la Musique est agréable & chantante; parce qu'il est impossible à l'oreille de se prêter au même instant à plusieurs mélodies, & que l'une effaçant l'impression de l'autre, il ne résulte du tout que de la confusion & du bruit. Pour qu'une Musique devienne intéressante, pour qu'elle porte à l'ame les sentimens qu'on y veut exciter, il faut que toutes les parties concourent à fortifier l'expression du sujet; que l'harmonie ne serve qu'à le rendre plus énergique; que l'accompagnement l'embellisse, sans le couvrir ni le défigurer; que la Basse, par une marche uniforme & simple, guide

en quelque sorte celui qui chante & celui qui écoute, sans que ni l'un, ni l'autre s'en apperçoive; il faut, en un mot, que le tout ensemble ne porte à la fois qu'une mélodie à l'oreille, & qu'une idée à l'esprit.

Cette unité de mélodie me paroît une règle indispensable & non moins importante en Musique, que l'unité d'action dans une Tragédie; car elle est fondée sur le même principe, & dirigée vers le même objet. Aussi tous les bons Compositeurs Italiens s'y conforment-ils avec un soin qui dégénere quelquefois en affectation, & pour peu qu'on y réfléchisse, on sent bientôt que c'est d'elle que leur Musique tire son principal effet. C'est dans cette grande règle qu'il faut chercher la cause des fréquens accompagnemens à l'unisson qu'on remarque dans la Musique Italienne, & qui fortifiant l'idée du chant, en rendent en même-tems les sons plus moëlleux, plus doux & moins fatigans pour la voix. Ces unissons ne

sont point praticables dans notre Musique, si ce n'est sur quelques caracteres d'airs choisis & tournés exprès pour cela. Jamais un air pathétique François ne seroit supportable accompagné de cette maniere, parce que la Musique vocale & l'instrumentale ayant parmi nous des caracteres différens, on ne peut, sans pécher contre la mélodie & le goût, appliquer à l'une les mêmes tours qui conviennent à l'autre, sans compter que la mesure étant toujours vague & indéterminée, sur-tout dans les airs lents, les instrumens & la voix ne pourroient jamais s'accorder, & ne marcheroient point assez de concert pour produire ensemble un effet agréable. Une beauté qui résulte encore de ces unissons, c'est de donner une expression plus sensible à la mélodie, tantôt en renforçant tout d'un coup les instrumens sur un passage, tantôt en les radoucissant, tantôt en leur donnant un trait de chant énergique & saillant, que la voix n'auroit pu

faire, & que l'Auditeur adroitement trompé ne laisse pas de lui attribuer, quand l'orchestre sçait le faire sortir à propos. De-là naît encore cette parfaite correspondance de la symphonie & du chant, qui fait que tous les traits qu'on admire dans l'une, ne sont que des développemens de l'autre, de sorte que c'est toujours dans la partie vocale qu'il faut chercher la source de toutes les beautés de l'accompagnement. Cet accompagnement est si bien uni avec le chant, & si exactement relatif aux paroles, qu'il semble souvent déterminer le jeu, & dicter à l'Acteur le geste qu'il doit faire, \* & tel qui n'auroit pu jouer le rôle sur les paroles seules, le jouera très-juste sur la Musique,

\* On en trouve des exemples fréquens dans les Intermèdes qui nous ont été donnés cette année, entre autres, dans *l'air d'un gusto da stordire*, du Maître de Musique; dans celui *son Padrone*, de la femme orgueilleuse; dans celui *vi sto ben*, du Tracollo; dans celui *tu non pensi no signora*, de la Bohémienne; & dans presque tous ceux qui demandent du jeu.

parce qu'elle fait bien sa fonction d'interprète.

Au reste, il s'en faut beaucoup que les accompagnemens Italiens soient toujours à l'unisson de la voix. Il y a deux cas assez fréquens où le Musicien les en sépare : L'un, quand la voix roulant avec legereté sur des cordes d'harmonie, fixe assez l'attention, pour que l'accompagnement ne puisse la partager : encore alors donne-t-on tant de simplicité à cet accompagnement, que l'oreille affectée seulement d'accords agréables, n'y sent aucun chant qui puisse la distraire. L'autre cas demande un peu plus de soin pour le faire entendre.

*Quand le Musicien sçaura son art, dit l'Auteur de la Lettre sur les Sourds & les Muets, les parties d'accompagnement concourront ou à fortifier l'expression de la partie chantante, ou à ajouter de nouvelles idées que le sujet demandoit, & que la partie chantante n'aura pu rendre. Ce passage me paroit renfermer un précepte très-utile;*

& voici comment je pense qu'on doit l'entendre.

Si le chant est de nature à exiger quelques additions, ou, comme disoient nos anciens Musiciens, quelques *diminutions*,\* qui ajoutent à l'expression ou à l'agrément sans détruire en cela l'unité de mélodie ; de sorte que l'oreille, qui blâmeroit peut-être ces additions faites par la voix, les approuve dans l'accompagnement & s'en laisse doucement affecter, sans cesser pour cela d'être attentive au chant ; alors l'habile Musicien, en les ménageant à propos & les employant avec goût, embellira son sujet, & le rendra plus expressif, sans le rendre moins un ; & quoique l'accompagnement n'y soit pas exactement semblable à la partie chantante, l'un & l'autre ne feront pourtant qu'un chant & qu'une mélodie. Que

\* On trouvera le mot *diminution* dans le quatrième volume de l'Encyclopedie.

idée accessoire que le chant n'aura pas pu rendre, le Musicien l'enchaînera dans des silences ou dans des tenues, de manière qu'il puisse la présenter à l'Auditeur, sans le détourner de celle du chant. L'avantage seroit encore plus grand, si cette idée accessoire pouvoit être rendue par un accompagnement contraint & continu, qui fît plutôt un léger murmure qu'un véritable chant, comme seroit le bruit d'une rivière ou le gazouillement des oiseaux : car alors le Compositeur pourroit séparer tout-à-fait le chant de l'accompagnement ; & destinant uniquement ce dernier à rendre l'idée accessoire, il disposera son chant de manière à donner des jours fréquens à l'orchestre, en observant avec soin que la symphonie soit toujours dominée par la partie chantante, ce qui dépend encore plus de l'art du Compositeur, que de l'exécution des Instrumens : mais ceci demande une expérience consommée pour éviter la duplication de mélodie.

Voilà tout ce que la règle de l'unité peut accorder au goût du Musicien, pour parer le chant, ou le rendre plus expressif, soit en embellissant le sujet principal, soit en y ajoutant un autre qui lui reste assujetti. Mais de faire chanter à part, des Violons d'un côté, de l'autre des Flutes, de l'autre des Bassons, chacun sur un dessein particulier, & presque sans rapport entre eux, & d'appeller tout ce cahos, de la Musique, c'est insulter également l'oreille & le jugement des Auditeurs.

Une autre chose, qui n'est pas moins contraire que la multiplication des parties, à la règle que je viens d'établir, c'est l'abus ou plutôt l'usage des fugues, imitations, doubles desseins, & autres beautés arbitraires, & de pure convention, qui n'ont presque de mérite que la difficulté vaincue, & qui toutes ont été inventées dans la naissance de l'Art pour faire briller le savoir, en attendant qu'il fût question du génie.

Je ne dis pas qu'il soit tout-à-fait impossible de conserver l'unité de mélodie dans une fugue, en conduisant habilement l'attention de l'auditeur d'une partie à l'autre, à mesure que le sujet y passe; mais ce travail est si pénible, que presque personne n'y réussit, & si ingrat, qu'à peine le succès peut-il dédommager de la fatigue d'un tel ouvrage. Tout cela n'aboutissant qu'à faire du bruit, ainsi que la plupart de nos chœurs si admirés \*, est également indigne d'occuper la plume d'un homme de génie, & l'attention d'un homme de

\* Les Italiens ne sont pas eux-mêmes tout-à-fait revenus de ce préjugé barbare. Ils se piquent encore d'avoir dans leurs Eglises de la Musique bruyante; ils ont souvent des Messes & des Motets à quatre Chœurs, chacun sur un dessein différent; mais les grands Maîtres ne font que rire de tout ce fracas. Je me souviens que Terradeglias me parlant de plusieurs Motets de sa composition où il avoit mis des Chœurs travaillés avec un grand soin, étoit honteux d'en avoir fait de si beaux, & s'en excusoit sur sa jeunesse. Autrefois, disoit-il, j'aimois à faire du bruit; à présent je tâche de faire de la Musique.

goût. A l'égard des contre-fugues, doubles fugues, fugues renversées, basses contraintes, & autres sottises difficiles, que l'oreille ne peut souffrir, & que la raison ne peut justifier; ce sont évidemment des restes de barbarie & de mauvais goût, qui ne subsistent, comme les portails de nos églises gothiques, que pour la honte de ceux qui ont eu la patience de les faire.

Il a été un tems où l'Italie étoit barbare; & même après la renaissance des autres Arts, que l'Europe lui doit tous, la Musique plus tardive n'y a point pris aisément cette pureté de goût qu'on y voit briller aujourd'hui: & l'on ne peut guere donner une plus mauvaise idée de ce qu'elle étoit alors, qu'en remarquant qu'il n'y a eu pendant long-tems qu'une même Musique en France & en Italie\*,

\* L'Abbé Du Bos se tourmente beaucoup pour faire honneur aux Pais-Bas du renouvellement de la Musique, & cela pourroit s'admettre, si l'on donnoit le nom de Musique à

& que les Musiciens des deux contrées communiquoient familièrement entr'eux, non pourtant sans qu'on pût remarquer déjà dans les nôtres le germe de cette jalousie, qui est inséparable de l'infériorité. Lulli même, allarmé de l'arrivée de Corelli, se hâta de le faire chasser de France : ce qui lui fut d'autant plus aisé que Corelli étoit plus grand homme, & par conséquent moins courtisan que lui. Dans ces tems où la Musique naissoit à peine, elle avoit en Italie cette ridicule emphase de science harmonique, ces pédantesques prétentions de doctrine qu'elle

un continuel remplissage d'accords; mais si l'harmonie n'est que la base commune, & que la mélodie seule constitue le caractère, non-seulement la Musique moderne est née en Italie, mais il y a quelque apparence que dans toutes nos langues vivantes, la Musique Italienne est la seule qui puisse réellement exister. Du tems d'Orlande & de Goudimel, on faisoit de l'harmonie & des sons, Lulli y a joint un peu de cadence; Corelli, Buononcini, Vinci & Pergolese, sont les premiers qui aient fait de la Musique.

a cherement conservée parmi nous, & par lesquelles on distingue aujourd'hui cette Musique méthodique, compassée, mais sans génie, sans invention & sans goût, qu'on appelle à Paris, *Musique écrite* par excellence, & qui, tout au plus, n'est bonne en effet, qu'à écrire, & jamais à exécuter.

Depuis même que les Italiens ont rendu l'harmonie plus pure, plus simple, & donné tous leurs soins à la perfection de la mélodie, je ne nie pas qu'il ne soit encore demeuré parmi eux quelques légères traces de fugues & desseins gothiques, & quelque fois de doubles & triples mélodies. C'est de quoi je pourrois citer plusieurs exemples dans les Intermèdes qui nous sont connus, & entre autre le mauvais quatuor qui est à la fin de *la femme orgueilleuse*. Mais outre que ces choses sortent du caractère établi; outre qu'on ne trouve jamais rien de semblable dans les Tragedies, & qu'il n'est pas plus juste de

juger l'Opéra Italien sur ces farces, que de juger notre Théâtre François sur l'*Impromptu de Campanne*, ou le *Baron de la Crasse*; il faut aussi rendre justice à l'art avec lequel les Compositeurs ont souvent évité dans ces Intermèdes les pièges qui leur étoient tendus par les Poëtes, & ont fait tourner au profit de la règle des situations qui sembloient les forcer à l'enfreindre.

De toutes les parties de la Musique, la plus difficile à traiter sans sortir de l'unité de mélodie, est le Duo, & cet article mérite de nous arrêter un moment. L'Auteur de la Lettre sur Omphale a déjà remarqué que les Duo sont hors de la nature; car, rien n'est moins naturel que de voir deux personnes se parler à la fois durant un certain tems, soit pour dire la même chose, soit pour se contredire, sans jamais s'écouter ni se répondre: Et quand cette supposition pourroit s'admettre en certain cas, il est bien certain que ce ne seroit  
jamais

jamais dans la Tragédie, où cette indécence n'est convenable ni à la dignité des personnages qu'on y fait parler, ni à l'éducation qu'on leur suppose. Or, le meilleur moyen de sauver cette absurdité, c'est de traiter le plus qu'il est possible le Duo en Dialogue, & ce premier soin regard de le Poëte; ce qui regarde le Musicien, c'est de trouver un chant convenable au sujet, & distribué de telle sorte, que chacun des Interlocuteurs parlant alternativement, toute la suite du Dialogue ne forme qu'une mélodie, qui sans changer de sujet, ou du moins sans altérer le mouvement, passe dans son progrès d'une partie à l'autre, sans cesser d'être une, & sans enjamber. Quand on joint ensemble les deux parties, ce qui doit se faire rarement & durer peu; il faut trouver un chant susceptible d'une marche par tierces, ou par sixtes, dans lequel la seconde partie fasse son effet sans distraire l'oreille de la première. Il faut garder la dureté des dissonances, les sons

perçans & renforcés, le fortissimo de l'Orchestre pour des instans de désordre & de transport, où les Acteurs semblant s'oublier eux-mêmes, portent leur égarement dans l'ame de tout Spectateur sensible, & lui font éprouver le pouvoir de l'harmonie sobrement ménagée. Mais ces instans doivent être rares & amenés avec art. Il faut par une Musique douce & affectueuse avoir déjà disposé l'oreille & le cœur à l'émotion, pour que l'un & l'autre se prêtent à ces ébranlemens violens, & il faut qu'ils passent avec la rapidité qui convient à notre faiblesse; car, quand l'agitation est trop forte, elle ne sauroit durer, & tout ce qui est au-delà de la nature ne touche plus.

En disant ce que les Duo doivent être, j'ai dit précisément ce qu'ils sont dans les Opéra Italiens. Si quelqu'un a pu entendre sur un Théâtre d'Italie un Duo tragique chanté par deux bons Acteurs, & accompagné par un véritable Orchestre, sans

*Jos. Roger.*

en être attendri ; s'il a pu d'un œil sec assister aux Adieux de Mandane & d'Arbace, je le tiens digne de pleurer à ceux de Lybie & d'Epaphus.

Mais, sans insister sur les Duo tragiques, genre de Musique dont on n'a pas même l'idée à Paris, je puis vous citer un Duo comique qui y est connu de tout le monde, & je le citerai hardiment comme un modèle de chant, d'unité de mélodie, de dialogue & de goût, auquel, selon moi, rien ne manquera, quand il sera bien exécuté, que des auditeurs qui sachent l'entendre : c'est celui du premier Acte de la Serva Padrona, *Lo conosco a quegli occhietti*, &c. J'avoue que peu de Musiciens François sont en état d'en sentir les beautés, & je dirois volontiers du Pergolese, comme Cicéron disoit d'Homère, que c'est déjà avoir fait beaucoup de progrès dans l'Art, que de se plaire à sa lecture.

J'espère, Monsieur, que vous me pardonnerez la longueur de cet arti-

cle, en faveur de sa nouveauté, & de l'importance de son objet. J'ai cru devoir m'étendre un peu sur une règle aussi essentielle que celle de l'unité de mélodie; règle dont aucun Théoricien, que je sache, n'a parlé jusqu'à ce jour; que les Compositeurs Italiens ont seuls sentie & pratiquée, sans se douter, peut-être, de son existence; & de laquelle dépendent la douceur du chant, la force de l'expression, & presque tout le charme de la bonne Musique. Avant que de quitter ce sujet, il me reste à vous montrer qu'il en résulte de nouveaux avantages pour l'harmonie même, aux dépens de laquelle je semblois accorder tout l'avantage à la mélodie; & que l'expression du chant donne lieu à celle des accords, en forçant le Compositeur à les ménager.

Vous ressouvenez-vous, Monsieur, d'avoir entendu quelquefois dans les Intermèdes qu'on nous a donnés cette année, le fils de l'Entrepreneur Italien, jeune enfant de dix ans au plus,

accompagner quelquefois à l'Opéra. Nous fûmes frappé dès le premier jour, de l'effet que produisoit sous ses petits doigts, l'accompagnement du Clavecin; & tout le spectacle s'aperçut à son jeu précis & brillant, que ce n'étoit pas l'Accompagnateur ordinaire. Je cherchai aussi-tôt les raisons de cette différence; car, je ne doutois pas que le sieur Noblet fût bon harmoniste, & n'accompagnât très-exactement; mais quelle fut ma surprise, en observant les mains du petit bon-homme, de voir qu'il ne remplissoit presque jamais les accords, qu'il supprimoit beaucoup de sons, & n'employoit très-souvent que deux doigts, dont l'un sonnoit presque toujours l'octave de la Basse! Quoi! disois-je en moi-même, l'harmonie complete fait moins d'effet que l'harmonie mutilée, & nos Accompagnateurs en rendant tous les accords pleins, ne font qu'un bruit confus, tandis que celui-ci avec moins de sons fait plus d'harmonie;

ou du moins, rend son accompagnement plus sensible & plus agréable! Ceci fut pour moi un problème inquiétant; & j'en compris encore mieux toute l'importance, quand après d'autres observations je vis que les Italiens accompagnoient tous de la même manière que le petit Babin, & que, par conséquent, cette épargne dans leur accompagnement devoit tenir au même principe que celle qu'ils affectent dans leurs partitions.

Je comprenois bien que la Basse étant le fondement de toute l'harmonie, doit toujours dominer sur le reste, & que quand les autres parties l'étouffent ou la couvrent, il en résulte une confusion qui peut rendre l'harmonie plus sourde; & je m'expliquois ainsi pourquoi les Italiens, si économes de leur main droite dans l'accompagnement, redoublent ordinairement à la gauche l'octave de la Basse; pourquoi ils mettent tant de Contre-basses dans leurs Orchestres.

*sur la Musique Française.* 55  
tres; & pourquoi ils font si souvent  
marcher leurs quintes \* avec la Basse,  
au lieu de leur donner une autre par-  
tie, comme les François ne man-  
quent jamais de faire. Mais ceci, qui  
pouvoit rendre raison de la netteté  
des accords, n'en rendoit pas de leur  
énergie, & je vis bientôt qu'il de-  
voit y avoir quelque principe plus  
caché & plus fin de l'expression que  
je remarquois dans la simplicité de  
l'harmonie Italienne, tandis que je  
trouvois la nôtre si composée, si froi-  
de & si languissante.

Je me souvins alors d'avoir lu dans  
quelque ouvrage de M. Rameau, que  
chaque consonance a son caractère  
particulier, c'est-à-dire, une manière

\* On peut remarquer à l'orchestre de notre  
Opéra, que dans la Musique Italienne les  
quintes ne jouent presque jamais leur partie  
quand elle est à l'octave de la Basse; peut-  
être ne daigne-t'on pas même la copier en  
pareil cas. Ceux qui conduisent l'orchestre  
ignoreroient-ils que ce défaut de liaison entre  
la Basse & le dessus rend l'harmonie trop sèche?

d'affecter l'ame qui lui est propre; que l'effet de la tierce n'est point le même que celui de la quinte, ni l'effet de la quarte le même que celui de la sixte. De même les tierces & les sixtes mineures doivent produire des affectations différentes de celles que produisent les tierces & les sixtes majeures; & ces faits une fois accordés, il s'enfuit assez évidemment que les dissonances & tous les intervalles possibles seront aussi dans le même cas. Expérience que la raison confirme, puisque, toutes les fois que les rapports sont différens, l'impression ne sçauroit être la même.

Or, me disois-je à moi-même en raisonnant d'après cette supposition, je vois clairement que deux consonances ajoutées l'une à l'autre mal à propos, quoique selon les règles des accords, pourront, même en augmentant l'harmonie, affoiblir mutuellement leur effet, le combattre, ou le partager. Si tout l'effet d'une quinte m'est nécessaire pour l'expression dont

j'ai besoin, je peux risquer d'affoiblir cette expression par un troisième son, qui divisant cette quinte en deux autres intervalles, en modifiera nécessairement l'effet par celui des deux tierces dans lesquelles je la résous; & ces tierces mêmes, quoique le tout ensemble fasse une fort bonne harmonie, étant de différente espèce, peuvent encore nuire mutuellement à l'impression l'une de l'autre. De même, si l'impression simultanée de la quinte & des deux tierces m'étoit nécessaire, j'affoiblirois & j'altérerois mal-à-propos cette impression, en retranchant un des trois sons qui en forment l'accord. Ce raisonnement devient encore plus sensible, appliqué à la dissonance. Supposons que j'aie besoin de toute la dureté du triton, ou de toute la fadeur de la fausse quinte; opposition, pour le dire en passant, qui prouve combien les divers renversemens des accords en peuvent changer l'effet; si dans une telle circonstance, au lieu de porter

à l'oreille les deux uniques sons qui forment la dissonance, je m'avise de remplir l'accord de tous ceux qui lui conviennent, alors j'ajoute au triton la seconde & la sixte, & à la fausse quinte la sixte & la tierce, c'est-à-dire, qu'introduisant dans chacun de ces accords une nouvelle dissonance, j'y introduis en même tems trois consonances, qui doivent nécessairement en tempérer & affoiblir l'effet, en rendant un de ces accords moins fade, & l'autre moins dur. C'est donc un principe certain & fondé dans la nature, que toute Musique où l'harmonie est scrupuleusement remplie, tout accompagnement où tous les accords sont complets, doit faire beaucoup de bruit, mais avoir très-peu d'expression: ce qui est précisément le caractère de la Musique Françoisé. Il est vrai qu'en ménageant les accords & les parties, le choix devient difficile, & demande beaucoup d'expérience & de goût pour le faire toujours à propos; mais s'il y a une

régle pour aider au Compositeur à se bien conduire en pareille occasion , c'est certainement celle de l'unité de mélodie que j'ai tâché d'établir ; ce qui se rapporte au caractère de la Musique Italienne , & rend raison de la douceur du chant , jointe à la force d'expression qui y regnent.

Il suit de tout ceci , qu'après avoir bien étudié les règles élémentaires de l'harmonie , le Musicien ne doit point se hâter de la prodiguer inconsidérément , ni se croire en état de composer , parce qu'il sçait remplir des accords ; mais qu'il doit , avant que de mettre la main à l'œuvre , s'appliquer à l'étude beaucoup plus longue & plus difficile des impressions diverses que les consonances , les dissonances & tous les accords font sur les oreilles sensibles , & se dire souvent à lui-même , que le grand art du Compositeur ne consiste pas moins à sçavoir discerner dans l'occasion les sons qu'on doit supprimer , que ceux dont il faut faire usage. C'est

en étudiant & feuilletant sans cesse les chefs-d'œuvres de l'Italie qu'il apprendra à faire ce choix exquis, si la nature lui a donné assez de génie & de goût pour en sentir la nécessité; car, les difficultés de l'art ne se laissent appercevoir qu'à ceux qui sont faits pour les vaincre, & ceux-là ne s'aviseront pas de compter avec mépris les portées vuides d'une partition, mais voyant la facilité qu'un Ecolier auroit eue à les remplir, ils soupçonneront & chercheront les raisons de cette simplicité trompeuse, d'autant plus admirable, qu'elle cache des prodiges sous une feinte négligence, & que *l'arte che tutto fà, nulla si scuopre.*

Voilà, à ce qu'il me semble, la cause des effets surprenans que produit l'harmonie de la Musique Italienne, quoique beaucoup moins chargée que la nôtre, qui en produit si peu. Ce qui ne signifie pas qu'il ne faille jamais remplir l'harmonie; mais qu'il ne faut la remplir qu'avec choix

& discernement; ce n'est pas non plus à dire que pour ce choix le Musicien soit obligé de faire tous ces raisonnemens; mais qu'il en doit sentir le résultat. C'est à lui d'avoir du génie & du goût pour trouver les choses d'effet; c'est au Théoricien à en chercher les causes, & à dire pourquoi ce sont des choses d'effet.

Si vous jetez les yeux sur nos compositions modernes, sur-tout si vous les écoutez, vous reconnoîtrez bientôt que nos Musiciens ont si mal compris tout ceci, que, s'efforçant d'arriver au même but, ils ont directement suivi la route opposée; & s'il m'est permis de vous dire naturellement ma pensée, je trouve que plus notre Musique se perfectionne en apparence, & plus elle se gâte en effet. Il étoit peut-être nécessaire qu'elle vînt au point où elle est, pour accoutumer insensiblement nos oreilles à rejeter les préjugés de l'habitude, & à goûter d'autres airs que ceux dont nos nourrices nous ont endor-

mis ; mais je prévois que pour la porter au très-médiocre degré de bonté dont elle est susceptible ; il faudra tôt ou tard commencer par redescendre ou remonter au point où Lully l'avoit mise. Convenons que l'harmonie de ce célèbre Musicien est plus pure & moins renversée, que ses Basses sont plus naturelles, & marchent plus rondement, que son chant est mieux suivi, que ses accompagnemens moins chargés naissent mieux du sujet, & en sortent moins, que son récitatif est beaucoup moins maniéré, & par conséquent beaucoup meilleur que le nôtre ; ce qui se confirme par le goût de l'exécution : car l'ancien récitatif étoit rendu par les Acteurs de ce tems-là tout autrement que nous ne faisons aujourd'hui ; il étoit plus vif & moins traînant ; on le chantoit moins, & on le déclamoit davantage. \* Les ca-

\* Cela se prouve par la durée des Opéra de Lully, beaucoup plus grande aujourd'hui que de son tems, selon le rapport unanime de tous ceux qui les ont vus anciennement. Aussi

dences, les ports de voix se sont multipliés dans le nôtre; il est devenu encore plus languissant, & l'on n'y trouve presque plus rien qui le distingue de ce qu'il nous plaît d'appeller *air*.

Puisqu'il est question d'airs & de récitatifs, vous voulez bien, Monsieur, que je termine cette Lettre par quelques observations sur l'un & sur l'autre, qui deviendront peut-être des éclaircissemens utiles à la solution du problème dont il s'agit.

On peut juger de l'idée de nos Musiciens sur la constitution d'un Opéra, par la singularité de leur nomenclature. Ces grands morceaux de la Musique Italienne qui ravissent; ces chefs-d'œuvres de génie qui arrachent des larmes, qui offrent les tableaux les plus frappans, qui peignent les situations les plus vives, & portent dans l'ame toutes les passions

toutes les fois qu'on redonne ces Opéra est on obligé d'y faire des retranchemens considérables.

qu'ils expriment , les François les appellent des *ariettes*. Ils donnent le nom d'*airs* à ces infipides chanfonnettes, dont ils entre-mêlent les scènes de leurs Opéra, & réservent celui de monologues par excellence à ces traînantes & ennuyeuses lamentations, à qui il ne manque, pour assoupir tout le monde, que d'être chantées justes & sans cris.

Dans les Opéra Italiens tous les airs sont en situation & font partie des scènes. Tantôt c'est un pere désespéré, qui croit voir l'ombre d'un fils qu'il a fait mourir injustement, lui reprocher sa cruauté: tantôt c'est un Prince débonnaire, qui, forcé de donner un exemple de sévérité, demande aux Dieux de lui ôter l'empire, ou de lui donner un cœur moins sensible. Ici, c'est une mere tendre qui verse des larmes en retrouvant son fils qu'elle croyoit mort. Là, c'est le langage de l'amour, non rempli de ce fade & puérile galimatias de flammes & de chaînes, mais tragique

tragique, vif, bouillant, entrecou-  
pé, & tel qu'il convient aux passions  
impétueuses. C'est sur de telles pa-  
roles qu'il sied bien de déployer tou-  
tes les richesses d'une Musique plei-  
ne de force & d'expression, & de  
renchérir sur l'énergie de la Poë-  
sie par celle de l'harmonie & du  
chant. Au contraire, les paroles de  
nos ariettes, toujours détachées du  
sujet, ne sont qu'un misérable jargon  
emmiellé, qu'on est trop heureux de  
ne pas entendre : c'est une collec-  
tion faite au hazard du très-petit  
nombre de mots sonores que notre  
langue peut fournir, tournés & re-  
tournés de toutes les manières, ex-  
cepté de celle qui pourroit leur don-  
ner du sens. C'est sur ces imperti-  
nens amphigouris que nos Musi-  
ciens épuisent leur goût & leur sça-  
voir, & nos Auteurs leurs gestes &  
leurs poumons ; c'est à ces morceaux  
extravagans que nos femmes se pâ-  
ment d'admiration ; & la preuve la  
plus marquée que la Musique Fran-

çoise ne sçait ni peindre, ni parler, c'est qu'elle ne peut développer le peu de beautés dont elle est susceptible, que sur des paroles qui ne signifient rien. Cependant, à entendre les François parler de Musique, on croiroit que c'est dans leurs Opéra qu'elle peint de grands tableaux & de grandes passions, & qu'on ne trouve que des ariettes dans les Opéra Italiens, où le nom même d'ariette, & la ridicule chose qu'il exprime, sont également inconnus. Il ne faut pas être surpris de la grossiereté de ces préjugés : la Musique Italienne n'a d'ennemis, même parmi nous, que ceux qui n'y connoissent rien; & tous les François qui ont tenté de l'étudier dans le seul dessein de la critiquer en connoissance de cause, ont bientôt été ses plus zélés admirateurs.\*

\* C'est un préjugé peu favorable à la Musique François, que ceux qui la méprisent le plus soient précisément ceux qui la connoissent le mieux; car elle est aussi ridicule quand on

Après les ariettes, qui font à Paris le triomphe du goût moderne, viennent les fameux monologues qu'on admire dans nos anciens Opéra: Sur quoi l'on doit remarquer que nos plus beaux airs sont toujours dans les monologues, & jamais dans les scènes, parce que nos Acteurs n'ayant aucun jeu muet, & la Musique n'indiquant aucun geste, & ne peignant aucune situation, celui qui garde le silence ne sçait que faire de sa personne pendant que l'autre chante.

Le caractère traînant de la langue, le peu de flexibilité de nos voix, & le ton lamentable qui regne perpétuellement dans notre Opéra, mettent presque tous les monologues François sur un mouvement lent, & comme la mesure ne s'y fait sentir ni dans le chant, ni dans la Basse, ni dans l'accompagnement, rien n'est si traînant, si lâche, si languissant que ces beaux monologues que tout

l'examine, qu'insupportable quand on l'écoute.

le monde admire en bâillant. Ils voudroient être tristes ; & ne font qu'en-nuyeux ; ils voudroient toucher le cœur , & ne font qu'affliger les oreilles.

Les Italiens sont plus adroits dans leurs Adagio ; car , lorsque le chant est si lent qu'il seroit à craindre qu'il ne laisât affoiblir l'idée de la mesure , ils font marcher la basse par notes égales qui marquent le mouvement , & l'accompagnement le marque aussi par des subdivisions de notes , qui soutenant la voix & l'oreille en mesure , ne rendent le chant que plus agréable , & sur-tout plus énergique par cette précision. Mais , la nature du chant François interdit cette ressource à nos Compositeurs : car , dès que l'Acteur seroit forcé d'aller en mesure , il ne pourroit plus développer sa voix ni son jeu , traîner son chant , renfler , prolonger ses sons , ni crier à pleine tête , & par conséquent il ne seroit plus applaudi.

Mais , ce qui prévient encore plus

efficacement la monotonie & l'ennui dans les Tragédies Italiennes, c'est l'avantage de pouvoir exprimer tous les sentimens, & peindre tous les caractères avec telle mesure & tel mouvement qu'il plaît au Compositeur. Notre mélodie, qui ne dit rien par elle-même, tire toute son expression du mouvement qu'on lui donne ; elle est forcément triste sur une mesure lente, furieuse ou gaye sur un mouvement vif, grave sur un mouvement modéré : le chant n'y fait presque rien, la mesure seule, ou, pour parler plus juste, le seul degré de vitesse détermine le caractère. Mais, la mélodie Italienne trouve dans chaque mouvement des expressions pour tous les caractères, des tableaux pour tous les objets. Elle est, quand il plaît au Musicien, triste sur un mouvement vif, gaye sur un mouvement lent, & comme je l'ai déjà dit, elle change sur le même mouvement de caractère au gré du Compositeur ; ce qui lui donne la

facilité des contrastes, sans dépendre en cela du Poëte, & sans s'exposer à des contresens.

Voilà la source de cette prodigieuse variété, que les grands Maîtres d'Italie sçavent répandre dans leurs Opéra, sans jamais sortir de la nature : variété qui prévient la monotonie, la langueur & l'ennui, & que les Musiciens François ne peuvent imiter, parce que leurs mouvemens sont donnés par le sens des paroles, & qu'ils sont forcés de s'y tenir, s'ils ne veulent tomber dans des contresens ridicules.

A l'égard du récitatif, dont il me reste à parler, il semble que pour en bien juger, il faudroit une fois sçavoir précisément ce que c'est ; car, jusqu'ici, je ne sçache pas que de tous ceux qui en ont disputé, personne se soit avisé de le définir. Je ne sçais, Monsieur, quelle idée vous pouvez avoir de ce mot ; quant à moi, j'appelle récitatif une déclamation harmonieuse, c'est-à-dire, une déclama-

tion dont toutes les inflexions se font par intervalles harmoniques. D'où il suit que, comme chaque langue a une déclamation qui lui est propre, chaque langue doit aussi avoir son récitatif particulier; ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse très-bien comparer un récitatif à un autre, pour sçavoir lequel des deux est le meilleur, ou ce qui se rapporte le mieux à son objet.

Le récitatif est nécessaire dans les drames lyriques, 1. Pour lier l'action & rendre le spectacle un. 2. Pour faire valoir les airs, dont la continuité deviendroit insupportable. 3. Pour exprimer une multitude de choses qui ne peuvent ou ne doivent point être exprimées par la Musique chantante & cadencée. La simple déclamation ne pouvoit convenir à tout cela dans un ouvrage lyrique, parce que la transition de la parole au chant, & sur-tout du chant à la parole, a une dureté à laquelle l'oreille se prête difficilement, & forme un contraste

choquant qui détruit toute l'illusion, & par conséquent l'intérêt ; car il y a une sorte de vraisemblance qu'il faut conserver, même à l'Opéra, en rendant le discours tellement uniforme, que le tout puisse être pris au moins pour une langue hypotétique. Joignez à cela que le secours des accords augmente l'énergie de la déclamation harmonieuse, & dédommage avantageusement de ce qu'elle a de moins naturel dans les intonations.

Il est évident, d'après ces idées, que le meilleur récitatif, dans quelque langue que ce soit, si elle a d'ailleurs les conditions nécessaires, est celui qui approche le plus de la parole ; s'il y en avoit un qui en approchât tellement, en conservant l'harmonie qui lui convient, que l'oreille ou l'esprit pût s'y tromper, on devroit prononcer hardiment que celui-là auroit atteint toute la perfection dont aucun  
récitatif

récitatif puisse être susceptible.

Examinons maintenant sur cette règle ce qu'on appelle en France, récitatif ; & dites-moi, je vous prie, quel rapport vous pouvez trouver entre ce récitatif & notre déclama-tion ? Comment concevrez-vous ja-mais que la Langue Française, dont l'accent est si uni, si simple, si mo-deste, si peu chantant, soit bien ren-due par les bruyantes & criardes in-tonations de ce récitatif, & qu'il y ait quelque rapport entre les douces inflexions de la parole, & ces sons soutenus & renflés, ou plutôt ces cris éternels qui font le tissu de cette partie de notre Musique, encore plus même que des airs ? Faites, par exem-ple, réciter à quelqu'un qui sçache lire, les quatre premiers vers de la fameuse reconnoissance d'Iphigénie. A peine reconnoîtrez-vous quelques légères inégalités, quelques foibles inflexions de voix dans un récit tran-quille, qui n'a rien de vif, ni de pas-sionné, rien qui doive engager celle

qui le fait à élever ou abaisser la voix. Faites ensuite réciter par une de nos Actrices ces mêmes vers sur la note du Musicien, & tâchez, si vous le pouvez, de supporter cette extravagante criailerie, qui passe à chaque instant de bas en haut, & de haut en bas, parcourt sans sujet toute l'étendue de la voix, & suspend le récit hors de propos pour *filer de beaux sons* sur des syllabes qui ne signifient rien, & qui ne forment aucun repos dans le sens!

Qu'on joigne à cela les frédons, les cadences, les ports-de-voix qui reviennent à chaque instant, & qu'on me dise quelle analogie il peut y avoir entre la parole & toute cette maussade prétintaille, entre la déclamation & ce prétendu récitatif? Qu'on me montre au moins quelque côté par lequel on puisse raisonnablement vanter ce merveilleux récitatif François, dont l'invention fait la gloire de Lully?

C'est une chose assez plaisante que

d'entendre les partisans de la Musique Françoise se retrancher dans le caractère de la langue, & rejeter sur elle des défauts dont ils n'osent accuser leur idole, tandis qu'il est de toute évidence que le meilleur récitatif qui peut convenir à la langue Françoise doit être opposé presque en tout à celui qui y est en usage : qu'il doit rouler entre de forts petits intervalles, n'élever, ni n'abaisser beaucoup la voix, peu de sons soutenus, jamais d'éclats, encore moins de cris, rien sur-tout qui ressemble au chant, peu d'inégalité dans la durée ou valeur des notes, ainsi que dans leurs degrés. En un mot, le vrai récitatif François, s'il peut y en avoir un, ne se trouvera que dans une route directement contraire à celle de Lully & de ses successeurs; dans quelque route nouvelle, qu'assurement les compositeurs François, si fiers de leur faux savoir, & par conséquent, si éloignés de sentir & d'aimer le véritable, ne

s'aviseront pas de chercher si-tôt, & que probablement ils ne trouveront jamais.

Ce seroit ici le lieu de vous montrer par l'exemple du récitatif Italien, que toutes les conditions que j'ai supposées dans un bon récitatif, peuvent en effet s'y trouver; qu'il peut avoir à la fois toute la vivacité de la déclamation, & toute l'énergie de l'harmonie; qu'il peut marcher aussi rapidement que la parole, & être aussi mélodieux qu'un véritable chant; qu'il peut marquer toutes les inflexions dont les passions les plus véhémentes animent le discours, sans forcer la voix du chanteur, ni étourdir les oreilles de ceux qui écoutent. Je pourrois vous montrer comment, à l'aide d'une marche fondamentale particulière, on peut multiplier les modulations du récitatif d'une manière qui lui soit propre, & qui contribue à le distinguer des airs, où, pour conserver les graces de la mélodie, il faut changer de ton moins

fréquemment; comment, sur-tout, quand on veut donner à la passion le temps de déployer tous ses mouvemens, on peut, à l'aide d'une symphonie habilement ménagée, faire exprimer à l'Orchestre, par des chants pathétiques & variés, ce que l'Acteur ne doit que réciter: chef-d'œuvre de l'art du Musicien, par lequel il sçait, dans un récitatif obligé\*, joindre la mélodie la plus touchante à toute la véhémence de la déclamation, sans jamais confondre l'une avec l'autre: je pourrois vous déployer les beautés sans nombre de cet admirable récitatif, dont on fait en France tant de contes aussi absurdes que les jugemens qu'on s'y mêle d'en porter; comme si quelqu'un pou-

\* J'avois espéré que le sieur Caffarelli nous donneroit, au Concert Spirituel, quelque morceau de grand récitatif & de chant pathétique, pour faire entendre une fois aux prétendus connoisseurs ce qu'ils jugent depuis si longs-temps; mais sur ses raisons pour n'en rien faire, j'ai trouvé qu'il connoissoit encore mieux que moi la portée de ses Auditeurs.

voit prononcer sur un récitatif, sans connoître à fond la langue à laquelle il est propre. Mais pour entrer dans ces détails, il faudroit, pour ainsi dire, créer un nouveau Dictionnaire, inventer à chaque instant des termes pour offrir aux lecteurs François des idées inconnues parmi eux, & leur tenir des discours qui leur paroîtroient du galimatias. En un mot, pour en être compris, il faudroit leur parler un langage qu'ils entendissent, & par conséquent de science & d'arts de tout genre, excepté la seule Musique. Je n'entrerai donc point sur cette matiere dans un détail affecté qui ne serviroit de rien pour l'instruction des lecteurs, & sur lequel ils pourroient présumer que je ne dois qu'à leur ignorance en cette partie la force apparente de mes preuves.

Par la même raison, je ne tenterai pas non plus le parallele qui a été proposé cet hyver dans un écrit adressé au petit Prophète & à ses ad-

verfaires, de deux morceaux de Musique, l'un Italien & l'autre François, qui y font indiqués. La scène Italienne, confondue en Italie avec mille autres chef-d'œuvres égaux, ou supérieurs, étant peu connue à Paris, peu de gens pourroient fuivre la comparaifon; & il fe trouveroit que je n'aurois parlé que pour le petit nombre de ceux qui fçavoient déjà ce que j'avois à leur dire. Mais, quant à la scène Françoisé, j'en crayonnerai volontiers l'analyfe avec d'autant plus de plaifir, qu'étant le morceau consacré dans la nation par les plus unanimes fuffrages, je n'aurai pas à craindre qu'on m'accufe d'avoir mis de la partialité dans le choix, ni d'avoir voulu fouftraire mon jugement à celui des leéteurs par un fujet peu connu.

Au refte, comme je ne puis examiner ce morceau fans en adopter le genre, au moins par hypothèfe, c'est rendre à la Musique Françoisé tout l'avantage que la raifon m'a forcé de

lui ôter dans le cours de cette lettre ; c'est la juger sur ses propres règles ; de sorte que quand cette scène seroit aussi parfaite qu'on le prétend, on n'en pourroit conclure autre chose, sinon que c'est de la Musique Française bien faite ; ce qui n'empêcheroit pas que le genre étant démontré mauvais, ce ne fût absolument de mauvaise Musique. Il ne s'agit donc ici que de voir si l'on peut l'admettre pour bonne, au moins dans son genre.

Je vais pour cela tâcher d'analyser en peu de mots ce célèbre monologue d'Armide, *Enfin il est en ma puissance*, qui passe pour un chef-d'œuvre de déclamation, & que les Maîtres donnent eux-mêmes pour le modèle le plus parfait du vrai récitatif François.

Je remarque d'abord que M. Rameau la cité avec raison en exemple d'une modulation exacte & très-bien liée : mais cet éloge appliqué au morceau dont il s'agit, devient une vé-

ritable satire ; & M. Rameau lui-même se seroit bien gardé de mériter une semblable louange en pareil cas : car , que peut-on penser de plus mal conçu que cette régularité scolastique dans une scène où l'emportement , la tendresse & le contraste des passions opposées mettent l'actrice & les spectateurs dans la plus vive agitation ? Armide furieuse vient poignarder son ennemi. A son aspect , elle hésite , elle se laisse attendrir , le poignard lui tombe des mains ; elle oublie tous ses projets de vengeance , & n'oublie pas un seul instant sa modulation. Les réticences , les interruptions , les transitions intellectuelles que le Poëte offroit au Musicien , n'ont pas été une seule fois saisies par celui-ci. L'Héroïne finit par adorer celui qu'elle vouloit égorger au commencement ; le Musicien finit en *E si mi* , comme il avoit commencé , sans avoir jamais quitté les cordes les plus analogues au ton principal , sans avoir mis une

seule fois dans la déclamation de l'actrice la moindre inflexion extraordinaire qui fit foi de l'agitation de son ame, sans avoir donné la moindre expression à l'harmonie : & je défie qui que ce soit d'assigner par la Musique seule, soit dans le ton, soit dans la mélodie, soit dans la déclamation, soit dans l'accompagnement, aucune différence sensible entre le commencement & la fin de cette scène, par où le spectateur puisse juger du changement prodigieux qui se fait dans le cœur d'Armide.

Observez cette basse - continue : Que de croches ! que de petites notes passageres, pour courir après la succession harmonique ! Est-ce ainsi que marche la basse d'un bon récitatif, où l'on ne doit entendre que de grosses notes, de loin en loin, le plus rarement qu'il est possible, & seulement pour empêcher la voix du récitant, & l'oreille du spectateur de s'égarer.

Mais voyons comment sont rendus les beaux vers de ce monologue, qui peut passer en effet pour un chef-d'œuvre de Poësie.

*Enfin il est en ma puissance,*

Voilà un *trille* \*, &c, qui pis est un repos absolu dès le premier vers tandis que le sens n'est achevé qu'au second. J'avoue que le Poëte eût peut-être mieux fait d'omettre ce second vers, &c de laisser aux spectateurs le plaisir d'en lire le sens dans l'ame de l'actrice ; mais puisqu'il l'a employé, c'étoit au Musicien de le rendre.

*Ce fatal ennemi, ce superbe vainqueur !*

Je pardonnerois peut-être au Musicien d'avoir mis ce second vers dans un autre ton que le premier, s'il se

\* Je suis contraint de franciser ce mot pour exprimer le battement de gosier que les Italiens appellent ainsi, parce que me trouvant à chaque instant dans la nécessité de me servir du mot de *cadence* dans une autre acception, il ne m'étoit pas possible d'éviter autrement des équivoques continuelles.

permettoit un peu plus d'en changer dans les occasions nécessaires.

*Le charme du sommeil le livre à ma vengeance:*

Les mots de *charme* & de *sommeil* ont été pour le Musicien un piège inévitable; il a oublié la fureur d'Armide, pour faire ici un petit somme, dont il se reveillera au mot *percer*. Si vous croyez que c'est par hazard qu'il a employé des sons doux sur le premier hémistiche, vous n'avez qu'à écouter la basse: Lulli n'étoit pas homme à employer de ces diefes pour rien.

*Je vais percer son invincible cœur.*

Que cette cadence finale est ridicule dans un mouvement aussi impétueux! Que ce trille est froid & de mauvaise grace! Qu'il est mal placé sur une syllabe breve, dans un récitatif qui devoit voler, & au milieu d'un transport violent!

*Par lui tous mes Captifs sont sortis d'esclavage:*

*Qu'il éprouve toute ma rage.*

On voit qu'il y a ici une adroite réticence du Poëte. Armide , après avoir dit qu'elle va percer l'invincible cœur de Renaut , sent dans le sien les premiers mouvemens de la pitié , ou plutôt de l'amour ; elle cherche des raisons pour se raffermir , & cette transition intellectuelle amene fort bien ces deux vers , qui , sans cela , se lieroient mal avec les précédens , & deviendroient une répétition tout-à-fait superflue de ce qui n'est ignoré ni de l'actrice , ni des Spectateurs.

Voyons , maintenant , comment le Musicien a exprimé cette marche secrète du cœur d'Armide. Il a bien vu qu'il falloit mettre un intervalle entre ces deux vers & les précédens , & il a fait un silence qu'il n'a rempli de rien , dans un moment où Armide avoit tant de choses à sentir , & par conséquent l'orchestre à exprimer. Après cette pause , il recommence exactement dans le même ton , sur le même accord , sur la même note par où il vient de finir , passe

ſucceſſivement par tous les ſons de l'accord durant une meſure entiere, & quitte enfin avec peine; & dans un moment où cela n'eſt plus néceſſaire, le ton autour duquel il vient de tourner ſi mal-à-propos.

*Quel trouble me faiſit? Qui me fait kéſiter?*

Autre ſilence, & puis c'eſt tout. Ce vers eſt dans le même ton, preſque dans le même accord que le précédent. Pas une altération qui puiſſe indiquer le changement prodigieux qui ſe fait dans l'ame & dans les diſcours d'Armide. La tonique, il eſt vrai, devient dominante par un mouvement de baſſe. Eh Dieux! il eſt bien queſtion de tonique & de dominante dans un inſtant où toute liaiſon harmonique doit être interrompue, où tout doit peindre le deſordre & l'agitation! D'ailleurs, une légère altération qui n'eſt que dans la baſſe, peut donner plus d'énergie aux inflexions de la voix; mais jamais y ſuppléer. Dans ce vers, le cœur, les

yeux, le visage, le geste d'Armide, tout est changé, hormis sa voix : elle parle plus bas, mais elle garde le même ton.

*Qu'est-ce qu'en sa faveur la pitié me veut dire ?  
Frappons.*

Comme ce vers peut être pris en deux sens différens, je ne veux pas chicanner Lulli pour n'avoir pas préféré celui que j'aurois choisi. Cependant, il est incomparablement plus vif, plus animé, & fait mieux valoir ce qui suit. Armide, comme Lulli la fait parler, continue à s'attendrir en s'en demandant la cause à elle-même :

*Qu'est-ce qu'en sa faveur la pitié me veut dire ?*

Puis tout d'un coup elle revient à sa fureur par ce seul mot :

*Frappons.*

Armide, indignée, comme je la conçois, après avoir hésité, rejette avec précipitation sa vaine pitié, & & prononce vivement, & tout d'une haleine en levant le poignard :

Qu'est-ce qu'en sa faveur la pitié me veut dire ?  
Frappons.

Peut-être Lulli même a-t-il entendu ainsi ce vers, quoiqu'il l'ait rendu autrement : car sa note décide si peu la déclamation, qu'on lui peut donner sans risque le sens que l'on aime mieux.

..... Ciel ! qui peut m'arrêter ?  
Achevons... je frémis ! vengeons-nous... je  
soupire.

Voilà certainement le moment le plus violent de toute la scène. C'est ici que se fait le plus grand combat dans le cœur d'Armide. Qui croiroit que le Musicien a laissé toute cette agitation dans le même ton, sans la moindre transition intellectuelle, sans le moindre écart harmonique, d'une manière si insipide, avec une mélodie si peu caractérisée, & une si inconvenable mal-adresse, qu'au lieu du dernier vers que dit le Poëte,

Achevons ; je frémis. Vengeons-nous ; Je  
soupire :

*sur la Musique Françoise.* 89  
le Musicien dit exactement celui-ci:

*Achevons ; achevons. Vengeons-nous ; vengeons-nous.*

Les *trilles* font surtout un bel effet sur de telles paroles ; & c'est une chose bien trouvée que la cadence parfaite sur le mot *soupire* !

*Est-ce ainsi que je dois me venger aujourd'hui ?  
Ma colere s'éteint quand j'approche de lui.*

Ces deux vers seroient bien déclamés , s'il y avoit plus d'intervalles entre eux , & que le second ne finit pas par une cadence parfaite. Ces cadences parfaites sont toujours la mort de l'expression, sur-tout dans le récitatif François, où elles tombent si lourdement.

*Plus je le vois, plus ma vengeance est vaine.*

Toute personne qui sentira la véritable déclamation de ces vers, jugera que le second hémistiche est à contre-sens ; la voix doit s'élever

sur *ma vengeance*, & retomber doucement sur *vaine*.

*Mon bras tremblant se refuse à ma haine.*

Mauvaise cadence parfaite! d'autant plus qu'elle est accompagnée d'un trille.

*Ah! quelle cruauté de lui ravir le jour!*

Faites déclamer ce vers à Mademoiselle Dumefnil, & vous trouverez que le mot *cruauté* fera le plus élevé, & que la voix ira toujours en baissant jusqu'à la fin du vers: mais, le moyen de ne pas faire poindre *le jour*! Je reconnois là le Musicien.

Je passe, pour abréger le reste de cette scène, qui n'a plus rien d'intéressant, ni de remarquable, que les contre-sens ordinaires, & des trilles continuels; & je finis par le vers qui la termine.

*Que, s'il se peut, je le haïsse.*

Cette parenthèse, s'il se peut, me semble une épreuve suffisante du talent du Musicien ; quand on la trouve sur le même ton, sur les mêmes notes que *je le haïsse* ; il est bien difficile de ne pas sentir combien Lulli étoit peu capable de mettre de la Musique sur les paroles du grand homme qu'il tenoit à ses gages.

A l'égard du petit air de guinguette qui est à la fin de ce monologue, je veux bien consentir à n'en rien dire ; & s'il y a quelques amateurs de la Musique Française qui connoissent la scène Italienne qu'on a mise en parallèle avec celle-ci, & sur-tout l'air impétueux, pathétique & tragique qui la termine, ils me sçauront gré, sans doute, de ce silence.

Pour résumer en peu de mots mon sentiment sur ce célèbre monologue, je dis que, si on l'envisage comme du chant, on n'y trouve ni mesure, ni caractère, ni mélodie : si l'on veut que ce soit du récitatif, on n'y

trouve ni naturel, ni expression; quelque nom qu'on veuille lui donner, on le trouve rempli de sons filés, de trilles, & autres ornemens du chant, bien plus ridicules encore dans une pareille situation, qu'ils ne le sont communément dans la Musique Françoisé. La modulation en est régulière, mais puérile par cela même, scholastique, sans énergie, sans affection sensible. L'accompagnement s'y borne à la basse-continue, dans une situation où toutes les puissances de la Musique doivent être déployées; & cette basse est plutôt celle qu'on feroit mettre à un Eco-lier sous sa leçon de Musique, que l'accompagnement d'une vive scène d'Opéra, dont l'harmonie doit être choisie, & appliquée avec un discernement exquis, pour rendre la déclamation plus sensible, & l'expression plus vive. En un mot, si l'on s'avisoit d'exécuter la Musique de cette scène, sans y joindre les paro-

les, sans crier, ni gesticuler, il ne seroit pas possible d'y rien démêler d'analogue à la situation qu'elle veut peindre, & aux sentimens qu'elle veut exprimer, & tout cela ne paroîtroit qu'une ennuyeuse suite de sons modulés au hazard, & seulement pour la faire durer.

Cependant ce monologue a toujours fait, & je ne doute pas qu'il ne fît encore, un grand effet au théâtre, parce que les vers en sont admirables, & la situation vive & intéressante. Mais sans les bras & le jeu de l'Actrice, je suis persuadé que personne n'en pourroit souffrir le récitatif, & qu'une pareille Musique a grand besoin du secours des yeux pour être supportable aux oreilles.

Je crois avoir fait voir qu'il n'y a ni mesure, ni mélodie dans la Musique Françoise, parce que la langue n'en est pas susceptible; que le chant François n'est qu'un aboyement continuel, insupportable à toute

oreille non prevenue ; que l'harmonie en est brute , sans expression , & sentant uniquement son remplissage d'écolier ; que les airs François ne font point des airs ; que le récitatif François n'est point du récitatif. D'où je conclus que les François n'ont point de Musique , & n'en peuvent avoir ; \*

\* Je n'appelle pas avoir une Musique , que d'emprunter celle d'une autre langue pour tâcher de l'appliquer à la sienne ; & j'aime-rois mieux que nous gardassions notre maussade & ridicule chant , que d'associer encore plus ridiculement la mélodie Italienne à la Françoisse. Ce dégoûtant assemblage , qui peut-être sera désormais l'étude de nos Musiciens , est trop monstrueux pour être admis , & le caractère de notre langue ne s'y prêtera jamais. Tout au plus quelques pièces comiques pourront-elles passer en faveur de la symphonie ; mais je prédis hardiment que le genre tragique ne sera pas même tenté. On a applaudi cet été à l'Opéra Comique l'ouvrage d'un homme de talent , qui paroît avoir écouté la bonne Musique avec de bonnes oreilles , & qui en a traduit le genre en François aussi près qu'il étoit possible ; ses accompagnemens sont bien imités , sans être copiés ; & s'il n'a point fait de chant , c'est qu'il n'est pas possible d'en faire. Jeunes Musiciens qui vous sentez du talent , conti-

*sur la Musique Française.* 95  
ou que si jamais ils en ont une, ce  
sera tant pis pour eux.

Je suis, &c.

nuez de mépriser en public la Musique Ita-  
lienne ; je sens bien que votre intérêt pré-  
sent l'exige : mais hâtez-vous d'étudier en  
particulier cette langue & cette Musique, si  
vous voulez pouvoir tourner un jour contre  
vos camarades le dédain que vous affectez au-  
jourd'hui contre vos Maîtres.



En la Mairie Française. 277  
ou que à jadis ils avoient une, ce  
est tant pis pour eux. Mais  
Je suis, &c. &c. &c.  
de trahir en toute la Mairie  
bon; je suis bien que votre jure-  
ment l'exige; mais j'ai vu d'abord  
justifier ces jurements de Mairie, si  
vous voulez pouvoir tourner un jour  
vos amant de la Mairie qui ont  
tant de fois vu de la Mairie.



Je suis, &c. &c. &c.  
de trahir en toute la Mairie  
bon; je suis bien que votre jure-  
ment l'exige; mais j'ai vu d'abord  
justifier ces jurements de Mairie, si  
vous voulez pouvoir tourner un jour  
vos amant de la Mairie qui ont  
tant de fois vu de la Mairie.

LE DEVIN

A MONSIEUR  
DUCLOS,

LE DEVIN

DU VILLAGE,

INTERME'DE.

Représenté à Fontainebleau devant  
le Roi, les 18 & 24 Octobre 1752.

Et à Paris, par l'Académie Royale de  
Musique, le Jeudi premier Mars  
1753.

*cette pastorale requiert la naïveté et la  
simplicité champêtres.*

Tome II,

II

LE DEVIN  
DU VILLAGE.  
I N T E R M E D E .

Représenté à Fontainebleau devant  
le Roi, les 18 & 24 Octobre 1772.

Et à Paris, par l'Académie Royale de  
Musique, le Jeudi premier Mars  
1773.

*Le spectacle a été représenté  
à Fontainebleau le 18 Octobre 1772.*

R

Tom II.  
LE DEVIN

---

A M O N S I E U R  
*D U C L O S,*

HISTORIOGRAPHE DE FRANCE,  
l'un des Quarante de l'Académie Fran-  
çoise, & de celle des Belles-Lettres.

*S*ouffrez, MONSIEUR, que votre nom  
soit à la tête de cet Ouvrage, qui sans  
vous n'eût point vu le jour. Ce sera ma  
première & unique Dédicace : Puissè-  
t-elle vous faire autant d'honneur qu'à  
moi !

*Je suis de tout mon cœur,*

MONSIEUR, L I L L E

Votre très humble & très  
obéissant Serviteur,  
J. J. ROUSSEAU.

K ij

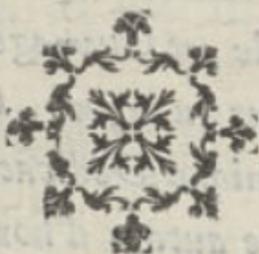
---

---

# ACTEURS.

COLIN. M. Jelyote.  
COLETTE. M<sup>lle</sup>. Fel.  
LE DEVIN, M. Cuvillier.

*Troupe de Jeunes Gens du Village.*



Vente et achat de livres  
opérisant de  
J. J. ROUSSEAU

K ij



LE DEVIN  
DU VILLAGE,  
INTERMEDE.

*Le Théâtre représente d'un côté la maison du Devin, de l'autre des arbres & des fontaines, dans le fond un hameau.*

SCENE PREMIERE.

*COLETTE soupirant, & s'essuyant les yeux de son tablier.*

J'AI perdu tout mon bonheur ;  
J'ai perdu mon serviteur ;  
Colin me délaisse.

Hélas ! il a pu changer !  
Je voudrois n'y plus songer ;  
J'y songe sans cesse.

## LE DEVIN

J'ai perdu mon serviteur,  
 J'ai perdu tout mon bonheur ;  
 Colin me délaisse.

Il m'aimoit autrefois, & ce fut mon malheur.  
 Mais quelle est donc celle qu'il me préfère ?  
 Elle est donc bien charmante ! Imprudente  
 Bergere,  
 Ne crains-tu point les maux que j'éprouve en ce  
 jour ?  
 Colin m'a pu changer ; tu peux avoir ton tour.

Que me sert d'y rêver sans cesse ?  
 Rien ne peut guérir mon amour,  
 Et tout augmente ma tristesse.

J'ai perdu mon serviteur,  
 J'ai perdu tout mon bonheur ;  
 Colin me délaisse.

Je veux le haïr. . . . je le dois. . . .  
 Peut-être il m'aime encor. . . Pourquoi me  
 fuir sans cesse ?

Il me cherchoit tant autrefois.

Le Devin du canton fait ici sa demeure ;  
 Il sçait tout ; il sçaura le sort de mon amour :  
 Je le vois, & je veux m'éclaircir en ce jour.



## S C E N E II.

LE DEVIN, COLETTE.

Tandis que le Devin s'avance gravement, Colette compte dans sa main de la monnoie ; puis elle la plie dans un papier, & la présente au Devin, après avoir un peu hésité à l'aborder.

COLETTE d'un air timide.

PERDRAI-je Colin sans retour ?

Dites-moi s'il faut que je meure.

LE DEVIN gravement.

Je lis dans votre cœur, &amp; j'ai lu dans le sien.

COLETTE.

O Dieux !

LE DEVIN.

Modérez-vous.

COLETTE.

Eh bien ?

Colin.....

LE DEVIN.

Vous est infidèle.

COLETTE.

Je me meurs.

LE DEVIN.

Et pourtant il vous aime toujours.

COLETTE *vivement.*

Que dites-vous ?

LE DEVIN.

Plus adroite & moins belle ;  
La Dame de ces lieux. . . . .

COLETTE.

Il me quitte pour elle !

LE DEVIN.

Je vous l'ai déjà dit, il vous aime toujours.

COLETTE *tristement.*

Et toujours il me fuit.

LE DEVIN.

Comptez sur mon secours ;  
Je prétends à vos pieds ramener le volage.  
Colin veut être brave ; il aime à se parer ;  
Sa vanité vous a fait un outrage  
Que son amour doit réparer.

COLETTE.

Si des galans de la ville  
J'eusse écouté les discours ;  
Ah ! qu'il m'eût été facile  
De former d'autres amours !

Mise en riche Demoiselle ,  
Je brillerois tous les jours ;  
De rubans & de dentelle  
Je chargerois mes atours.

DU VILLAGE.

155

Pour l'amour de l'infidèle  
J'ai refusé mon bonheur ;  
J'aimois mieux être moins belle ;  
Et lui conserver mon cœur.

LE DEVIN.

Je vous rendrai le sien : ce sera mon ouvrage ;  
Vous, à le mieux garder appliquez tous vos  
soins.

Pour vous faire aimer davantage ,

Feignez d'aimer un peu moins.

L'Amour croît, s'il s'inquiette ;

Il s'endort, s'il est content :

La bergere un peu coquette

Rend le berger plus constant.

COLETTE.

À vos sages leçons Colette s'abandonne.

LE DEVIN.

Avec Colin prenez un autre ton.

COLETTE.

Je feindrai d'imiter l'exemple qu'il me donne.

LE DEVIN.

Ne l'imitiez pas tout de bon ;

Mais qu'il ne puisse le connoître.

Mon art m'apprend qu'il va paroître ;

Je vous appellerai quand il en sera temps.



## SCENE III.

LE DEVIN.

J'AI tout sçu de Colin ; & ces pauvres enfans  
 Admirent tous les deux la science profonde  
 Qui me fait deviner tout ce qu'ils m'ont appris ;  
 Leur amour à-propos en ce jour me seconde ;  
 En les rendant heureux , il faut que je confonde  
 De la Dame du lieu les airs & les mépris.

## SCENE IV.

LE DEVIN, COLIN.

COLIN.

L'AMOUR & vos leçons m'ont enfin rendu  
 sage :

Je préfère Colette a des biens superflus :  
 Je sçus lui plaire en habit de village ;  
 Sous un habit doré qu'obtiendrois-je de plus ?

LE DEVIN.

Colin , il n'est plus temps , & Colette t'oublie.

COLIN.

Elle m'oublie , ô Ciel ! Colette a pu changer !

LE DEVIN.

Elle est femme , jeune & jolie ;  
Manqueroit-elle à se venger ?

COLIN.

Non , Colette n'est point trompeuse ;  
Elle m'a promis sa foi :  
Peut-elle être l'amoureuse  
D'un autre berger que moi ?

LE DEVIN.

Ce n'est point un Berger qu'elle préfère à toi ;  
C'est un beau Monsieur de la ville.

COLIN.

Qui vous l'a dit ?

LE DEVIN *avec emphase.*

Mon art.

COLIN.

Je n'en sçaurois douter ;  
Hélas : qu'il m'en va coûter  
Pour avoir été trop facile :

Aurois-je donc perdu Colette sans retour ?

LE DEVIN.

On sert mal à la fois la fortune & l'amour.  
D'être si beau garçon quelquefois il en coûte ?

COLIN.

De grace , apprenez-moi le moyen d'éviter  
Le coup affreux que je redoute.

LE DEVIN.

Laisse-moi seul un moment consulter :

## LE DEVIN

Le Devin tire de sa poche un livre de grimoire & un petit bâton de Jacob, avec lesquels il fait un charme. De jeunes Paysanes qui venoient le consulter, laissent tomber leurs présens, & se sauvent tout effrayées en voyant ses contorsions.

## LE DEVIN.

Le charme est fait. Colette en ce lieu va se rendre ;

Il faut ici l'attendre.

## COLIN.

A Pappaïser pourrai-je parvenir ?

Hélas ! voudra-t'elle m'entendre ?

## LE DEVIN.

Avec un cœur fidèle & tendre

On a droit de tout obtenir.

*d part.*

Sur ce qu'elle doit dire allons la prévenir.

## SCENE V.

## COLIN.

JE vais revoir ma charmante maîtresse.

Adieu, châteaux, grandeurs, richesse,

Votre éclat ne me tente plus.

Si mes pleurs, mes soins affidus

Peuvent toucher ce que j'adore,

Je vous verrai renaître encore,

Doux momens que j'ai perdus.

DU VILLAGE. 109

Quand on sçait aimer & plaire,  
A-t'on besoin d'autre bien ?  
Rends-moi ton cœur, ma bergere ;  
Colin t'a rendu le sien.

Mon chalumeau, ma houlette ;  
Soyez mes seules grandeurs ;  
Ma parure est ma Colette,  
Mes trésors sont ses faveurs.

Que de Seigneurs d'importance  
Voudroient bien avoir sa foi !  
Malgré toute leur puissance,  
Ils sont moins heureux que moi.

---

SCENE VI.

COLIN, COLETTE parée.

COLIN *d part.*

Je l'apperçois... Je tremble en m'offrant à  
sa vue...

..... Sauvons-nous..... Je la perds  
si je fuis.....

COLETTE *d part.*

Il me voit..... Que je suis émue !  
Le cœur me bat.....

COLIN.

Je ne sçais où j'en suis ;

COLETTE.

Trop près, sans y songer, je me suis approchée.

COLIN.

Je ne puis m'en dédire, il la faut aborder.

*A Colette, d'un ton radouci, & d'un air moitié riant, moitié embarrassé.*

Ma Colette. . . . êtes-vous fâchée?

Je suis Colin: daignez me regarder.

COLETTE.

Colin m'aimoit, Colin m'étoit fidèle:

Je vous regarde, &amp; ne vois plus Colin.

COLIN.

Mon cœur n'a point changé: mon erreur trop  
cruelleVenoit d'un sort jetté par quelque esprit malin:  
Le Devin l'a détruit. Je suis, malgré l'envie,  
Toujours Colin, toujours plus amoureux.

COLETTE.

Par un sort, à mon tour, je me sens poursuivie.  
Le Devin n'y peut rien.

COLIN.

Que je suis malheureux!

COLETTE.

D'un amant plus constant. . . .

COLIN.

Ah! de ma mort suivie  
Votre infidélité. . . .

COLETTE.

Vos soins sont superflus ;  
Non, Colin, je ne t'aime plus.

COLIN.

Ta foi ne m'est point ravie ;  
Non, consulte mieux ton cœur :  
Toi-même, en m'ôtant la vie,  
Tu perdrais tout ton bonheur.

COLIN.

*à part.* Hélas ! Non, vous m'avez trahie ;  
Vos soins sont superflus :  
Non, Colin, je ne t'aime plus.

COLIN.

C'en est donc fait ! Vous voulez que je  
meure ;

Et je vais pour jamais m'éloigner du hameau.

COLETTE *rappelant Colin qui s'éloigne lentement.*

Colin ?

COLIN.

Quoi ?

COLETTE.

Tu me fuis ?

COLIN.

Faut-il que je demeure ;  
Pour vous voir un amant nouveau ?

## LE DEVIN

COLETTE.

Tant qu'à mon Colin j'ai sçu plaire,  
Mon sort combloit mes desirs.

COLIN.

Quand je plaisois à ma bergere,  
Je vivois dans les plaisirs.

COLETTE.

Depuis que son cœur me méprise,  
Un autre a gagné le mien.

COLIN.

Après les doux nœud quelle brise,  
Seroit-il un autre bien ?

*D'un ton pénétré.*

Ma Colette se dégage!

COLETTE.

Je crains un amant volage,

*Ensemble.*

Je me dégage à mon tour.

Mon cœur, devenu paisible,

Oubliera, s'il est possible,

Que tu lui fus } cher un jour ?  
                          } chere

COLIN.

Quelque bonheur qu'on me promette

Dans les nœuds qui me sont offerts,

Peuße encor préféré Colette

A tous les biens de l'univers.

COLETTE.

DU VILLAGE.

115

COLETTE.

Quoiqu'un Seigneur jeune, aimable,  
Me parle aujourd'hui d'amour,  
Colin m'eût semblé préférable  
A tout l'éclat de la Cour.

COLIN tendrement.

Ah, Colette!

COLETTE avec un soupir.

Ah, berger volage!

Faut-il t'aimer malgré moi?

Colin se jette aux pieds de Colette; elle lui fait remarquer à son chapeau un ruban fort riche qu'il a reçu de la Dame: Colin le jette avec dédain. Colette lui en donne un plus simple, dont elle étoit parée, & qu'il reçoit avec transport.

Ensemble.

A jamais Colin } je t'engage  
                          } t'engage

{ Mon cœur & { ma foi  
                          } Son sa

Qu'un doux mariage  
M'unisse avec toi.

Aimons-nous toujours sans partage!  
Que l'amour soit notre loi.

A jamais, &c.

Tome II.

11

## SCENE VII.

LE DEVIN, COLIN, COLETTE.

LE DEVIN.

**J**E vous ai délivrés d'un cruel maléfice;  
 Vous vous aimez encor, malgré les envieux.

COLIN.

*Ils offrent chacun un présent au Devin.*

Quel don pourroit jamais payer un tel service?

LE DEVIN *recevant des deux mains.*

Je suis assez payé, si vous êtes heureux.

Venez, jeunes garçons; venez, aimables filles:

Rassemblez-vous, venez les imiter.

Venez, galans bergers; venez, beautés gentilles,

En chantant leur bonheur, apprendre à le  
 goûter.



SCENE DERNIERE.  
 LE DEVIN, COLIN, COLETTE.  
 GARÇONS & FILLES DU VILLAGE.

LE CHŒUR.

COLIN revient à sa bergere ;  
 Célébrons un retour si beau.  
 Que leur amitié sincère  
 Soit un charme toujours nouveau ;  
 Du Devin de notre village  
 Chantons le pouvoir éclatant ;  
 Il ramene un amant volage ,  
 Et le rend heureux & constant.

COLIN.

ROMANCE.

Dans ma cabane obscure ;  
 Toujours soucis nouveaux ;  
 Vent, soleil, ou froidure ,  
 Toujours peine & travaux.  
 Colette, ma bergere ,  
 Si tu viens l'habiter ,  
 Colin dans sa chaumière  
 N'a rien à regretter.

Des champs, de la prairie  
 Retournant chaque soir ,  
 Chaque soir plus chérie  
 Je viendrai te revoir.

## LE DEVIN

Du soleil dans nos plaines  
 Devançant le retour,  
 Je charmerai mes peines  
 En chantant notre amour.

*Pantomime.*

## LE DEVIN.

Il faut tous à l'envi  
 Nous signaler ici ;  
 Si je ne puis sauter ainsi,  
 Je dirai pour ma part une chanson nouvelle.  
*Il tire une chanson de sa poche.*

I.

L'art à l'amour est favorable ;  
 Et sans art l'Amour sçait charmer ;  
 A la ville on est plus aimable,  
 Au village on sçait mieux aimer.

Ah ! pour l'ordinaire  
 L'Amour ne sçait guere  
 Ce qu'il permet, ce qu'il défend ;  
 C'est un enfant, c'est un enfant.

COLIN *répète le refrain.*

Ah ! pour l'ordinaire,  
 L'Amour ne sçait guere  
 Ce qu'il permet, ce qu'il défend ;  
 C'est un enfant, c'est un enfant.

*Regardant la chanson.*  
 Elle a d'autres couplets ! je la trouve assez belle.

DU VILLAGE. 117

COLETTE avec empressement.

Voyons, voyons, nous chanterons aussi.

( Elle prend la chanson. )

I I.

Ici de la simple nature,

L'Amour suit la naïveté;

En d'autres lieux, de la parure

Il cherche l'éclat emprunté.

Ah! pour l'ordinaire,

L'Amour ne sçait guere

Ce qu'il permet, ce qu'il défend;

C'est un enfant, c'est un enfant.

CHŒUR.

C'est un enfant, c'est un enfant.

COLIN.

I I I.

Souvent une flamme chérie

Est celle d'un cœur ingénu :

Souvent par la coquetterie

Un cœur volage est retenu.

Ah! pour l'ordinaire, &c.

( à la fin de chaque couplet, le chœur  
répète ce vers )

C'est un enfant, c'est un enfant.

LE DEVIN.

I V.

L'Amour, selon sa fantaisie,

Ordonne & dispose de nous :

Ce Dieu permet la jalousie,

Et ce Dieu punit les jaloux.

Ah! pour l'ordinaire, &c.

## LE DEVIN

COLIN.

V.

A voltiger de belle en belle ;  
 On perd souvent l'heureux instant ;  
 Souvent un berger trop fidèle  
 Est moins aimé qu'un inconstant.

Ah ! pour l'ordinaire, &c.

COLETTE.

VI.

A son caprice on est en butte,  
 Il veut les ris, il veut les pleurs ;  
 Par les... par les...

COLIN lui aidant à lire.

Par les rigueurs on le rebutte.

COLETTE.

On l'affoiblit par les faveurs :

*Ensemble.*

Ah ! pour l'ordinaire ;

L'Amour ne sçait guere

Ce qu'il permet, ce qu'il défend ;

C'est un enfant, c'est un enfant.

CHŒUR.

C'est un enfant, c'est un enfant.

*On danse.*

COLETTE.

Avec l'objet de mes amours,

Rien ne m'afflige, tout m'enchanté ;

Sans cesse il rit, toujours je chante ;

C'est une chaîne d'heureux jours.

Quand on sçait bien aimer, que la vie est  
charmante !

Tel, au milieu des fleurs qui brillent sur son  
cours,

Un doux ruisseau coule & serpente.

Quand on sçait bien aimer, que la vie est  
charmante !

*On danse.*

COLETTE.

Allons danser sous les ormeaux :

Animez-vous, jeunes fillettes.

Allons danser sous les ormeaux :

Galans, prenez vos chalumeaux.

LES VILLAGEOISES répètent ces quatre vers,

COLETTE.

Répétons mille chansonnettes :

Et pour avoir le cœur joyeux,

Dansons avec nos amoureux ;

Mais n'y restons jamais seulettes.

Allons danser sous les ormeaux, &c.

LES VILLAGEOISES.

Allons danser sous les ormeaux, &c.

COLETTE.

A la ville on fait bien plus de fracas ;

Mais sont-ils aussi gais dans leurs ébats ?

Toujours contens,

Toujours chantans ;

210 LE DEVIN DU VILLAGE.

Beauté sans fard,  
Plaisir sans art ;

Tous leurs concerts valent-ils nos musettes ?

Allons danser sous les ormeaux, &c.

LES VILLAGEOISES.

Allons danser sous les ormeaux, &c.



# DISCOURS

SUR L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS  
DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES.

PAR JEAN - JACQUES ROUSSEAU;  
CITOYEN DE GENEVE.

Non in depravatis, sed in his quæ bene secundùm  
naturam se habent, considerandum est quid sit  
naturale. ARISTOT. Politic. L. 2.

*ce discours plein de maximes hardies et  
d'idées bizarres, fut fait pour prouver que les  
hommes sont égaux. qu'ils étaient nés dans un  
état de nature, et qu'ils ont perverti l'ordre de la  
nature en se rassemblant. Son système est  
faux, les contes dont il embellit <sup>M</sup> sont bien vains.  
ce discours et sa dédicace sont des chefs d'œuvre  
d'une éloquence dont les anciens seuls nous  
avaient donné l'idée.*

# DISCOURS

SUR L'ORIGINE ET LES FONDAMENS  
DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES.  
PAR JEAN-JACQUES ROUSSEAU,  
CITOYEN DE GENÈVE.

Non in depreyatis, sed in his que bene secundum  
naturam se habent, considerandum est quid sit  
naturale. Aristot. Politic. l. 1. c. 2.

Tom II. Livre II. Chapitre II. M.

---

A

LA REPUBLIQUE  
DE GENEVE,

MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS,  
ET SOUVERAINS SEIGNEURS,

CONVAINCU qu'il n'appartient qu'au citoyen vertueux de rendre à sa patrie des honneurs qu'elle puisse avouer, il y a trente ans que je travaille à mériter de vous offrir un hommage public; & cette heureuse occasion suppléant en partie à ce que mes efforts n'ont pu faire, j'ai cru qu'il me seroit permis de consulter ici le zèle qui m'anime, plus que le droit qui devoit m'autoriser. Ayant eu le

M ij

bonheur de naître parmi vous ; comment pourrois-je méditer sur l'égalité que la nature a mise entre les hommes , & sur l'inégalité qu'ils ont instituée , sans penser à la profonde sagesse avec laquelle l'une & l'autre , heureusement combinées dans cet Etat , concourent de la maniere la plus approchante de la loi naturelle , & la plus favorable à la société , au maintien de l'ordre public , & au bonheur des particuliers ? En recherchant les meilleures maximes que le bon sens puisse dicter sur la constitution d'un gouvernement , j'ai été si frappé de les voir toutes en exécution dans le vôtre , que même , sans être né dans vos murs , j'aurois cru ne pouvoir me dispenser d'offrir ce tableau de la société humaine à celui de tous les peuples , qui me paroît en posséder les

plus grands avantages, & en avoir le mieux prévenu les abus.

Si j'avois eu à choisir le lieu de ma naissance, j'aurois choisi une société d'une grandeur bornée par l'étendue des facultés humaines, c'est-à-dire, par la possibilité d'être bien gouvernée, & où chacun fuffisant à son emploi, nul n'eût été contraint de commettre à d'autres les fonctions dont il étoit chargé: un Etat où tous les particuliers se connoissant entr'eux, les manœuvres obscures du vice, ni la modestie de la vertu, n'eussent pu se dérober aux regards & au jugement du public; & où cette douce habitude de se voir & de se connoître, fît de l'amour de la patrie, l'amour des citoyens, plutôt que celui de la terre.

J'aurois voulu naître dans un pays où le Souverain & le peuple

ne pussent avoir qu'un seul & même intérêt, afin que tous les mouvemens de la machine ne tendissent jamais qu'au bonheur commun ; ce qui ne pouvant se faire, à moins que le peuple & le Souverain ne soient une même personne ; il s'enfuit que j'aurois voulu naître sous un gouvernement démocratique, sagement tempéré.

J'aurois voulu vivre & mourir libre, c'est-à-dire, tellement soumis aux loix, que ni moi, ni personne n'en pût secouer l'honorable joug ; ce joug salutaire & doux, que les têtes les plus fieres portent d'autant plus docilement qu'elles sont faites pour n'en porter aucun autre.

J'aurois donc voulu que personne dans l'Etat n'eût pu se dire au-dessus de la loi, & que personne au dehors n'en pût imposer que

l'Etat fût obligé de reconnoître. Car, quelle que puisse être la constitution d'un gouvernement, s'il s'y trouve un seul homme qui ne soit pas soumis à la loi, tous les autres sont nécessairement à la discrétion de celui-là ; (\*) & s'il y a un chef national, & un autre chef étranger, quelque partage d'autorité qu'ils puissent faire, il est impossible que l'un & l'autre soient bien obéis, & que l'Etat soit bien gouverné.

Je n'aurois point voulu habiter une république de nouvelle institution, quelques bonnes loix qu'elle pût avoir ; de peur que le gouvernement autrement constitué peut-être qu'il ne faudroit pour le moment, ne convenant pas aux nouveaux citoyens, ou les citoyens au nouveau gouvernement, l'Etat ne fût sujet à être

ébranlé & détruit presque dès sa naissance. Car, il en est de la liberté, comme de ces alimens solides & succulens, ou de ces vins généreux, propres à nourrir & fortifier les tempéramens robustes qui en ont l'habitude; mais qui accablent, ruinent & enyvrent les foibles & délicats qui n'y font point faits. Les peuples une fois accoutumés à des maîtres, ne sont plus en état de s'en passer. S'ils tentent de secouer le joug, ils s'éloignent d'autant plus de la liberté, que, prenant pour elle une licence effrénée qui lui est opposée, leurs révolutions les livrent presque toujours à des séducteurs qui ne font qu'aggraver leurs chaînes. Le peuple Romain lui-même, ce modèle de tous les peuples libres, ne fut point en état de se gouverner en sortant de l'oppression des Tar-

quins. Avili par l'esclavage & les travaux ignominieux qu'ils lui avoient imposés, ce n'étoit d'abord qu'une stupide populace qu'il fallut ménager, & gouverner avec la plus grande sagesse, afin que s'accoutumant peu à peu à respirer l'air salutaire de la liberté, ces âmes énervées, ou plutôt abruties sous la tyrannie, acquissent par degrés cette sévérité de mœurs, & cette fierté de courage, qui en firent enfin le plus respectable de tous les peuples. J'aurois donc cherché pour ma patrie une heureuse & tranquille république, dont l'ancienneté se perdit en quelque sorte dans la nuit des temps; qui n'eût éprouvé que des atteintes propres à manifester & affermir dans ses habitans le courage & l'amour de la patrie, & où les citoyens, accoutumés de longue main à une

sage indépendance, fussent, non-seulement libres, mais dignes de l'être.

J'aurois voulu me choisir une patrie, détournée par une heureuse impuissance, du féroce amour des conquêtes, & garantie par une position encore plus heureuse, de la crainte de devenir elle-même la conquête d'un autre Etat : une ville libre placée entre plusieurs peuples, dont aucun n'eût intérêt à l'envahir, & dont chacun eût intérêt d'empêcher les autres de l'envahir eux-mêmes : une république, en un mot, qui ne tentât point l'ambition de ses voisins, & qui pût raisonnablement compter sur leur secours au besoin. Il s'enfuit que dans une position si heureuse, elle n'auroit eu rien à craindre que d'elle-même; & que si ses citoyens s'étoient exercés aux ar-

mes, c'eût été plutôt pour entretenir chez eux cette ardeur guerrière, & cette fierté de courage qui sied si bien à la liberté, & qui en nourrit le goût, que par la nécessité de pourvoir à leur propre défense.

J'aurois cherché un pays où le droit de législation fût commun à tous les citoyens ; car, qui peut mieux sçavoir qu'eux sous quelles conditions il leur convient de vivre ensemble dans une même société ? Mais je n'aurois pas approuvé des plébiscites semblables à ceux des Romains, où les chefs de l'Etat & les plus intéressés à sa conservation étoient exclus des délibérations dont souvent dépendoit son salut ; & où par une absurde conséquence les Magistrats étoient privés des droits dont jouissoient les simples citoyens.

Au contraire, j'aurois désiré que pour arrêter les projets intéressés & mal conçus, & les innovations dangereuses qui perdirent enfin les Athéniens, chacun n'eût pas le pouvoir de proposer de nouvelles loix à sa fantaisie; que ce droit appartînt aux seuls Magistrats; qu'ils en usassent même avec tant de circonspection; que le peuple de son côté fût si réservé à donner son consentement à ces loix, & que la promulgation ne pût s'en faire qu'avec tant de solemnité, qu'avant que la constitution fût ébranlée, on eût le temps de se convaincre que c'est sur-tout la grande antiquité des loix qui les rend saintes & vénérables, que le peuple méprise bientôt celles qu'il voit changer tous les jours, & qu'en s'accoutumant à négliger les anciens usages, sous prétexte de

faire mieux, on introduit souvent de grands maux pour en corriger de moindres.

J'aurois fui surtout, comme nécessairement mal gouvernée, une république où le peuple croyant pouvoir se passer de ses magistrats, ou ne leur laisser qu'une autorité précaire, auroit imprudemment gardé l'administration des affaires civiles, & l'exécution de ses propres loix. Telle dut être la grossiere constitution des premiers gouvernemens sortant immédiatement de l'état de nature; & tel fut encore un des vices qui perdirent la République d'Athènes.

Mais j'aurois choisi celle où les particuliers se contentant de donner la sanction aux loix, & de décider en corps, & sur le rapport des chefs, les plus importantes affaires publiques, établirent des

tribunaux respectés ; en distingueroient avec soin les divers départemens ; éliroient d'année en année les plus capables & les plus intégrés de leurs concitoyens , pour administrer la Justice & gouverner l'Etat ; & où la vertu des magistrats portant ainsi témoignage de la sagesse du peuple , les uns & les autres s'honoreroient mutuellement. De sorte que , si jamais de funestes mal-entendus venoient à troubler la concorde publique , ces temps mêmes d'aveuglement & d'erreurs fussent marqués par des témoignages de modération , d'estime réciproque , & d'un commun respect pour les loix ; présages & garants d'une réconciliation sincère & perpétuelle.

Tels sont , **MAGNIFIQUES , TRÉS-HONORÉS, ET SOUVERAINS SEIGNEURS** , les avantages que

j'aurois recherché dans la patrie que je me ferois choisie. Que si la Providence y avoit ajouté de plus une situation charmante, un climat tempéré, un pays fertile, & l'aspect le plus délicieux qui soit sous le ciel, je n'aurois désiré pour combler mon bonheur que de jouir de tous ces biens dans le sein de cette heureuse patrie, vivant paisiblement dans une douce société avec mes concitoyens, exerçant envers eux, & à leur exemple, l'humanité, l'amitié & toutes les vertus, & laissant après moi l'honorable mémoire d'un homme de bien, & d'un honnête & vertueux patriote.

Si, moins heureux, ou trop tard sage, je m'étois vu réduit à finir en d'autres climats une infirme & languissante carrière, regrettant inutilement le repos & la paix dont

une jeunesse imprudente m'auroit privé ; j'aurois du moins nourri dans mon ame ces mêmes sentimens dont je n'aurois pu faire usage dans mon pays ; & pénétré d'une affection tendre & désintéressée pour mes concitoyens éloignés, je leur aurois adressé du fond de mon cœur à peu près le discours suivant :

Mes chers concitoyens, ou plutôt mes freres, puitque les liens du sang, ainsi que les loix, nous unissent presque tous, il m'est doux de ne pouvoir penser à vous, sans penser en même temps à tous les biens dont vous jouissez, & dont nul de vous, peut-être, ne sent mieux le prix que moi, qui les ai perdus. Plus je réfléchis sur votre situation politique & civile, & moins je puis imaginer que la nature des choses humaines puisse en  
comporter

## DEDICACE. 137

comporter une meilleure. Dans tous les autres gouvernemens, quand il est question d'assurer le plus grand bien de l'Etat, tout se borne toujours à des projets en idées, & tout au plus à de simples possibilités. Pour vous, votre bonheur est tout fait, il ne faut qu'en jouir, & vous n'avez plus besoin pour devenir parfaitement heureux, que de sçavoir vous contenter de l'être. Votre souveraineté acquise ou recouvrée à la pointe de l'épée, & conservée durant deux siècles à force de valeur & de sagesse, est enfin pleinement & universellement reconnue. Des traités honorables fixent vos limites, assurent vos droits, & affermissent votre repos. Votre constitution est excellente, dictée par la plus sublime raison, & garantie par des Puissances amies & respec-

tables ; votre Etat est tranquille , vous n'avez ni guerre , ni conquérans à craindre ; vous n'avez point d'autres maîtres que de sages loix que vous avez faites , administrées par des magistrats intégres qui font de votre choix ; vous n'êtes ni assez riches pour vous énerver par la moleste , & perdre dans de vaines délices le goût du vrai bonheur & des solides vertus , ni assez pauvres pour avoir besoin de plus de secours étrangers que ne vous en procure votre industrie ; & cette liberté précieuse qu'on ne maintient chee les grandes nations qu'avec des impôts exorbitans , ne vous coûte presque rien à conserver.

Puisse durer toujours , pour le bonheur de ses citoyens , & l'exemple des peuples , une république si sagement & si heureusement

DEDICACE. 139

constituée ! Voilà le seul vœu qui vous reste à faire , & le seul soin qui vous reste à prendre. C'est à vous seuls désormais , non à faire votre bonheur ( vos ancêtres vous en ont évité la peine ) mais à le rendre durable par la sagesse d'en bien user. C'est de votre union perpétuelle , de votre obéissance aux loix , de votre respect pour leurs ministres que dépend votre conservation. S'il reste parmi vous le moindre germe d'aigreur ou de défiance , hâtez - vous de le détruire comme un levain funeste , d'où résulteroit tôt ou tard vos malheurs & la ruine de l'Etat : Je vous conjure de rentrer tous au fond de votre cœur , & de consulter la voix secrète de votre conscience. Quelqu'un parmi vous connoît-il dans l'univers un corps plus intègre , plus éclairé , plus

respectable que celui de votre magistrature ? Tous les membres ne vous donnent-ils pas l'exemple de la modération, de la simplicité de mœurs, du respect pour les loix, & de la plus sincère réconciliation : rendez donc sans réserve à de si sages chefs cette salutaire confiance que la raison doit à la vertu ; songez qu'ils font de votre choix, qu'ils le justifient ; & que les honneurs dûs à ceux que vous avez constitués en dignité, retombent nécessairement sur vous-mêmes. Nul de vous n'est assez peu éclairé pour ignorer qu'où cesse la vigueur des loix, & l'autorité de leurs défenseurs, il ne peut y avoir ni fureté, ni liberté pour personne. De quoi s'agit-il donc entre vous, que de faire de bon cœur & avec une juste confiance, ce que vous feriez toujours obli-

DEDICACE. 141

gés de faire par un véritable intérêt, par devoir, & pour la raison? Qu'une coupable & funeste indifférence pour le maintien de la constitution ne vous fasse jamais négliger au besoin les sages avis des plus éclairés, & des plus zélés d'entre vous: mais que l'équité, la modération, la plus respectueuse fermeté, continuent de régler toutes vos démarches, & de montrer en vous à tout l'univers l'exemple d'un peuple fier & modeste, aussi jaloux de sa gloire que de sa liberté. Gardez-vous sur-tout, & ce sera mon dernier conseil, d'écouter jamais des interprétations sinistres, & des discours envenimés, dont les motifs secrets sont souvent plus dangereux, que les actions qui en sont l'objet. Toute une maison s'éveille, & se tient en allarmes aux premiers cris d'un

bon & fidèle gardien , qui n'aboie jamais qu'à l'approche des voleurs ; mais on hait l'importunité de ces animaux bruyans , qui troublent sans cesse le repos public , & dont les avertissemens continuels & déplacés ne se font pas même écouter au moment qu'ils sont nécessaires.

Et vous , MAGNIFIQUES ET TRÉS-HONORÉS SEIGNEURS ; vous , dignes & respectables magistrats d'un peuple libre ; permettez-moi de vous offrir en particulier mes hommages & mes devoirs. S'il y a dans le monde un rang propre à illustrer ceux qui l'occupent , c'est , sans doute , celui que donnent les talens & la vertu ; celui dont vous vous êtes rendus dignes , & auquel vos concitoyens vous ont élevés. Leur propre mérite ajoute encore au

DEDICACE. 143

vôtre un nouvel éclat ; & chois-  
fis par des hommes capables d'en  
gouverner d'autres , pour les gou-  
verner eux-mêmes , je vous trou-  
ve autant au-dessus des autres Ma-  
gistrats , qu'un peuple libre , & sur-  
tout celui que vous avez l'hon-  
neur de conduire , est par ses lu-  
mieres , & par sa raison au-dessus  
de la populace des autres Etats.

Qu'il me soit permis de citer  
un exemple dont il devroit rester  
de meilleures traces , & qui sera  
toujours présent à mon cœur. Je  
ne me rappelle point sans la plus  
douce émotion la mémoire du ver-  
tueux citoyen de qui j'ai reçu le  
jour , & qui souvent entretint mon  
enfance du respect qui vous étoit  
dû. Je le vois encore vivant du  
travail de ses mains , & nourrissant  
son ame des vérités les plus su-  
blimes. Je vois Tacite , Plutarque ,

& Grotius, mêlés devant lui avec les instrumens de son métier. Je vois à ses côtés un fils chéri recevant avec trop peu de fruit les tendres instructions du meilleur des peres. Mais si les égaremens d'une folle jeunesse me firent oublier durant un temps de si sages leçons, j'ai le bonheur d'éprouver enfin que, quelque penchant qu'on ait vers le vice, il est difficile qu'une éducation dont le cœur se mêle reste perdue pour toujours.

Tels sont, MAGNIFIQUES ET TRÈS-HONORÉS SEIGNEURS, les citoyens, & même les simples habitans nés dans l'Etat que vous gouvernés; tels sont ces hommes instruits & sensés, dont, sous le nom d'ouvriers & de peuple, on a chez les autres Nations des idées si basses & si fausses. Mon pere, je l'avoue avec joie, n'étoit point distingué

distingué parmi ses concitoyens ;  
il n'étoit que ce qu'ils sont tous ;  
& tel qu'il étoit , il n'y a point de  
pays où sa société n'eût été re-  
cherchée , cultivée , & même avec  
fruit , par les plus honnêtes gens.  
Il ne m'appartient pas , & grace  
au ciel , il n'est pas nécessaire de  
vous parler des égards que peu-  
vent attendre de vous des hom-  
mes de cette trempe , vos égaux  
par l'éducation , ainsi que par les  
droits de la nature & de la naissan-  
ce ; vos inférieurs par leur volon-  
té , par la préférence qu'ils de-  
voient à votre mérite , qu'ils lui  
ont accordée , & pour laquelle  
vous leur devez à votre tour une  
forte de reconnoissance. J'apprens  
avec une vive satisfaction de com-  
bien de douceur & de condescen-  
dance vous tempérez avec eux la  
gravité convenable aux ministres

des loix ; combien vous leur rendez en estime & en attentions ce qu'ils vous doivent d'obéissance & de respects ; conduite pleine de justice & de sagesse , propre à éloigner de plus en plus la mémoire des événemens malheureux qu'il faut oublier pour ne les revoir jamais : conduite d'autant plus judicieuse , que ce peuple équitable & généreux se fait un plaisir de son devoir , qu'il aime naturellement à vous honorer , & que les plus ardens à soutenir leurs droits , sont les plus portés à respecter les vôtres.

Il ne doit pas être étonnant que les chefs d'une société civile en aiment la gloire & le bonheur : mais il l'est trop pour le repos des hommes , que ceux qui se regardent comme les magistrats , ou plutôt comme les maîtres d'une

DEDICACE. 147

patrie plus sainte & plus sublime, témoignent quelque amour pour la patrie terrestre qui les nourrit. Qu'il m'est doux de pouvoir faire en notre faveur une exception si rare, & placer au rang de nos meilleurs citoyens, ces zélés dépositaires des dogmes sacrés, autorisés par les loix, ces vénérables pasteurs des ames, dont la vive & douce éloquence porte d'autant mieux dans les cœurs les maximes de l'Évangile, qu'ils commencent toujours par les pratiquer eux-mêmes! Tout le monde sçait avec quel succès le grand art de la chaire est cultivé à Genève; mais, trop accoutumés à voir dire d'une maniere, & faire d'une autre, peu de gens sçavent jusqu'à quel point l'esprit du christianisme, la sainteté des mœurs, la sévérité pour soi-même, & la douceur pour

autrui, régner dans le corps de nos ministres. Peut-être appartient-il à la seule ville de Genève de montrer l'exemple édifiant d'une aussi parfaite union entre une société de théologiens & de gens de lettres. C'est en grande partie sur leur sagesse & leur modération reconnues, c'est sur leur zèle pour la prospérité de l'état que je fonde l'espérance de son éternelle tranquillité: & je remarque avec un plaisir mêlé d'étonnement & de respect, combien ils ont d'horreur pour les affreuses maximes de ces hommes sacrés & barbares, dont l'Histoire fournit plus d'un exemple, & qui, pour soutenir les prétendus droits de Dieu, c'est-à-dire, leurs intérêts, étoient d'autant moins avares du sang humain, qu'ils se flattoient que le leur seroit toujours respecté.

## DEDICACE. 149

Pourrois-je oublier cette précieuse moitié de la République qui fait le bonheur de l'autre, & dont la douceur & la sagesse y maintiennent la paix & les bonnes mœurs? Aimables & vertueuses citoyennes, le sort de votre sexe sera toujours de gouverner le nôtre. Heureux! quand votre chaste pouvoir exercé seulement dans l'union conjugale, ne se fait sentir que pour la gloire de l'Etat & le bonheur public! C'est ainsi que les femmes commandoient à Sparte, & c'est ainsi que vous méritez de commander à Genève. Quel homme barbare pourroit résister à la voix de l'honneur & de la raison dans la bouche d'une tendre épouse? Et qui ne mépriseroit un vain luxe, en voyant votre simple & modeste parure, qui par l'éclat qu'elle tient de vous, semble être la plus favo-

nable à la beauté? C'est à vous de maintenir toujours par votre aimable & innocent empire, & par votre esprit insinuant, l'amour des loix dans l'Etat, & la concorde parmi les citoyens; de réunir par d'heureux mariages les familles divisées; & sur-tout, de corriger par la persuasive douceur de vos leçons, & par les graces modestes de votre entretien, les travers que nos jeunes gens vont prendre en d'autres pays, d'où, au lieu de tant de choses utiles dont ils pourroient profiter, ils ne rapportent, avec un ton puérile, & des airs ridicules, pris parmi des femmes perdues, que l'admiration de je ne sçais quelles prétendues grandeurs, frivoles dédommagemens de la servitude, qui ne vaudront jamais l'auguste liberté. Soyez donc toujours ce que vous êtes, les chastes

gardiennes des mœurs, & les doux liens de la paix; & continuez de faire valoir en toute occasion les droits du cœur & de la nature au profit du devoir & de la vertu.

Je me flatte de n'être point démenti par l'événement, en fondant sur de tels garants l'espoir du bonheur commun des citoyens, & de la gloire de la République. J'avoue qu'avec tous ces avantages, elle ne brillera pas de cet éclat, dont la plupart des yeux sont éblouis, & dont le puérile & funeste goût est le plus mortel ennemi du bonheur & de la liberté. Qu'une jeunesse dissolue aille chercher ailleurs des plaisirs faciles, & de longs repentirs: que les prétendus gens de goût admirent en d'autres lieux la grandeur des Palais, la beauté des équipages, les superbes ameublemens, la pompe

des spectacles, & tous les raffinemens de la mollesse & du luxe: A Genève, on ne trouvera que des hommes: mais pourtant un tel spectacle a bien son prix, & ceux qui le rechercheront, vaudront bien les admirateurs du reste.

Daignez, MAGNIFIQUES, TRÉS-HONORÉS ET SOUVERAINS SEIGNEURS, recevoir tous avec la même bonté les respectueux témoignages de l'intérêt que je prens à votre prospérité commune. Si j'étois assez malheureux pour être coupable de quelque transport indiscret dans cette vive effusion de mon cœur, je vous supplie de le pardonner à la tendre affection d'un vrai patriote, & au zèle ardent & légitime d'un homme qui n'envisage point de plus grand bonheur pour

DEDICACE. 153

lui-même que celui de vous voir  
tous heureux.

Je suis avec le plus profond  
respect,

MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS  
ET SOUVERAINS SEIGNEURS,

Votre très-humble & très-obéi-  
sant serviteur & Concitoyen,

JEAN-JACQUES ROUSSEAU;

*A Chamberri, le 12. Juin 1754.*

---

**P R É F A C E.**

**L**A plus utile & la moins avancée de toutes les connoissances humaines, me paroît être celle de l'homme (\*2); & j'ose dire que la seule inscription du Temple de Delphes contenoit un précepte plus important & plus difficile que tous les gros livres des Moralistes. Aussi, je regarde le sujet de ce Discours, comme une des questions les plus intéressantes que la Philosophie puisse proposer, & malheureusement pour nous, comme une des plus épineuses que les Philosophes puissent résoudre : Car, comment connoître la source de l'inégalité parmi les hommes, si l'on ne commence par les connoître eux-mêmes? Et comment l'homme viendra-t'il à bout de se voir tel que l'a formé la nature, à travers tous les changemens que la succession des

temps & des choses a dû produire dans sa constitution originelle, & de démêler ce qui tient de son propre fonds, d'avec ce que les circonstances & ses progrès ont ajouté ou changé à son état primitif? Semblable à la statue de Glaucus, que le temps, la mer & les orages avoient tellement défigurée, qu'elle ressembloit moins à un Dieu qu'à une bête féroce, l'ame humaine altérée au sein de la société par mille causes sans cesse renaissantes, par l'acquisition d'une multitude de connoissances & d'erreurs, par les changemens arrivés à la constitution des corps, & par le choc continuel des passions, a pour ainsi dire changé d'apparence, au point d'être presque méconnoissable; & l'on n'y retrouve plus, au lieu d'un être agissant toujours par des principes certains & invariables, au lieu de cette céleste & majestueuse simplicité dont son auteur l'avoit empreinte, que le difforme contraste de

la passion qui croit raisonner & de l'entendement en délire.

Ce qu'il y a de plus cruel encore, c'est que tous les progrès de l'espèce humaine, l'éloignant sans cesse de son état primitif, plus nous accumulons de nouvelles connoissances, & plus nous nous ôtons les moyens d'acquérir la plus importante de toutes, & que c'est en un sens à force d'étudier l'homme, que nous nous sommes mis hors d'état de le connoître.

Il est aisé de voir que c'est dans ces changemens successifs de la constitution humaine, qu'il faut chercher la première origine des différences qui distinguent les hommes, lesquels d'un commun aveu, sont naturellement aussi égaux entr'eux, que l'étoient les animaux de chaque espèce, avant que diverses causes physiques eussent introduit dans quelques-unes les variétés que nous y remarquons. En effet il n'est pas concevable que ces premiers changemens, par quelque

moyen qu'ils soient arrivés, ayent altéré tout à la fois & de la même maniere tous les individus de l'espèce; mais les uns s'étant perfectionnés ou détériorés, & ayant acquis diverses qualités bonnes ou mauvaises, qui n'étoient point inhérentes à leur nature, les autres restèrent plus longtems dans leur état originel; & telle fut parmi les hommes la première source de l'inégalité, qu'il est plus aisé de démontrer ainsi en général, que d'en assigner avec précision les véritables causes.

Que mes lecteurs ne s'imaginent donc pas que j'ose me flatter d'avoir vu ce qui me paroît si difficile à voir. J'ai commencé quelques raisonnemens; j'ai hasardé quelques conjectures, moins dans l'espérance de résoudre la question, que dans l'intention de l'éclaircir & de la réduire à son véritable état. D'autres pourront aisément aller plus loin dans la même route, sans qu'il soit facile à personne

d'arriver au terme. Car ce n'est pas une légère entreprise de démêler ce qu'il y a d'originair & d'artificiel dans la nature actuelle de l'homme, & de bien connoître un état qui n'existe plus, qui n'a peut-être point existé, qui probablement n'existera jamais, & dont il est pourtant nécessaire d'avoir des notions justes pour bien juger de notre état présent. Il faudroit même plus de philosophie qu'on ne pense, à celui qui entreprendroit de déterminer exactement les précautions à prendre pour faire sur ce sujet de solides observations; & une bonne solution du problème suivant ne me paroîtroit pas indigne des Aristotes & des Plines de notre siècle: *Quelles expériences seroient nécessaires pour parvenir à connoître l'homme naturel; & quels sont les moyens de faire ces expériences au sein de la société?* Loin d'entreprendre de résoudre ce problème, je crois en avoir assez médité le sujet, pour

ofer répondre d'avance, que les plus grands Philosophes ne seront pas trop bons pour diriger ces expériences, ni les plus puissans Souverains pour les faire; concours auquel il n'est guere raisonnable de s'attendre, surtout avec la persévérance, ou plutôt la succession de lumieres & de bonne volonté, nécessaire de part & d'autre pour arriver au succès.

Ces recherches si difficiles à faire, & auxquelles on a si peu songé jusqu'ici, sont pourtant les seuls moyens qui nous restent de lever une multitude de difficultés qui nous dérobent la connoissance des fondemens réels de la société humaine. C'est cette ignorance de la nature de l'homme, qui jette tant d'incertitude & d'obscurité sur la véritable définition du droit naturel: car, l'idée du droit, dit Mr. Burlamaqui, & plus encore celle du droit naturel, sont manifestement des idées relatives à la nature de l'homme. C'est donc de cette na-

ture même de l'homme, continue-t-il, de sa constitution & de son état, qu'il faut déduire les principes de cette science.

Ce n'est point sans surprise & sans scandale, qu'on remarque le peu d'accord qui regne sur cette importante matière entre les divers Auteurs qui en ont traité. Parmi les plus graves écrivains, à peine en trouve-t'on deux qui soient du même avis sur ce point. Sans parler des anciens Philosophes, qui semblent avoir pris à tâche de se contredire entre eux sur les principes les plus fondamentaux, les Jurisconsultes Romains assujettissent indifféremment l'homme, & tous les autres animaux à la même loi naturelle, parce qu'ils considèrent plutôt sous ce nom la loi que la nature s'impose à elle-même, que celle qu'elle prescrit; ou plutôt, à cause de l'acception particulière selon laquelle ces Jurisconsultes entendent le mot de loi, qu'ils semblent n'avoir pris

pris en cette occasion, que pour l'expression des rapports généraux, établis par la nature entre tous les êtres animés, pour leur commune conservation. Les modernes ne reconnoissant sous le nom de loi, qu'une règle prescrite à un être moral, c'est-à-dire, intelligent, libre & considéré dans ses rapports avec d'autres êtres, bornent conséquemment au seul animal doué de raison, c'est-à-dire, à l'homme, la compétence de la loi naturelle; mais définissant cette loi chacun à sa mode, ils l'établissent tous sur des principes si métaphysiques, qu'il y a même parmi nous bien peu de gens en état de comprendre ces principes, loin de pouvoir les trouver d'eux-mêmes. De sorte que toutes les définitions de ces sçavans hommes, d'ailleurs en perpétuelle contradiction entre elles, s'accordent seulement en ceci, qu'il est impossible d'entendre la loi de nature, & par conséquent d'y obéir,

fans être un très-grand raisonneur & un profond Métaphysicien. Ce qui signifie précisément que les hommes ont dû employer pour l'établissement de la société, des lumieres qui ne se développent qu'avec beaucoup de peine, & pour fort peu de gens, dans le sein de la société même.

Connoissant si peu la nature, & s'accordant si mal sur le sens du mot *Loi*, il seroit bien difficile de convenir d'une bonne définition de la loi naturelle. Aussi toutes celles qu'on trouve dans les livres, outre le défaut de n'être point uniformes, ont-elles encore celui d'être tirées de plusieurs connoissances que les hommes n'ont point naturellement, & des avantages dont ils ne peuvent concevoir l'idée, qu'après être sortis de l'état de nature. On commence par rechercher les règles, dont pour l'utilité commune il seroit à propos que les hommes convinssent entr'eux; & puis on donne le nom de loi na-

turelle à la collection de ces règles, fans autre preuve que le bien qu'on trouve qui résulteroit de leur pratique universelle. Voilà assurément une maniere très-commode de composer des définitions, & d'expliquer la nature des choses par des convenances presque arbitraires.

Mais tant que nous ne connoissons point l'homme naturel ; c'est en vain que nous voudrions déterminer la loi qu'il a reçue, ou celle qui convient le mieux à sa constitution. Tout ce que nous pouvons voir très-clairement au sujet de cette loi, c'est que non-seulement, pour qu'elle soit loi, il faut que la volonté de celui qu'elle oblige, puisse s'y soumettre avec connoissance ; mais qu'il faut encore, pour qu'elle soit naturelle, qu'elle parle immédiatement par la voix de la nature.

Laissons donc tous les livres scientifiques qui ne nous apprennent qu'à voir les hommes tels qu'ils se sont

faits , & méditant sur les premières & plus simples opérations de l'ame humaine , j'y crois appercevoir deux principes antérieurs à la raison , dont l'un nous intéresse ardemment à notre bien-être , & à la conservation de nous-mêmes , & l'autre nous inspire une répugnance naturelle à voir périr ou souffrir tout être sensible , & principalement nos semblables. C'est du concours & de la combinaison que notre esprit est en état de faire de ces deux principes , sans qu'il soit nécessaire d'y faire entrer celui de la sociabilité , que me paroissent découler toutes les règles du droit naturel ; règles que la raison est ensuite forcée de rétablir sur d'autres fondemens , quand par ses développemens successifs , elle est venue à bout d'étouffer la nature.

De cette maniere , on n'est point obligé de faire de l'homme un philosophe , avant que d'en faire un homme. Ses devoirs envers autrui

ne lui font pas uniquement dictés par les tardives leçons de la sagesse ; & tant qu'il ne résistera point à l'impulsion intérieure de la commisération , il ne fera jamais du mal à un autre homme , ni même à aucun être sensible , excepté dans le cas légitime où sa conservation se trouvant intéressée , il est obligé de se donner la préférence à lui-même. Par ce moyen , on termine aussi les anciennes disputes sur la participation des animaux à la loi naturelle : car , il est clair que , dépourvus de lumières & de liberté , ils ne peuvent reconnoître cette loi ; mais tenant en quelque chose à notre nature par la sensibilité dont ils sont doués ; on jugera qu'ils doivent aussi participer au droit naturel , & que l'homme est assujetti envers eux à quelque espèce de devoirs. Il semble , en effet , que si je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable , c'est moins parce qu'il est un être raisonnable , que

parce qu'il est un être sensible ; qualité , qui étant commune à la bête & à l'homme , doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre.

Cette même étude de l'homme originel , de ses vrais besoins , & des principes fondamentaux de ses devoirs , est encore le seul bon moyen qu'on puisse employer , pour lever ces foules de difficultés qui se présentent sur l'origine de l'inégalité morale , sur les vrais fondemens du corps politique , sur les droits réciproques de ses membres , & sur mille autres questions semblables ; aussi importantes que mal éclaircies.

En considérant la société humaine d'un regard tranquille & défintéressé , elle ne semble montrer d'abord que la violence des hommes puissans , & l'oppression des foibles ; l'esprit se révolte contre la dureté des uns ; on est porté à déplorer l'aveuglement des autres ; & comme rien n'est moins

fable parmi les hommes que ces relations extérieures, que le hazard produit plus souvent que la sagesse, & qu'on appelle foiblesse ou puissance, richesse ou pauvreté, les établissemens humains paroissent au premier coup d'œil fondés sur des monceaux de fable mouvant; ce n'est qu'en les examinant de près, ce n'est qu'après avoir écarté la poussiere & le fable qui environnent l'édifice, qu'on apperçoit la base inébranlable sur laquelle il est élevé, & qu'on apprend à en respecter les fondemens. Or, sans l'étude sérieuse de l'homme, de ses facultés naturelles, & de leurs développemens successifs, on ne viendra jamais à bout de faire ces distinctions, & de séparer dans l'actuelle constitution des choses, ce qu'a fait la volonté divine, d'avec ce que l'art humain a prétendu faire. Les recherches politiques & morales, auxquelles donne lieu l'importante question que j'examine, sont donc utiles

de toutes manieres ; & l'histoire hypothétique des gouvernemens est pour l'homme une leçon instructive à tous égards. En considérant ce que nous serions devenus, abandonnés à nous-mêmes, nous devons apprendre à bénir celui dont la main bienfaisante, corrigeant nos institutions, & leur donnant une assiette inébranlable, a prévenu les désordres qui devroient en résulter, & fait naître notre bonheur des moyens qui sembloient devoir combler notre misere.

*Quem te Deus esse*

*Jussit, & humanâ quâ parte locatus es, in re  
Disce.*

AVERTISSEMENT

---

# AVERTISSEMENT

## SUR LES NOTES.

*J'AI ajouté quelques notes à cet ouvrage, selon ma coutume paresseuse de travailler à bâton rompu. Ces notes s'écartent quelquefois assez du sujet pour n'être pas bonnes à lire avec le texte. Je les ai donc rejetées à la fin du Discours, dans lequel j'ai tâché de suivre de mon mieux le plus droit chemin. Ceux qui auront le courage de recommencer, pourront s'amuser la seconde fois à battre les buissons, & tenter de parcourir les notes. Il y aura peu de mal que les autres ne les lisent point du tout.*

# QUESTION

*Proposée par l'Académie de Dijon.*

Quelle est l'origine de l'inégalité  
parmi les hommes ; & si elle est au-  
torisée par la Loi naturelle ?



# DISCOURS

## SUR L'ORIGINE

ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ

PARMI LES HOMMES.

C'EST de l'homme que j'ai à parler; & la question que j'examine m'apprend que je vais parler à des hommes; car, on n'en propose point de semblables quand on craint d'honorer la vérité. Je défendrai donc avec confiance la cause de l'humanité devant les sages qui m'y invitent; & je ne serai pas mécontent de moi-même, si je me rends digne de mon sujet & de mes juges.

Je conçois dans l'espèce humaine deux sortes d'inégalité; l'une que j'appelle naturelle ou physique, parce

qu'elle est établie par la nature, & qui consiste dans la différence des âges, de la fanté, des forces du corps, & des qualités de l'esprit, ou de l'ame; l'autre qu'on peut appeller inégalité morale, ou politique, parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, & qu'elle est établie, ou du moins autorisée par le consentement des hommes. Celle-ci consiste dans les différens privilèges, dont quelques-uns jouissent, au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissans qu'eux, ou même de s'en faire obéir.

On ne peut pas demander quelle est la source de l'inégalité naturelle, parce que la réponse se trouveroit énoncée dans la simple définition du mot: On peut encore moins chercher, s'il n'y auroit point quelque liaison essentielle entre les deux inégalités; car ce seroit demander, en d'autres termes, si ceux qui commandent valent nécessairement mieux

que ceux qui obéissent ; & si la force du corps ou de l'esprit , la sagesse ou la vertu , se trouvent toujours dans les mêmes individus , en proportion de la puissance , ou de la richesse : Question bonne peut-être à agiter entre des esclaves entendus de leurs maîtres ; mais qui ne convient pas à des hommes raisonnables & libres , qui cherchent la vérité.

De quoi s'agit-il donc précisément dans ce Discours ? De marquer dans le progrès des choses , le moment où le droit succédant à la violence , la nature fut soumise à la loi ; d'expliquer par quel enchaînement de prodiges le fort put se résoudre à servir le foible , & le peuple à acheter un repos en idée , au prix d'une félicité réelle.

Les philosophes qui ont examiné les fondemens de la société , ont tous senti la nécessité de remonter jusqu'à l'état de la nature ; mais aucun d'eux n'y est arrivé. Les uns n'ont point

balancé à supposer à l'homme dans cet état, la notion du juste & de l'injuste, sans se soucier de montrer qu'il dût avoir cette notion, ni même qu'elle lui fût utile : D'autres ont parlé du droit naturel que chacun a de conserver ce qui lui appartient, sans expliquer ce qu'ils entendoient par appartenir; d'autres donnant d'abord au plus fort l'autorité sur le plus foible, ont aussitôt fait naître le gouvernement, sans songer au temps qui dut s'écouler avant que le sens des mots d'autorité & de gouvernement pût exister parmi les hommes : enfin tous, parlant sans cesse de besoin, d'avidité, d'oppression, de desirs & d'orgueil, ont transporté à l'état de nature, des idées qu'ils avoient prises dans la société; ils parloient de l'homme sauvage, & ils peignoient l'homme civil. Il n'est pas même venu dans l'esprit de la plupart des nôtres de douter que l'état de nature eût existé, tandis qu'il est évident,

par la lecture des livres sacrés, que le premier homme ayant reçu immédiatement de Dieu des lumières & des préceptes, n'étoit point lui-même dans cet état; & qu'en ajoutant aux écrits de Moïse la foi que leur doit tout philosophe chrétien, il faut nier que, même avant le déluge, les hommes se soient jamais trouvés dans le pur état de nature, à moins qu'ils n'y soient retombés par quelque événement extraordinaire: paradoxe fort embarrassant à défendre, & tout-à-fait impossible à prouver.

Commençons donc par écarter tous les faits, car ils ne touchent point à la question. Il ne faut pas prendre les recherches dans lesquelles on peut entrer sur ce sujet, pour des vérités historiques; mais seulement pour des raisonnemens hypothétiques & conditionnels; plus propres à éclaircir la nature des choses, qu'à montrer la véritable origine, & semblables à ceux que font tous les jours nos phy-

ficiens sur la formation du monde. La religion nous ordonne de croire que Dieu lui-même ayant tiré les hommes de l'état de nature, ils sont inégaux, parce qu'il a voulu qu'ils le fussent; mais elle ne nous défend pas de former des conjectures tirées de la seule nature de l'homme & des êtres qui l'environnent, sur ce qu'auroit pu devenir le genre-humain, s'il fût resté abandonné à lui-même. Voilà ce qu'on me demande, & ce que je me propose d'examiner dans ce Discours. Mon sujet intéressant l'homme en général, je tâcherai de prendre un langage qui convienne à toutes les nations; ou plutôt, oubliant les temps & les lieux, pour ne songer qu'aux hommes à qui je parle, je me supposerai dans le Lycée d'Athènes, répétant les leçons de mes maîtres, ayant les Platons & les Xenocrates pour Juges, & le genre humain pour auditeur.

O homme, de quelque contrée que

tu fois, quelles que soient tes opinions, écoute; voici ton histoire telle que j'ai cru la lire, non dans les livres de tes semblables qui sont menteurs; mais dans la nature qui ne ment jamais. Tout ce qui sera d'elle, sera vrai: il n'y aura de faux que ce que j'y aurai mêlé du mien, sans le vouloir. Les temps dont je vais parler sont bien éloignés. Combien tu as changé de ce que tu étois! C'est, pour ainsi dire, la vie de ton espèce que je te vais décrire d'après les qualités que tu as reçues, que ton éducation & tes habitudes ont pu dépraver; mais qu'elles n'ont pu détruire. Il y a, je le sens, un âge auquel l'homme individuel voudroit s'arrêter; tu chercheras l'âge auquel tu desirerois que ton espèce se fût arrêtée. Mécontent de ton état présent, par des raisons qui annoncent à ta postérité malheureuse de plus grands mécontentemens encore, peut-être voudrois-tu pouvoir rétrogra-

der ; & ce sentiment doit faire l'éloge de tes premiers ayeux , la critique de tes contemporains , & l'effroi de ceux qui auront le malheur de vivre après toi.



---

*PREMIERE PARTIE.*

QUELQUE important qu'il soit ; pour bien juger de l'état naturel de l'homme , de le considérer dès son origine , & de l'examiner , pour ainsi dire , dans le premier embryon de l'espèce ; je ne suivrai point son organisation à travers ses développemens successifs : je ne m'arrêterai pas à chercher dans le système animal ce qu'il put être au commencement , pour devenir enfin ce qu'il est : je n'examinerai pas , si , comme le pense Aristote , ses ongles allongés ne furent point d'abord des griffes crochues ; s'il n'étoit point velu comme un ours ; & si marchant à quatre pieds , (\* 3 ) ses regards vers la terre , & bornés à un horizon de quelques pas , ne marquoient point à la fois le caractère , & les limites de ses idées. Je ne pourrois former sur ce sujet que des

conjectures vagues, & presque imaginaires. L'anatomie comparée a fait encore trop peu de progrès; les observations des Naturalistes sont encore trop incertaines, pour qu'on puisse établir sur de pareils fondemens la base d'un raisonnement solide. Ainsi, sans avoir recours aux connoissances surnaturelles que nous avons sur ce point, & sans avoir égard aux changemens qui ont dû survenir dans la conformation, tant intérieure qu'extérieure de l'homme, à mesure qu'il appliquoit ses membres à de nouveaux usages, & qu'il se nourrissoit de nouveaux alimens; je le supposerai conformé de tous temps, comme je le vois aujourd'hui, marchant à deux pieds, se servant de ses mains, comme nous faisons des nôtres, portant ses regards sur toute la nature, & mesurant des yeux la vaste étendue du Ciel.

En dépouillant cet être, ainsi constitué, de tous les dons surnaturels

qu'il a pu recevoir, & de toutes les facultés artificielles, qu'il n'a pu acquérir que par de longs progrès; en le considérant, en un mot, tel qu'il a dû sortir des mains de la nature, je vois un animal moins fort que les uns, moins agile que les autres; mais à tout prendre, organisé le plus avantageusement de tous: Je le vois se rassasiant sous un chêne, se défaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni son repas; & voilà ses besoins satisfaits.

La terre abandonnée à sa fertilité naturelle (\*a), & couverte de forêts immenses que la coignée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magasins & des retraites aux animaux de toute espèce. Les hommes dispersés parmi eux, observent, imitent leur industrie, & s'élevent ainsi jusqu'à l'instinct des bêtes; avec cet avantage que chaque espèce n'a que le sien propre, & que l'homme n'en

ayant peut-être aucun qui lui appartienne, se les approprie tous, se nourrit également de la plûpart des alimens divers (\* 4) que les autres animaux se partagent, & trouve par conséquent sa subsistance plus aisément que ne peut faire aucun d'eux.

Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'air, & à la rigueur des saisons, exercés à la fatigue, & forcés de défendre nuds & sans armes leur vie & leur proie contre les autres bêtes féroces, ou de leur échapper à la course, les hommes se forment un tempérament robuste & presque inaltérable; les enfans apportant au monde l'excellente constitution de leurs peres, & la fortifiant par les mêmes exercices qui l'ont produite, acquierent ainsi toute la vigueur dont l'espèce humaine est capable. La nature en use précisément avec eux, comme la loi de Sparte avec les enfans des citoyens; elle rend forts & robustes ceux qui sont bien consti-

tués, & fait périr tous les autres; différente en cela de nos sociétés, où l'état, en rendant les enfans onéreux aux pères, les tue indistinctement avant leur naissance.

Le corps de l'homme sauvage étant le seul instrument qu'il connoisse, il l'emploie à divers usages, dont, par le défaut d'exercice, les nôtres sont incapables; & c'est notre industrie qui nous ôte la force & l'agilité que la nécessité l'oblige d'acquérir. S'il avoit eu une hache, son poignet romproit-il de si fortes branches? S'il avoit eu une fronde, lancerait-il de la main une pierre avec tant de roideur? S'il avoit eu une échelle, grimperait-il si légèrement sur un arbre? S'il avoit eu un cheval, seroit-il si vite à la course? Laissez à l'homme civilisé le temps de rassembler toutes ses machines autour de lui; on ne peut douter qu'il ne surmonte facilement l'homme sauvage: mais si vous voulez voir un combat plus inégal en-

core , mettez-les nuds & défarmés vis-à-vis l'un de l'autre ; & vous reconnoîtrez bientôt quel est l'avantage d'avoir fans cesse toutes ses forces à sa disposition , d'être toujours prêt à tout événement , & de se porter , pour ainsi dire , toujours tout entier avec soi (\* 5).

Hobbes prétend que l'homme est naturellement intrépide , & ne cherche qu'à attaquer & combattre. Un Philosophe illustre pense au contraire , & Cumberland & Puffendorff l'assurent aussi , que rien n'est si timide que l'homme dans l'état de nature , & qu'il est toujours tremblant , & prêt à fuir au moindre bruit qui le frappe , au moindre mouvement qu'il apperçoit. Cela peut-être ainsi pour les objets qu'il ne connoît pas ; & je ne doute point qu'il ne soit effrayé par tous les nouveaux spectacles , qui s'offrent à lui , toutes les fois qu'il ne peut distinguer le bien & le mal physiques qu'il en doit attendre , ni  
comparer

comparer ses forces avec les dangers qu'il a à courir ; circonstances rares dans l'état de nature, où toutes choses marchent d'une manière si uniforme, & où la face de la terre n'est point sujette à ces changemens brusques & continuels, qu'y causent les passions, & l'inconstance des peuples réunis. Mais l'homme sauvage vivant dispersé parmi les animaux, & se trouvant de bonne heure dans le cas de se mesurer avec eux, il en fait bientôt la comparaison ; & sentant qu'il les surpasse plus en adresse, qu'ils ne le surpassent en force, il apprend à ne plus craindre. Mettez un ours ou un loup aux prises avec un sauvage robuste, agile, courageux, comme ils sont tous, armé de pierres, & d'un bon bâton ; & vous verrez que le péril sera tout au moins réciproque, & qu'après plusieurs expériences pareilles, les bêtes féroces qui n'aiment point à s'attaquer l'une à l'autre, s'attaqueront peu volontiers

à l'homme, qu'elles auront trouvé tout aussi féroces qu'elles. A l'égard des animaux qui ont réellement plus de force qu'il n'a d'adresse, il est vis-à-vis d'eux dans le cas des autres espèces plus foibles, qui ne laissent pas de subsister; avec cet avantage pour l'homme, que non moins dispos qu'eux à la course, & trouvant sur les arbres un refuge presque assuré, il a par-tout le prendre & le laisser dans la rencontre, & le choix de la fuite ou du combat. Ajoutons qu'il ne paroît pas qu'aucun animal fasse naturellement la guerre à l'homme, hors le cas de sa propre défense, ou d'une extrême faim, ni témoigne contre lui de ces violentes antipathies qui semblent annoncer qu'une espèce est destinée par la nature à servir de pâture à l'autre.

D'autres ennemis plus redoutables, & dont l'homme n'a pas les mêmes moyens de se défendre, sont les infirmités naturelles, l'enfance,

la vieillesse, & les maladies de toute espèce; tristes signes de notre foiblesse, dont les deux premiers sont communs à tous les animaux, & dont le dernier appartient principalement à l'homme vivant en société. J'observe même, au sujet de l'enfance, que la mere portant partout son enfant avec elle, a beaucoup plus de facilité à le nourrir, que n'ont les femelles de plusieurs animaux, qui sont forcées d'aller & venir sans cesse avec beaucoup de fatigue, d'un côté, pour chercher leur pâture, & de l'autre, pour allaiter ou nourrir leurs petits. Il est vrai que si la femme vient à périr, l'enfant risque fort de périr avec elle; mais ce danger est commun à cent autres espèces, dont les petits ne sont de long-temps en état d'aller chercher eux-mêmes leur nourriture; & si l'enfance est plus longue parmi nous, la vie étant plus longue aussi, tout est encore à peu près égal en ce point; (\*d) quoiqu'il y ait

sur la durée du premier âge, & sur le nombre des petits (\* 6), d'autres règles qui ne sont pas de mon sujet. Chez les vieillards, qui agissent & transpirent peu, le besoin d'alimens diminue avec la faculté d'y pourvoir; & comme la vie sauvage éloigne d'eux la goutte & les rhumatismes, & que la vieillesse est de tous les maux celui que les secours humains peuvent le moins soulager, ils s'éteignent enfin, sans qu'on s'aperçoive qu'ils cessent d'être, & presque sans s'en appercevoir eux-mêmes.

A l'égard des maladies, je ne répéterai point les vaines & fausses déclamations, que font contre la médecine la plupart des gens en santé; mais je demanderai s'il y a quelque observation solide de laquelle on puisse conclure, que dans les pays où cet art est le plus négligé, la vie moyenne de l'homme soit plus courte que dans ceux où il est cultivé avec le plus de soin? Et comment cela

pourroit-il être, si nous nous donnons plus de maux que la medecine ne peut nous fournir de remédes ! L'extrême inégalité dans la maniere de vivre ; l'excès d'oïfiveté dans les uns , l'excès de travail dans les autres ; la facilité d'irriter & de satisfaire nos appetits & notre sensualité ; les alimens trop recherchés des riches, qui les nourrissent de fucs échauffans, & les accablent d'indigestions ; la mauvaise nourriture des pauvres, dont ils manquent même le plus souvent, & dont le défaut les porte à surcharger avidement leur estomac dans l'occasion ; les veilles, les excès de toute espèce ; les transports immodérés de toutes les passions, les fatigues, & l'épuisement d'esprit, les chagrins, & les peines sans nombre qu'on éprouve dans tous les états, & dont les ames sont perpétuellement rongées ; voilà les funestes garands que la plupart de nos maux sont notre propre ouvrage, & que nous les aurions

presque tous évités , en conservant la maniere de vivre simple , uniforme, & solitaire , qui nous étoit prescrite par la nature. Si elle nous a destiné à être sains , j'ose presque assurer que l'état de réflexion est un état contre nature , & que l'homme qui médite est un animal dépravé. Quand on songe à la bonne constitution des sauvages , au moins de ceux que nous n'avons pas perdus avec nos liqueurs fortes ; quand on sçait qu'ils ne connoissent presque d'autres maladies que les blessures & la vieillesse ; on est très-porté à croire qu'on feroit aisément l'histoire des maladies humaines , en suivant celle des sociétés civiles. C'est au moins l'avis de Platon , qui juge , sur certains remèdes employés , ou approuvés par Podalyre & Macaon au siège de Troye , que diverses maladies que ces remèdes devoient exciter , n'étoient point encore alors connues parmi les hommes.

○ Avec si peu de sources de maux ,

l'homme dans l'état de nature n'a donc guere besoin de remédes, moins encore de medecin; l'espèce humaine n'est point non plus à cet égard de pire condition que toutes les autres; & il est aisé de sçavoir des chasseurs, fidans leurs courses ils trouvent beaucoup d'animaux infirmes. Plusieurs en trouvent-ils qui ont reçu des blessures considérables très-bien cicatrisées; qui ont eu des os, & même des membres, rompus & repris sans autre chirurgien que le temps, sans autre régime que leur vie ordinaire, & qui n'en sont pas moins parfaitement guéris, pour n'avoir point été tourmentés d'incisions, empoisonnés de drogues, ni exténués de jeûnes. Enfin, quelque utile que puisse être parmi nous la medecine bien administrée, il est toujours certain, que si le sauvage malade abandonné à lui-même n'a rien à esperer que de la nature; en revanche il n'a rien à craindre que de son mal, ce qui rend

souvent sa situation préférable à la nôtre.

Gardons-nous donc de confondre l'homme sauvage avec les hommes que nous avons sous les yeux. La nature traite tous les animaux abandonnés à ses soins, avec une prédilection qui semble montrer combien elle est jalouse de ce droit. Le cheval, le chat, le taureau, l'âne même, ont la plupart une taille plus haute, tous une constitution plus robuste, plus de vigueur, de force & de courage dans les forêts que dans nos maisons; ils perdent la moitié de ces avantages en devenant domestiques; & l'on diroit que tous nos soins à bien traiter & nourrir ces animaux, n'aboutissent qu'à les abâtardir. Il en est ainsi de l'homme-même: en devenant sociable & esclave, il devient foible, craintif, rampant; & sa maniere de vivre molle & efféminée acheve d'énerver à la fois sa force & son courage. Ajoutons qu'entre

qu'entre les conditions sauvage & domestique, la différence d'homme à homme doit être plus grande encore que celle de bête à bête; car l'animal & l'homme ayant été traités également par la nature, toutes les commodités que l'homme se donne de plus qu'aux animaux qu'il apprivoise, sont autant de causes particulières qui le font dégénérer plus sensiblement.

Ce n'est donc pas un si grand malheur à ces premiers hommes, ni surtout un si grand obstacle à leur conservation, que la nudité, le défaut d'habitation, & la privation de toutes ces inutilités, que nous croyons si nécessaires. S'ils n'ont pas la peau velue, ils n'en ont aucun besoin dans les pays chauds; & ils savent bientôt, dans les pays froids, s'approprier celles des bêtes qu'ils ont vaincues: s'ils n'ont que deux pieds pour courir, ils ont deux bras pour pourvoir à leur défense & à leurs besoins: leurs

enfans marchent peut-être tard, & avec peine; mais les meres les portent avec facilité: avantage qui manque aux autres espèces, où la mere étant pour suivie, se voit contrainte d'abandonner ses petits, ou de régler son pas sur le leur. Enfin, à moins de supposer ces concours singuliers & fortuits de circonstances, dont je parlerai dans la suite, & qui pouvoient fort bien ne jamais arriver; il est clair en tout état de cause, que le premier qui se fit des habits ou un logement, se donna en cela des choses peu nécessaires, puisqu'il s'en étoit passé jusqu'alors, & qu'on ne voit pas pourquoi il n'eût pu supporter, homme fait, un genre de vie qu'il supportoit depuis son enfance.

Seul, oisif, & toujours voisin du danger, l'homme sauvage doit aimer à dormir, & avoir le sommeil léger comme les animaux, qui pensant peu, dorment, pour ainsi dire, tout le temps qu'ils ne pensent point. Sa

propre conservation faisant presque son unique soin , ses facultés les plus exercées doivent être celles qui ont pour objet principal l'attaque & la défense , soit pour subjuguier sa proie , soit pour se garantir d'être celle d'un autre animal : au contraire , les organes qui ne se perfectionnent que par la mollesse & la sensualité , doivent rester dans un état de grossièreté , qui exclut en lui toute espèce de délicatesse ; & ses sens se trouvant partagés sur ce point , il aura le toucher & le goût d'une rudesse extrême ; la vue , l'ouïe & l'odorat de la plus grande subtilité. Tel est l'état animal en général , & c'est aussi , selon le rapport des voyageurs , celui de la plupart des peuples sauvages. Ainsi , il ne faut pas s'étonner , que les Hottentots du cap de Bonne-Espérance découvrent , à la simple vue , des vaisseaux en haute mer , d'aussi loin que les Hollandois avec des lunettes ; ni que les sauvages de l'Amé-

rique sentissent les Espagnols à la piste, comme auroient pu faire les meilleurs chiens; ni que toutes ces nations barbares supportent sans peine leur nudité, aiguissent leur goût à force de piment, & boivent les liqueurs Européennes comme de l'eau.

Je n'ai considéré jusqu'ici que l'homme physique; tâchons de le regarder maintenant par le côté métaphysique & moral.

Je ne vois dans tout animal qu'une machine ingénieuse, à qui la nature a donné des sens pour se remonter elle-même, & pour se garantir, jusqu'à un certain point, de tout ce qui tend à la détruire, ou à la déranger. J'apperçois précisément les mêmes choses dans la machine humaine, avec cette différence, que la nature seule fait tout dans les opérations de la bête, au-lieu que l'homme concourt aux siennes, en qualité d'agent libre. L'un choisit ou rejette par instinct, & l'autre par un acte de

liberté; ce qui fait que la bête ne peut s'écarter de la règle qui lui est prescrite, même quand il lui seroit avantageux de le faire, & que l'homme s'en écarte souvent à son préjudice. C'est ainsi qu'un pigeon mourroit de faim près d'un bassin rempli des meilleures viandes, & un chat sur des tas de fruits, ou de grain, quoique l'un & l'autre pût très-bien se nourrir de l'aliment qu'il dédaigne, s'il s'étoit avisé d'en essayer. C'est ainsi que les hommes dissolus se livrent à des excès, qui leur causent la fièvre & la mort; parce que l'esprit déprave les sens, & que la volonté parle encore, quand la nature se tait.

Tout animal a des idées, puisqu'il a des sens; il combine même ses idées jusqu'à un certain point; & l'homme ne diffère à cet égard de la bête, que du plus au moins. Quelques philosophes ont même avancé qu'il y a plus de différence de tel hom-

me à tel homme , que de tel homme à telle bête ; ce n'est donc pas tant l'entendement qui fait parmi les animaux la distinction spécifique de l'homme , que sa qualité d'agent libre. La nature commande à tout animal , & la bête obéit. L'homme éprouve la même impression , mais il se reconnoît libre d'acquiescer , ou de résister ; & c'est surtout dans la conscience de cette liberté que se montre la spiritualité de son ame : car la physique explique en quelque maniere le mécanisme des sens , & la formation des idées ; mais dans la puissance de vouloir , ou plutôt de choisir ; & dans le sentiment de cette puissance , on ne trouve que des actes purement spirituels , dont on n'explique rien par les loix de mécanique.

Mais , quand les difficultés qui environnent toutes ces questions , laisseroient quelque lieu de dispute sur cette différence de l'homme & de l'a-

nimal, il y a une autre qualité très-spécifique qui les distingue, & sur laquelle il ne peut y avoir de contestation: c'est la faculté de se perfectionner; faculté qui, à l'aide des circonstances, développe successivement toutes les autres, & réside parmi nous tant dans l'espèce, que dans l'individu; au lieu qu'un animal est, au bout de quelques mois, ce qu'il fera toute sa vie; & son espèce, au bout de mille ans. Pourquoi l'homme seul est-il sujet à devenir imbécille? N'est-ce point qu'il retourne ainsi dans son état primitif? & que tandis que la bête, qui n'a rien acquis & qui n'a rien non plus à perdre, reste toujours avec son instinct, l'homme reperdant par la vieillesse, ou d'autres accidens, tout ce que sa *perfectibilité* lui avoit fait acquérir, retombe ainsi plus bas que la bête même? Il seroit triste pour nous d'être forcés de convenir, que cette faculté distinctive, & presque illimi-

tée, est la source de tous les malheurs de l'homme ; que c'est elle qui le tire, à force de temps, de cette condition originaire, dans laquelle il couleroit des jours tranquilles & innocens ; que c'est elle, qui faisant éclore avec les siècles ses lumières & ses erreurs, ses vices & ses vertus, le rend à la longue le tyran de lui-même, & de la nature (\*7). Il seroit affreux d'être obligé de louer comme un être bien-faisant celui qui le premier suggéra à l'habitant des rives de l'Orenoque l'usage de ces ais qu'il applique sur les tempes de ses enfans, & qui leur assurent du moins une partie de leur imbécillité, & de leur bonheur originel.

L'homme sauvage, livré par la nature au seul instinct, ou plutôt dédommagé de celui qui lui manque, peut-être, par des facultés capables d'y suppléer d'abord, & de l'élever ensuite fort au-dessus de celle-là, commencera donc par les fonctions

purement animales (\* 8). Appercevoir & sentir sera son premier état, qui lui sera commun avec tous les animaux. Vouloir & ne pas vouloir, désirer & craindre, seront les premières, & presque les seules opérations de son ame, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances y causent de nouveaux développemens.

Quoiqu'en disent les Moralistes, l'entendement humain doit beaucoup aux passions, qui, d'un commun aveu, lui doivent beaucoup aussi. C'est par leur activité que notre raison se perfectionne; nous ne cherchons à connoître, que parce que nous désirons de jouir: & il n'est pas possible de concevoir pourquoi celui qui n'auroit ni desirs, ni craintes, se donneroit la peine de raisonner. Les passions, à leur tour, tirent leur origine de nos besoins, & leur progrès, de nos connoissances; car, on ne peut désirer ou craindre les choses, que sur les idées qu'on en peut avoir, ou

par la simple impulsion de la nature : Et l'homme sauvage , privé de toute sorte de lumières , n'éprouve que les passions de cette dernière espèce ; ses desirs ne passent pas ses besoins physiques (\* 9 ) : les seuls biens qu'il connoisse dans l'univers , sont la nourriture , une femelle & le repos ; les seuls maux qu'il craigne , sont la douleur & non la mort ; car jamais l'animal ne sçaura ce que c'est que mourir ; & la connoissance de la mort , & de ses terreurs , est une des premières acquisitions que l'homme ait faites , en s'éloignant de la condition animale.

Il me seroit aisé , si cela m'étoit nécessaire , d'appuyer ce sentiment par les faits , & de faire voir que , chez toutes les nations du monde , les progrès de l'esprit se sont précisément proportionnés aux besoins que les peuples avoient reçus de la nature , ou auxquels les circonstances les avoient assujettis , & par conséquent

aux passions, qui les portoient à pourvoir à ces besoins. Je montrerois en Egypte les arts naissans, & s'étendant avec les débordemens du Nil; je suivrois leurs progrès chez les Grecs, où l'on les vit germer, croître, & s'élever jusqu'aux cieux parmi les fables & les rochers de l'Attique, sans pouvoir prendre racine sur les bords fertiles de l'Eurotas; je marquerois qu'en général les peuples du nord sont plus industrieux que ceux du midi, parce qu'ils peuvent moins se passer de l'être; comme si la nature vouloit ainsi égaliser les choses, en donnant aux esprits la fertilité qu'elle refuse à la terre.

Mais sans recourir aux témoignages incertains de l'Histoire, qui ne voit que tout semble éloigner de l'homme sauvage la tentation & les moyens de cesser de l'être? Son imagination ne lui peint rien; son cœur ne lui demande rien. Ses modiques besoins se trouvent si aisément sous

sa main ; il est si loin du degré de connoissances nécessaire pour desirer d'en acquérir de plus grandes , qu'il ne peut avoir ni prévoyance , ni curiosité. Le spectacle de la nature lui devient indifférent , à force de lui devenir familier ; c'est toujours le même ordre , ce sont toujours les mêmes révolutions : il n'a pas l'esprit de s'étonner des plus grandes merveilles ; & ce n'est pas chez lui qu'il faut chercher la philosophie dont l'homme a besoin , pour sçavoir observer une fois ce qu'il a vu tous les jours. Son ame , que rien n'agite , se livre au seul sentiment de son existence actuelle , sans aucune idée de l'avenir , quelque prochain qu'il puisse être ; & ses projets bornés , comme ses vues , s'étendent à peine jusqu'à la fin de la journée. Tel est encore aujourd'hui le degré de prévoyance du Caraïbe : il vend le matin son lit de coton , & vient pleurer le soir pour le racheter , faute d'avoir prévu qu'il en auroit

besoin pour la nuit prochaine.

Plus on médite sur ce sujet , plus la distance des pures sensations aux plus simples connoissances s'aggrandit à nos regards ; & il est impossible de concevoir comment un homme auroit pu par ses seules forces , sans le secours de la communication , & sans l'aiguillon de la nécessité , franchir un si grand intervalle. Combien de siècles se sont peut-être écoulés , avant que les hommes ayent été à portée de voir d'autre feu que celui du ciel ? Combien ne leur a-t-il pas fallu de différens hazards pour apprendre les usages les plus communs de cet élément ? Combien de fois ne l'ont-ils pas laissé éteindre , avant que d'avoir acquis l'art de le reproduire ? Et combien de fois , peut-être , chacun de ces secrets n'est-il pas mort avec celui qui l'avoit découvert ? Que dirons-nous de l'agriculture , art qui demande tant de travail & de prévoyance ; qui tient à d'autres arts ;

qui, très-évidemment n'est praticable que dans une société au moins commencée, & qui ne nous sert pas tant à tirer de la terre des alimens qu'elle fourniroit bien sans cela, qu'à la forcer aux préférences qui sont le plus de notre goût ? Mais supposons que les hommes eussent tellement multiplié, que les productions naturelles n'eussent plus suffi pour les nourrir ; supposition qui, pour le dire en passant, montreroit un grand avantage pour l'espèce humaine dans cette maniere de vivre ; supposons que, sans forges & sans ateliers, les instrumens du labourage fussent tombés du ciel entre les mains des sauvages ; que ces hommes eussent vaincu la haine mortelle qu'ils ont tous pour un travail continu ; qu'ils eussent appris à prévoir de si loin leurs besoins ; qu'ils eussent deviné comment il faut cultiver la terre, semer les grains, & planter des arbres ; qu'ils eussent trouvé l'art de moudre le bled, & de

mettre le raifin en fermentation ; toutes chofes qu'il leur a fallu faire enfeigner par les dieux , faute de concevoir comment ils les auroient apprifes d'eux-mêmes ; quel feroit après cela , l'homme affez infensé pour fe tourmenter à la culture d'un champ qui fera dépouillé par le premier venu, homme ou bête indifféremment, à qui cette moisson conviendra ? Et comment chacun pourra-t-il fe résoudre à passer fa vie à un travail pénible, dont il est d'autant plus fur de ne pas recueillir le prix, qu'il lui fera plus néceffaire ? En un mot, comment cette fituation pourra-t'elle porter les hommes à cultiver la terre, tant qu'elle ne fera point partagée entre eux, c'est-à-dire, tant que l'état de nature ne fera point anéanti ?

Quand nous voudrions fuppofer un homme fauvage auffi habile dans l'art de penfer que nous le font nos philofophes ; quand nous en ferions, à leur exemple, un philofophe lui-même

me, découvrant seul les plus sublimes vérités, se faisant, par des suites de raisonnemens très-abstraits, des maximes de justice & de raison tirées de l'amour de l'ordre en général, ou de la volonté connue de son créateur; en un mot, quand nous lui supposerions dans l'esprit autant d'intelligence & de lumieres qu'il doit avoir, & qu'on lui trouve, en effet, de pesanteur & de stupidité; quelle utilité retireroit l'espèce de toute cette métaphysique, qui ne pourroit se communiquer, & qui périroit avec l'individu qui l'auroit inventée? Quel progrès pourroit faire le genre humain épars dans les bois parmi les animaux? Et jusqu'à quel point pourroient se perfectionner, & s'éclairer mutuellement des hommes qui, n'ayant ni domicile fixe, ni aucun besoin l'un de l'autre, se rencontreroient, peut-être, à peine deux fois en leur vie, sans se connoître, & sans se parler?

Qu'on

Qu'on songe de combien d'idées nous sommes redevables à l'usage de la parole ; combien la grammaire exerce, & facilite les opérations de l'esprit ; & qu'on pense aux peines inconcevables, & au temps infini qu'a dû coûter la première invention des langues : qu'on joigne ces réflexions aux précédentes ; & l'on jugera combien il eût fallu de milliers de siècles, pour développer successivement dans l'esprit humain les opérations, dont il étoit capable.

Qu'il me soit permis de considérer un instant les embarras de l'origine des langues. Je pourrois me contenter de citer ou de répéter ici les recherches que Mr. l'Abbé de Condillac a faites sur cette matière, qui toutes confirment pleinement mon sentiment, & qui, peut-être, m'en ont donné la première idée. Mais la manière dont ce philosophe résout les difficultés qu'il se fait à lui-même sur l'origine des signes institués, mon-

trant qu'il a supposé ce que je mets en question ; sçavoir , une sorte de société déjà établie entre les inventeurs du langage ; je crois , en renvoyant à ses réflexions , devoir y joindre les miennes ; pour exposer les mêmes difficultés dans le jour qui convient à mon sujet. La première qui se présente , est d'imaginer comment elles purent devenir nécessaires ; car les hommes n'ayant nulle correspondance entre eux , ni aucun besoin d'en avoir , on ne conçoit ni la nécessité de cette invention , ni sa possibilité , si elle ne fut pas indispensable. Je dirois bien , comme beaucoup d'autres , que les langues sont nées dans le commerce domestique des pères , des mères , & des enfans : mais outre que cela ne résoudroit point les objections , ce seroit commettre la faute de ceux qui raisonnant sur l'état de nature , y transportent les idées prises dans la société , voyent toujours la famille rassemblée dans une

même habitation , & ses membres gardant entre eux une union aussi intime & aussi permanente que parmi nous , où tant d'intérêts communs les réunissent ; au lieu que dans cet état primitif , n'ayant ni maisons , ni cabanes , ni propriété d'aucune espèce , chacun se logeoit au hazard , & souvent pour une seule nuit ; les mâles & les femelles s'unissoient fortuitement , selon la rencontre , l'occasion , & le desir , sans que la parole fût un interprète fort nécessaire des choses qu'ils avoient à se dire : Ils se quittoient avec la même facilité (\* 10 ). La mere alaitoit d'abord ses enfans pour son propre besoin ; puis l'habitude les lui ayant rendus chers , elles les nourrissoit ensuite pour le leur ; sitôt qu'ils avoient la force de chercher leur pâture , ils ne tardoient pas à quitter la mere elle-même ; & comme il n'y avoit presque que point d'autre moyen de se retrouver , que de ne pas se perdre de

vue, ils en étoient bientôt au point de ne pas même se reconnoître les uns les autres. Remarquez encore que l'enfant ayant tous ses besoins à expliquer, & par conséquent plus de choses à dire à la mere, que la mere à l'enfant, c'est lui qui doit faire les plus grands frais de l'invention, & que la langue qu'il emploie doit être en grande partie son propre ouvrage; ce qui multiplie autant les langues qu'il y a d'individus pour les parler, à quoi contribue encore la vie errante & vagabonde, qui ne laisse à aucun idiôme le temps de prendre de la consistance. Car, de dire que la mere dicte à l'enfant les mots dont il devra se servir pour lui demander telle ou telle chose, cela montre bien comment on enseigne des langues déjà formées; mais cela n'apprend point comment elles se forment.

Supposons cette premiere difficulté vaincue : franchissons pour un moment l'espace immense qui dut se

trouver entre le pur état de nature & le besoin des langues ; & cherchons , en les supposant nécessaires (\* b), comment elles purent commencer à s'établir. Nouvelle difficulté pire encore que la précédente ; car si les hommes ont eu besoin de la parole pour apprendre à penser , ils ont eu besoin encore de savoir penser pour trouver l'art de la parole : & quand on comprendroit comment les sons de la voix ont été pris pour interprètes conventionnels de nos idées , il resteroit toujours à sçavoir quels ont pu être les interprètes mêmes de cette convention pour les idées qui , n'ayant point un objet sensible , ne pouvoient s'indiquer ni par le geste , ni par la voix ; de sorte qu'à peine peut-on former des conjectures supportables sur la naissance de cet art de communiquer ses pensées , & d'établir un commerce entre les esprits : Art sublime, qui est déjà si loin de son origine ; mais que le philosophe voit

encore à une si prodigieuse distance de sa perfection , qu'il n'y a point d'homme assez hardi pour assurer qu'il y arriveroit jamais , quand les révolutions que le temps amene nécessairement seroient suspendues en sa faveur , que les préjugés sortiroient des Académies , ou se tairoient devant elles , & qu'elles pourroient s'occuper de cet objet épineux , durant des siècles entiers sans interruption.

Le premier langage de l'homme, le langage le plus universel, le plus énergique, & le seul dont il eût besoin , avant qu'il fallût persuader des hommes assemblés , est le cri de la nature. Comme ce cri n'étoit arraché que par une sorte d'instinct dans les occasions pressantes , pour implorer du secours dans les grands dangers , ou du soulagement dans les maux violens , il n'étoit pas d'un grand usage dans le cours ordinaire de la vie , où regnent des sentimens plus modérés. Quand les idées des

hommes commencerent à s'étendre & à se multiplier, & qu'il s'établit entre eux une communication plus étroite, ils chercherent des signes plus nombreux & un langage plus étendu : Ils multiplierent les inflexions de la voix, & y joignirent les gestes, qui, par leur nature, sont plus expressifs, & dont le sens dépend moins d'une détermination antérieure. Ils exprimoient donc les objets visibles & mobiles par des gestes ; & ceux qui frappent l'ouïe, par des sons imitatifs : mais comme le geste n'indique guere que les objets présens ou faciles à décrire, & les actions visibles ; qu'il n'est pas d'un usage universel, puisque l'obscurité, ou l'interposition d'un corps le rendent inutile, & qu'il exige l'attention plutôt qu'il ne l'excite ; on s'avisa enfin de lui substituer les articulations de la voix, qui, sans avoir le même rapport avec certaines idées, sont plus propres à les représenter toutes, com-

me signes institués ; substitution qui ne peut se faire que d'un commun consentement , & d'une maniere assez difficile à pratiquer pour des hommes , dont les organes grossiers n'avoient encore aucun exercice ; & plus difficile encore à concevoir en elle-même , puisque cet accord unanime dut être motivé , & que la parole paroît avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole.

On doit juger que les premiers mots , dont les hommes firent usage , eurent dans leurs esprits une signification beaucoup plus étendue que n'ont ceux qu'on emploie dans les langues déjà formées , & qu'ignorant la division du discours en ses parties constitutives , ils donnerent d'abord à chaque mot le sens d'une proposition entiere. Quand ils commencerent à distinguer le sujet d'avec l'attribut , & le verbe d'avec le nom , ce qui ne fut pas un médiocre effort de génie , les substantifs ne furent  
d'abord

d'abord qu'autant de noms propres, l'infinif fut le feul temps des verbes, & à l'égard des adjectifs la notion ne s'en dut développer que fort difficilement, parce que tout adjectif eft un mot abftrait, & que les abftractions font des opérations pénibles, & peu naturelles.

Chaque objet reçut d'abord un nom particulier, fans égard aux genres & aux espèces, que ces premiers intituteurs n'étoient pas en état de diftinguer; & tous les individus fe préfenterent ifolés à leur efprit, comme ils le font dans le tableau de la nature. Si un chêne s'appelloit A, un autre chêne s'appelloit B: de forte que plus les connoiffances étoient bornées, & plus le dictionnaire devint étendu. L'embarras de toute cette nomenclature ne put être levé facilement: car, pour ranger les êtres fous des dénominations communes & génériques, il en falloir connoître les

propriétés & les différences; il falloit des observations, & des définitions, c'est-à-dire, de l'Histoire Naturelle & de la Métaphysique, beaucoup plus que les hommes de ce temps-là n'en pouvoient avoir.

D'ailleurs, les idées générales ne peuvent s'introduire dans l'esprit qu'à l'aide des mots, & l'entendement ne les saisit que par des propositions. C'est une des raisons pourquoi les animaux ne sçauroient se former de telles idées, ni jamais acquérir la perfectibilité qui en dépend. Quand un singe va sans hésiter d'une noix à l'autre, pense-t-on qu'il ait l'idée générale de cette sorte de fruits, & qu'il compare son archétype à ces deux individus? Non sans doute; mais la vue de l'une de ces noix rappelle à sa mémoire les sensations qu'il a reçues de l'autre; & ses yeux modifiés d'une certaine manière, annocent à son goût la modification qu'il va recevoir.

Toute idée générale est purement intellectuelle ; pour peu que l'imagination s'en mêle , l'idée devient aussitôt particulière. Essayez de vous tracer l'image d'un arbre en général , jamais vous n'en viendrez à bout , malgré vous il faudra le voir petit ou grand , rare ou touffu , clair ou foncé ; & s'il dépendoit de vous de n'y voir que ce qui se trouve en tout arbre , cette image ne ressembleroit plus à un arbre. Les êtres purement abstraits se voyent de même , ou ne se conçoivent que par le discours. La définition seule du triangle vous en donne la véritable idée : Sitôt que vous en figurez un dans votre esprit , c'est un tel triangle , & non pas un autre , & vous ne pouvez éviter d'en rendre les lignes sensibles , ou le plan coloré. Il faut donc énoncer des propositions ; il faut donc parler pour avoir des idées générales ; car , sitôt que l'imagination s'arrête , l'esprit ne marche plus qu'à l'aide du discours.

Si donc les premiers inventeurs n'ont pu donner des noms qu'aux idées qu'ils avoient déjà, il s'ensuit que les premiers substantifs n'ont pu jamais être que des noms propres.

Mais lorsque, par des moyens que je ne conçois pas, nos nouveaux grammairiens commencerent à étendre leurs idées, & à généraliser leurs mots, l'ignorance des inventeurs dut assujettir cette méthode à des bornes fort étroites; & comme ils avoient d'abord trop multiplié les noms des individus, faute de connoître les genres & les espèces, ils firent ensuite trop peu d'espèces & de genres, faute d'avoir considéré les êtres par toutes leurs différences. Pour pousser les divisions assez loin, il eut fallu plus d'expérience & de lumière qu'ils n'en pouvoient avoir, & plus de recherches & de travail qu'il n'y en vouloient employer. Or, si même aujourd'hui l'on découvre chaque jour de nouvelles espèces qui avoient échappé

jusqu'ici à toutes nos observations, qu'on pense combien il dut s'en dérober à des hommes qui ne jugeoient des choses que sur le premier aspect? Quant aux classes primitives & aux notions les plus générales, il est superflu d'ajouter qu'elles durent leur échapper encore : Comment, par exemple, auroient-ils imaginé ou entendu les mots de matière, d'esprit, de substance, de mode, de figure, de mouvement, puisque nos philosophes qui s'en servent depuis si long-temps ont bien de la peine à les entendre eux-mêmes, & que les idées qu'on attache à ces mots étant purement métaphysiques, ils n'en trouvoient aucun modèle dans la nature?

Je m'arrête à ces premiers pas, & je supplie mes Juges de suspendre ici leur lecture; pour considérer, sur l'invention des seuls substantifs physiques, c'est-à-dire, sur la partie de la langue la plus facile à trouver, le chemin qui lui reste à faire, pour ex-

primer toutes les pensées des hommes, pour prendre une forme constante, pouvoir être parlée en public, & influer sur la société : Je les supplie de réfléchir à ce qu'il a fallu de temps & de connoissances pour trouver les nombres (\* 11), les mots abstraits, les aoristes, & tous les temps des verbes, les particules, la syntaxe, lier les propositions, les raisonnemens, & former toute la logique du discours. Quant à moi, effrayé des difficultés qui se multiplient, & convaincu de l'impossibilité presque démontrée que les langues ayent pu naître, & s'établir par des moyens purement humains ; je laisse, à qui voudra l'entreprendre, la discussion de ce difficile problème, lequel a été le plus nécessaire, de la société déjà liée, à l'institution des langues ; ou des langues déjà inventées, à l'établissement de la société.

Quoiqu'il en soit de ces origines, on voit du moins, au peu de soin

qu'a pris la nature de rapprocher les hommes par des besoins mutuels, & de leur faciliter l'usage de la parole, combien elle a peu préparé leur sociabilité, & combien elle a peu mis du sien dans tout ce qu'ils ont fait, pour en établir les liens. En effet, il est impossible d'imaginer pourquoi dans cet état primitif, un homme auroit plutôt besoin d'un autre homme, qu'un singe ou un loup de son semblable; ni, ce besoin supposé, quel motif pourroit engager l'autre à y pourvoir; ni même, en ce dernier cas, comment ils pourroient convenir entre eux des conditions. Je sçai qu'on nous répète sans cesse que rien n'eût été si misérable que l'homme dans cet état; & s'il est vrai, comme je crois l'avoir prouvé, qu'il n'eût pu, qu'après bien des siècles, avoir le desir & l'occasion d'en sortir, ce seroit un procès à faire à la nature, & non à celui qu'elle auroit ainsi constitué; mais, si j'entends bien ce

terme de *misérable*, c'est un mot qui n'a aucun sens, ou qui ne signifie qu'une privation douloureuse, & la souffrance du corps ou de l'ame : Or, je voudrois bien qu'on m'expliquât quel peut être le genre de misere d'un être libre, dont le cœur est en paix, & le corps en santé? Je demande laquelle, de la vie civile ou naturelle, est la plus sujette à devenir insupportable à ceux qui en jouissent? Nous ne voyons presque autour de nous que des gens qui se plaignent de leur existence ; plusieurs mêmes qui s'en privent autant qu'il est en eux, & la réunion des loix divines & humaines suffit à peine pour arrêter ce désordre : Je demande si jamais on a oui dire qu'un sauvage en liberté ait seulement songé à se plaindre de la vie, & à se donner la mort? Qu'on juge donc avec moins d'orgueil de quel côté est la véritable misere. Rien au contraire n'eût été si misérable que l'homme sauvage, ébloui par des lu-

mieres, tourmenté par des passions, & raisonnant sur un état différent du sien. Ce fut par une providence très-sage, que les facultés qu'il avoit en puissance, ne devoient se développer qu'avec les occasions de les exercer, afin qu'elles ne lui fussent ni superflues, & à charge avant le temps, ni tardives & inutiles au besoin. Il avoit dans le seul instinct tout ce qu'il lui falloit pour vivre dans l'état de nature; il n'a dans une raison cultivée, que ce qu'il lui faut pour vivre en société.

Il paroît d'abord que les hommes dans cet état, n'ayant entre eux aucune sorte de relation morale, ni de devoirs connus, ne pouvoient être ni bons, ni méchans; & n'avoient ni vices, ni vertus; à moins que, prenant ces mots dans un sens physique, on n'appelle vices dans l'individu, les qualités qui peuvent nuire à sa propre conservation, & vertus, celles qui peuvent y contribuer; au-

quel cas , il faudroit appeller le plus vertueux , celui qui résisteroit le moins aux simples impulsions de la nature : mais , sans nous écarter du sens ordinaire , il est à propos de suspendre le jugement que nous pourrions porter sur une telle situation , & de nous défier de nos préjugés , jusqu'à ce que , la balance a la main , on ait examiné s'il y a plus de vertus que de vices parmi les hommes civilisés ; ou si leurs vertus sont plus avantageuses que leurs vices ne sont funestes ; ou si le progrès de leurs connoissances est un dédommagement suffisant des maux qu'ils se font mutuellement , à mesure qu'ils s'instruisent du bien qu'ils devoient se faire ; ou s'ils ne feroient pas , à tout prendre , dans une situation plus heureuse , de n'avoir ni mal à craindre , ni bien à espérer de personne , que de s'être soumis à une dépendance universelle , & de s'obliger à tout recevoir de ceux qui ne s'obligent à leur rien donner.

N'allons pas sur-tout conclure avec Hobbes , que pour n'avoir aucune idée de la bonté, l'homme soit naturellement méchant , qu'il soit vicieux , parce qu'il ne connoît pas la vertu , qu'il refuse toujours à ses semblables des services qu'il ne croit pas leur devoir ; ni qu'en vertu du droit qu'il s'attribue , avec raison , aux choses dont il a besoin , il s'imagine follement être le seul propriétaire de tout l'univers. Hobbes a très-bien vu le défaut de toutes les définitions modernes du droit naturel : mais les conséquences qu'il tire de la sienne , montrent qu'il la prend dans un sens qui n'est pas moins faux. En raisonnant sur les principes qu'il établit ; cet auteur devoit dire que l'état de nature étant celui où le soin de notre conservation est le moins préjudiciable à celle d'autrui , cet état étoit par conséquent le plus propre à la paix , & le plus convenable au genre-humain. Il dit précisément le contraire , pour avoir

fait entrer mal à propos dans le soin de la conservation de l'homme sauvage, le besoin de satisfaire une multitude de passions qui font l'ouvrage de la société, & qui ont rendu les loix nécessaires. Le méchant, dit-il, est un enfant robuste. Il reste à sçavoir, si l'homme sauvage est un enfant robuste. Quand on le lui accorderoit, qu'en conclurroit-il ? Que si, quand il est robuste, cet homme étoit aussi dépendant des autres, que quand il est foible, il n'y a sorte d'excès auxquels il ne se portât ; qu'il ne battît sa mere, lorsqu'elle tarderoit trop à lui donner la mammelle ; qu'il n'étranglât un de ses jeunes freres, lorsqu'il en seroit incommodé ; qu'il ne mordît la jambe à l'autre, lorsqu'il en seroit heurté ou troublé : mais ce sont deux suppositions contradictoires dans l'état de nature, qu'être robuste & dépendant : l'homme est foible quand il est dépendant, & il est émancipé avant que d'être robuste.

Hobbes n'a pas vu, que la même cause qui empêche les sauvages d'user de leur raison, comme le prétendent nos Jurisconsultes, les empêche en même temps d'abuser de leurs facultés, comme il le prétend lui-même; de sorte qu'on pourroit dire que les sauvages ne sont pas méchans précisément, parce qu'ils ne savent pas ce que c'est qu'être bons; car, ce n'est ni le développement des lumières, ni le frein de la loi; mais, le calme des passions, & l'ignorance du vice, qui les empêche de mal faire; *tantò plus in illis proficit vitiorum ignoratio, quàm in his cognitio virtutis.* Il y a d'ailleurs un autre principe que Hobbes n'a point apperçu, & qui, ayant été donné à l'homme pour adoucir, en certaines circonstances, la férocité de son amour-propre, ou le désir de se conserver avant la naissance de cet amour (\* 12), tempère l'ardeur qu'il a pour son bien-être, par une répugnance innée à voir souff-

frir son semblable. Je ne crois pas avoir aucune contradiction à craindre, en accordant à l'homme la seule vertu naturelle, qu'ait été forcé de reconnoître le détracteur le plus outré des vertus humaines. Je parle de la pitié, disposition convenable à des êtres aussi foibles, & sujets à autant de maux que nous le sommes; vertu d'autant plus universelle, & d'autant plus utile à l'homme, qu'elle précède en lui l'usage de toute réflexion; & si naturelle, que les bêtes mêmes en donnent quelquefois des signes sensibles. Sans parler de la tendresse des mères pour leurs petits; & des périls qu'elles bravent pour les en garantir; on observe tous les jours la répugnance qu'ont les chevaux à fouler aux pieds un corps vivant: un animal ne passe point sans inquiétude auprès d'un animal mort de son espèce: il y en a même qui leur donnent une sorte de sépulture: & les tristes mugissemens du bétail entrant dans une

boucherie , annocent l'impression qu'il reçoit de l'horrible spectacle qui le frappe. On voit avec plaisir l'auteur de la fable des abeilles , forcé de reconnoître l'homme pour un être compatissant & sensible , sortir dans l'exemple qu'il en donne , de son style froid & subtil , pour nous offrir la pathétique image d'un homme enrhumé qui apperçoit au-dehors une bête féroce , arrachant un enfant du sein de sa mere , brisant sous sa dent meurtriere les foibles membres , & déchirant de ses ongles les entrailles palpitantes de cet enfant. Quelle affreuse agitation n'éprouve point ce témoin d'un événement auquel il ne prend aucun intérêt personnel ? Quelles angoisses ne souffre-t-il pas à cette vue , de ne pouvoir porter aucun secours à la mere évanouie , ni à l'enfant expirant ?

Tel est le pur mouvement de la nature , antérieur à toute réflexion : telle est la force de la pitié naturelle ,

que les mœurs les plus dépravées ont encore peine à détruire , puisqu'on voit tous les jours dans nos spectacles s'attendrir & pleurer aux malheurs d'un infortuné , tel qui , s'il étoit à la place du tyran , aggraveroit encore les tourmens de son ennemi. Mandeville a bien senti qu'avec toute leur morale, les hommes n'eussent jamais été que des monstres, si la nature ne leur eût donné la pitié à l'appui de la raison : mais il n'a pas vu que de cette seule qualité découlent toutes les vertus sociales qu'il veut disputer aux hommes. En effet, qu'est-ce que la générosité, la clémence, l'humanité, si non la pitié appliquée aux foibles, aux coupables, ou à l'espèce humaine en général ? La bienveillance & l'amitié même, sont, à le bien prendre, des productions d'une pitié constante, fixée sur un objet particulier : car, desirer que quelqu'un ne souffre point, qu'est-ce autre chose, que desirer qu'il soit heureux ? Quand il se-  
roit

roit vrai que la commisération ne seroit qu'un sentiment qui nous met à la place de celui qui souffre, sentiment obscur & vif dans l'homme sauvage, développé, mais foible dans l'homme civil; qu'importeroit cette idée à la vérité de ce que je dis, si non de lui donner plus de force? En effet, la commisération sera d'autant plus énergique que l'animal spectateur s'identifiera plus intimement avec l'animal souffrant: or, il est évident que cette identification a dû être infiniment plus étroite dans l'état de nature, que dans l'état de raisonnement. C'est la raison qui engendre l'amour propre, & c'est la réflexion qui le fortifie; c'est elle qui replie l'homme sur lui-même; c'est elle qui le sépare de tout ce qui le gêne & l'afflige: c'est la philosophie qui l'isole; c'est par elle qu'il dit en secret, à l'aspect d'un homme souffrant: péris si tu veux, je suis en sûreté. Il n'y a plus que les dangers

de la société entière qui troublent le sommeil du philosophe, & qui l'arrachent de son lit. On peut impunément égorger son semblable sous sa fenêtre; il n'a qu'à mettre ses mains sur ses oreilles, & s'argumenter un peu, pour empêcher la nature qui se révolte en lui, de l'identifier avec celui qu'on assassine. L'homme sauvage n'a point cet admirable talent; & faute de sagesse & de raison, on le voit toujours se livrer étourdiment au premier sentiment de l'humanité. Dans les émeutes, dans les querelles des rues, la populace s'assemble, l'homme prudent s'éloigne: c'est la canaille, ce sont les femmes des halles, qui séparent les combattans, & qui empêchent les honnêtes gens de s'entr'égorger.

Il est donc bien certain que la pitié est un sentiment naturel, qui, modérant dans chaque individu l'activité de l'amour de soi-même, concourt à la conservation mutuelle de toute l'es-

pèce. C'est elle, qui nous porte sans réflexion au secours de ceux que nous voyons souffrir : c'est elle qui, dans l'état de nature, tient lieu de loix, de mœurs, & de vertu, avec cet avantage que nul n'est tenté de désobéir à sa douce voix : c'est elle qui détournera tout sauvage robuste d'enlever à un foible enfant, ou à un vieillard infirme, sa subsistance acquise avec peine, si lui-même espere pouvoir trouver la sienne ailleurs : c'est elle qui, au lieu de cette maxime sublime de justice raisonnée, *Fais à autrui, comme tu veux qu'on te fasse,* inspire à tous les hommes cette autre maxime de bonté naturelle bien moins parfaite, mais plus utile, peut-être, que la précédente : *Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible.* C'est, en un mot, dans ce sentiment naturel, plutôt que dans des argumens subtils, qu'il faut chercher la cause de la répugnance que tout homme éprouveroit à mal faire,

même indépendamment des maximes de l'éducation. Quoiqu'il puisse appartenir à Socrate, & aux esprits de sa trempe, d'acquérir de la vertu par raison, il y a long-temps que le genre-humain ne feroit plus, si sa conservation n'eût dépendu que des raisonnemens de ceux qui le composent.

Avec des passions si peu actives; & un frein si salutaire, les hommes, plutôt farouches que méchans, & plus attentifs à se garantir du mal qu'ils pouvoient recevoir, que tentés d'en faire à autrui, n'étoient pas sujets à des démêlés fort dangereux: comme ils n'avoient entre eux aucune espèce de commerce; qu'ils ne connoissoient, par conséquent, ni la vanité, ni la considération, ni l'estime, ni le mépris; qu'ils n'avoient pas la moindre notion du tien & du mien, ni aucune véritable idée de la justice; qu'ils regardoient les violences qu'ils pouvoient essuyer, comme

un mal facile à réparer, & non comme une injure qu'il faut punir, & qu'ils ne songeoient pas même à la vengeance, si ce n'est, peut-être machinalement & sur le champ, comme le chien qui mord la pierre qu'on lui jette; leurs disputes eussent eu rarement des suites sanglantes, si elles n'eussent point eu de sujet plus sensible que la pâture: mais j'en vois un plus dangereux, dont il me reste à parler.

Parmi les passions qui agitent le cœur de l'homme, il en est une ardente, impétueuse, qui rend un sexe nécessaire à l'autre; passion terrible qui brave tous les dangers, renverse tous les obstacles, & qui dans ses fureurs semble propre à détruire le genre-humain, qu'elle est destinée à conserver. Que deviendront les hommes en proie à cette rage effrénée & brutale, sans pudeur, sans retenue, & se disputant chaque jour leurs amours au prix de leur sang?

Il faut convenir d'abord que , plus les passions sont violentes , plus les loix sont nécessaires pour les contenir : mais , outre que les désordres & les crimes que celles-ci causent tous les jours parmi nous , montrent assez l'insuffisance des loix à cet égard ; il seroit encore bon d'examiner , si ces désordres ne sont point nés avec les loix mêmes ; car alors , quand elles seroient capables de les réprimer , ce seroit bien le moins qu'on en dût exiger , que d'arrêter un mal qui n'existeroit point sans elles.

Commençons par distinguer le moral du physique dans le sentiment de l'amour. Le physique est ce desir général , qui porte un sexe à s'unir à l'autre : le moral, est ce qui détermine, ce desir & le fixe sur un seul objet exclusivement , ou qui , du moins , lui donne pour cet objet préféré un plus grand degré d'énergie. Or, il est facile de voir , que le moral de l'amour est un sentiment factice , né de l'usage

de la société, & célébré par les femmes avec beaucoup d'habileté & de soin pour établir leur empire, & rendre dominant le sexe qui devoit obéir. Ce sentiment étant fondé sur certaines notions du mérite ou de la beauté, qu'un sauvage n'est point en état d'avoir, & sur des comparaisons qu'ils n'est point en état de faire, doit être presque nul pour lui : car, comme son esprit n'a pu se former des idées abstraites de régularité & de proportion, son cœur n'est point non plus susceptible des sentimens d'admiration & d'amour, qui, même sans qu'on s'en apperçoive, naissent de l'application de ces idées ; il écoute uniquement le tempérament qu'il a reçu de la nature, & non le goût qu'il n'a pu acquérir, & toute femme est bonne pour lui.

Bornés au seul physique de l'amour, & assez heureux pour ignorer ces préférences, qui en irritent le sentiment, & en augmentent les dif-

ficultés , les hommes doivent sentir moins fréquemment , & moins vivement les ardeurs du tempérament , & par conséquent avoir entre eux des disputes plus rares , & moins cruelles. L'imagination qui fait tant de ravages parmi nous , ne parle point à des cœurs sauvages ; chacun attend paisiblement l'impulsion de la nature , s'y livre sans choix avec plus de plaisir que de fureur ; & le besoin satisfait , tout le desir est éteint.

C'est donc une chose incontestable que l'amour même , ainsi que toutes les autres passions , n'a acquis que dans la société cette ardeur impétueuse qui le rend si souvent funeste aux hommes : & il est d'autant plus ridicule de représenter les sauvages , comme s'entr'égorgeant sans cesse pour assouvir leur brutalité , que cette opinion est directement contraire à l'expérience ; & que les Caraïbes , celui de tous les peuples existans , qui  
jusqu'ici

jusqu'ici s'est écarté le moins de l'état de nature, sont précisément les plus paisibles dans leurs amours, & les moins sujets à la jalousie, quoique vivant sous un climat brûlant, qui semble toujours donner à ces passions une plus grande activité.

Al'égard des inductions qu'on pourroit tirer dans plusieurs espèces d'animaux, des combats des mâles, qui ensanglantent en tous temps nos basses cours, ou qui font retentir au printemps nos forêts de leurs cris, en se disputant la femelle; il faut commencer par exclure toutes les espèces où la nature a manifestement établi dans la puissance relative des sexes, d'autres rapports que parmi nous: ainsi, les combats des cocqs ne forment point une induction pour l'espèce humaine. Dans les espèces où la proportion est mieux observée, ces combats ne peuvent avoir pour causes que la rareté des femelles, eu égard au nombre des mâles, ou les intervalles exclusifs du-

rant lesquels la femelle refuse constamment l'approche du mâle, ce qui revient à la première cause; car, si chaque femelle ne souffre le mâle que durant deux mois de l'année; c'est à cet égard, comme si le nombre des femelles étoit moindre des cinq sixièmes: or, aucun de ces deux cas n'est applicable à l'espèce humaine, où le nombre des femelles surpasse généralement celui des mâles, & où l'on n'a jamais observé que, même parmi les sauvages, les femelles aient, comme celles des autres espèces, des temps de chaleur & d'exclusion. De plus, parmi plusieurs de ces animaux, toute l'espèce entrant à la fois en effervescence, il vient un moment terrible d'ardeur commune, de tumulte, de désordre, & de combat: moment qui n'a point lieu parmi l'espèce humaine, où l'amour n'est jamais périodique. On ne peut donc pas conclure des combats de certains animaux pour la possession des femelles,

que la même chose arriveroit à l'homme dans l'état de nature; & quand même on pourroit tirer cette conclusion, comme ces dissensions ne détruisent point les autres espèces; on doit penser au moins qu'elles ne seroient pas plus funestes à la nôtre; & il est très-apparent qu'elles y causeroient encore moins de ravage, qu'elles ne font dans la société; sur-tout dans les pays où les mœurs étant encore comptées pour quelque chose, la jalousie des amans & la vengeance des époux, causent chaque jour des duels des meurtres, & pis encore; où le devoir d'une éternelle fidélité ne sert qu'à faire des adultères; & où les loix même de la continence & de l'honneur étendent nécessairement la débauche, & multiplient les avortemens.

Concluons, qu'errant dans les forêts, sans industrie, sans parole, sans domicile, sans guerre & sans liaison, sans nul besoin de ses sembla-

bles , comme sans nul desir de leur nuire , peut-être même sans jamais en reconnoître aucun individuellement , l'homme sauvage , sujet à peu de passions , & se suffisant à lui-même , n'avoit que les sentimens & les lumieres propres a cet état ; qu'il ne sentoit que ses vrais besoins , ne regardoit que ce qu'il croyoit avoir intérêt de voir , & que son intelligence ne faisoit pas plus de progrès , que sa vanité. Si par hazard il faisoit quelque découverte , il pouvoit d'autant moins la communiquer , qu'il ne connoissoit pas même ses enfans. L'art pèrissoit avec l'inventeur ; il n'y avoit ni éducation , ni progrès ; les générations se multiplioient inutilement ; & chacune partant toujours du même point , les siècles s'écouloient dans toute la grossiereté des premiers âges ; l'espèce étoit déjà vieille , & l'homme restoit toujours enfant.

Si je me suis étendu si longtems

sur la supposition de cette condition primitive, c'est qu'ayant d'anciennes erreurs, & des préjugés invétérés à détruire, j'ai cru devoir creuser jusqu'à la racine, & montrer dans le tableau du véritable état de nature, combien l'inégalité, même naturelle, est loin d'avoir dans cet état autant de réalité & d'influence, que le prétendent nos écrivains.

En effet, il est aisé de voir qu'entre les différences qui distinguent les hommes, plusieurs passent pour naturelles, qui sont uniquement l'ouvrage de l'habitude, & des divers genres de vie que les hommes adoptent dans la société. Ainsi, un tempérament robuste ou délicat, la force ou la foiblesse qui en dépendent, viennent souvent plus de la manière dure ou efféminée dont on a été élevé, que de la constitution primitive des corps. Il en est de même des forces de l'esprit; & non-seulement l'éducation met de la différence entre

les esprits cultivés , & ceux qui ne le sont pas ; mais elle augmente celle qui se trouve entre les premiers à proportion de la culture ; car , qu'un géant & un nain marchent sur la même route , chaque pas qu'ils feront l'un & l'autre donnera un nouvel avantage au géant. Or , si l'on compare la diversité prodigieuse d'édu-cations & de genres de vie qui ré-gne dans les différens ordres de l'état civil , avec la simplicité & l'uniformité de la vie animale & sauvage , où tous se nourrissent des mêmes ali-mens , vivent de la même manière , & font exactement les mêmes choses , on comprendra combien la différence d'homme à homme doit être moindre dans l'état de nature , que dans celui de société , & combien l'inégalité naturelle doit augmenter dans l'espèce humaine , par l'inégalité d'institution.

Mais quand la nature affecteroit dans la distribution de ses dons autant

de préférences qu'on le prétend, quel avantage les plus favorisés en tire-roient-ils, au préjudice des autres, dans un état de choses qui n'admettroit presque aucune sorte de relation entre eux? Là où il n'y a point d'amour, de quoi servira la beauté? Que fera l'esprit à des gens qui ne parlent point, & la ruse à ceux qui n'ont point d'affaires? J'entends toujours répéter, que les plus forts opprimeront les foibles; mais qu'on m'explique ce qu'on veut dire par ce mot d'oppression. Les uns domineront avec violence; les autres gémiront, asservis à tous les caprices: voilà précisément ce que j'observe parmi nous; mais je ne vois pas comment cela pourroit se dire des hommes sauvages, à qui l'on auroit même bien de la peine à faire entendre ce que c'est que servitude & domination. Un homme pourra bien s'emparer des fruits qu'un autre a cueil-

lis, du gibier qu'il a tué, de l'antré qui lui servoit d'asyle; mais comment viendra-t-il jamais à bout de s'en faire obéir, & quelles pourront être les chaînes de la dépendance parmi des hommes qui ne possèdent rien? Si l'on me chasse d'un arbre, j'en suis quitte pour aller à un autre; si l'on me tourmente dans un lieu, qui m'empêchera de passer ailleurs? Se trouve-t-il un homme d'une force assez supérieure à la mienne, & de plus, assez dépravé, assez paresseux, & assez féroce pour me contraindre à pourvoir à sa subsistance, pendant qu'il demeure oisif? Il faut qu'il se résolve à ne pas me perdre de vue un seul instant, à me tenir lié avec un très-grand soin durant son sommeil, de peur que je ne m'échappe, ou que je ne le tue: c'est-à-dire, qu'il est obligé de s'exposer volontairement à une peine beaucoup plus grande, que celle qu'il veut éviter, & que celle qu'il me donne à moi-même. Après tout

eela, sa vigilance se relâche-t-elle un moment? Un bruit imprévu lui fait-il détourner la tête? Je fais vingt pas dans la forêt, mes fers sont brisés, & il ne me revoit de sa vie.

Sans prolonger inutilement ces détails, chacun doit voir que les liens de la servitude n'étant formés que de la dépendance mutuelle des hommes, & des besoins réciproques qui les unissent; il est impossible d'affervir un homme, sans l'avoir mis auparavant dans le cas de ne pouvoir se passer d'un autre; situation qui, n'existant pas dans l'état de nature, y laisse chacun libre du joug, & rend vaine la loi du plus fort.

Après avoir prouvé que l'inégalité est à peine sensible dans l'état de nature, & que son influence y est presque nulle; il me reste à montrer son origine & ses progrès, dans les développemens successifs de l'esprit humain. Après avoir montré, que la *perfectibilité*, les vertus sociales, &

les autres facultés que l'homme naturel avoit reçues en puissance, ne pouvoient jamais se développer d'elles-mêmes, qu'elles avoient besoin pour cela du concours fortuit de plusieurs causes étrangères, qui pouvoient ne jamais naître, & sans lesquelles il fût demeuré éternellement dans sa condition primitive; il me reste à considérer & à rapprocher les différens hazards qui ont pu perfectionner la raison humaine en détériorant l'espece, rendre un être méchant, en le rendant sociable, & d'un terme si éloigné, amener enfin l'homme & le monde au point où nous le voyons.

J'avoue que les événemens que j'ai à décrire, ayant pu arriver de plusieurs manieres, je ne puis me déterminer sur le choix, que par des conjectures; mais, outre que ces conjectures deviennent des raisons, quand elles sont les plus probables qu'on puisse tirer de la nature des choses,

& les seuls moyens qu'on puisse avoir de découvrir la vérité, les conséquences que je veux déduire des miennes, ne seront point conjecturales, puisque, sur les principes que je viens d'établir, on ne sçauroit former aucun autre système qui ne me fournisse les mêmes résultats, & dont je ne puisse tirer les mêmes conclusions.

Ceci me dispensera d'étendre mes réflexions sur la manière dont le laps de temps compense le peu de vraisemblance des événemens; sur la puissance surprenante des causes très-légères, lorsqu'elles agissent sans relâche; sur l'impossibilité où l'on est, d'un côté, de détruire certaines hypothèses, si de l'autre, on se trouve hors d'état de leur donner le degré de certitude des faits; sur ce que deux faits étant donnés comme réels, à lier par une suite de faits intermédiaires, inconnus ou regardés comme tels, c'est à l'histoi-

re, quand on l'a, de donner les faits qui les lient ; c'est à la philosophie, à son défaut, de déterminer les faits semblables qui peuvent les lier ; enfin, sur ce qu'en matiere d'événemens, la similitude réduit les faits à un beaucoup plus petit nombre de classes différentes qu'on ne se l' imagine. Il me suffit d'offrir ces objets à la considération de mes juges : il me suffit d'avoir fait en sorte que les lecteurs vulgaires n'eussent pas besoin de les considérer.



---

**SECONDE PARTIE.**

**L**E premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire, *ceci est à moi*, & trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres; que de miseres & d'horreurs n'eût point épargné au genre-humain celui qui, arrachant les pieux, ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables: Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, & que la terre n'est à personne! Mais, il y a grande apparence, qu'alors les choses en étoient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étoient; car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures, qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'es-

prit humain : il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie & des lumieres ; les transmettre & les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature. Reprenons donc les choses de plus haut, & tâchons de rassembler sous un seul point de vue cette lente succession d'événemens & de connoissances, dans leur ordre le plus naturel.

Le premier sentiment de l'homme fut celui de son existence ; son premier soin, celui de sa conservation. Les productions de la terre lui fournissoient tous les secours nécessaires ; l'instinct le porta à en faire usage. La faim, d'autres appétits lui faisant éprouver tour à tour diverses manieres d'exister, il y en eut une qui l'invita à perpétuer son espèce ; & ce penchant aveugle, dépourvu de tout sentiment du cœur, ne produisoit qu'un acte purement animal. Le besoin satisfait, les deux sexes ne se

reconnoissoient plus ; & l'enfant même n'étoit plus rien à la mere , sitôt qu'il pouvoit se passer d'elle.

Telle fut la condition de l'homme naissant ; telle fut la vie d'un animal borné d'abord aux pures sensations , & profitant à peine des dons que lui offroit la nature , loin de songer à lui rien arracher. Mais il se présenta bientôt des difficultés , il fallut apprendre à les vaincre : la hauteur des arbres , qui l'empêchoit d'atteindre à leurs fruits , la concurrence des animaux qui cherchoient à s'en nourrir , la férocité de ceux qui en vouloient à sa propre vie , tout l'obligea de s'appliquer aux exercices du corps ; il fallut se rendre agile , vîte à la course , vigoureux au combat. Les armes naturelles , qui sont les branches d'arbres , & les pierres , se trouverent bientôt sous sa main. Il apprit à surmonter les obstacles de la nature , à combattre au besoin les autres animaux , à disputer sa subsistance aux

hommes mêmes , ou à se dédommager de ce qu'il falloit céder au plus fort.

A mesure que le genre-humain s'étendit , les peines se multiplièrent avec les hommes. La différence des terrains , des climats , des saisons , put les forcer à en mettre dans leurs manières de vivre. Des années stériles , des hyvers longs & rudes ; des étés brûlans qui confument tout , exigèrent d'eux une nouvelle industrie. Le long de la mer , & des rivières ils inventerent la ligne & le hameçon , & devinrent pêcheurs & ichtyophages. Dans les forêts ils se firent des arcs & des flèches , & devinrent chasseurs & guerriers : dans les pays froids ils se couvrirent des peaux des bêtes qu'ils avoient tuées ; le tonnerre , un volcan , ou quelque heureux hazard leur fit connoître le feu ; nouvelle ressource contre la rigueur de l'hyver : ils apprirent à conserver cet élément , puis , à le reproduire , & enfin à en  
préparer

préparer les viandes qu'auparant ils dévoreroient crues.

Cette application réitérée des êtres divers à lui-même, & les uns aux autres, dut naturellement engendrer dans l'esprit de l'homme les perceptions de certains rapports. Ces relations que nous exprimons par les mots de grand, de petit, de fort, de faible, de vite, de lent, de peureux, de hardi, & d'autres idées pareilles, comparées au besoin, & presque sans y songer, produisirent enfin chez lui quelque sorte de réflexion, ou plutôt une prudence machinale qui lui indiquoit les précautions les plus nécessaires à sa sûreté.

Les nouvelles lumières qui résulterent de ce développement, augmentèrent sa supériorité sur les autres animaux, en la lui faisant connoître. Il s'exerça à leur dresser des pièges; il leur donna le change en mille manières; & quoique plusieurs le surpassent en force au combat, ou

en vitesse à la course ; de ceux qui pouvoient lui servir ou lui nuire ; il devint avec le temps le maître des uns, & le fleau des autres. C'est ainsi que le premier regard qu'il porta sur lui-même , y produisit le premier mouvement d'orgueil ; c'est ainsi que sçachant à peine distinguer les rangs, & se contemplant au premier par son espece, il se préparoit de loin à y prétendre par son individu.

Quoique ses semblables ne fussent pas pour lui, ce qu'ils sont pour nous, & qu'il n'eût gueres plus de commerce avec eux qu'avec les autres animaux ; ils ne furent pas oubliés dans ses observations. Les conformités que le temps put lui faire appercevoir entre eux , sa femelle & lui-même , le firent juger de celles qu'il n'appercevoit pas ; & voyant qu'ils se conduisoient tous , comme il auroit fait en de pareilles circonstances ; il conclut que leur maniere de penser & de sentir étoit entierement conforme à la

fiene ; & cette importante vérité bien établie dans son esprit , lui fit suivre par un pressentiment aussi sûr & plus prompt que la dialectique, les meilleures règles de conduite que pour son avantage & sa sûreté, il lui convint de garder avec eux.

Instruit par l'expérience que l'amour du bien-être est le seul mobile des actions humaines ; il se trouva en état de distinguer les occasions rares où l'intérêt commun devoit le faire compter sur l'assistance de ses semblables, & celles plus rares encore, où la concurrence devoit le faire défier d'eux. Dans le premier cas, il s'unissoit avec eux en troupeau, ou tout au plus par quelque sorte d'association libre qui n'obligeoit personne, & qui ne duroit qu'autant que le besoin passager qui l'avoit formée. Dans le second chacun cherchoit à prendre ses avantages, soit à force ouverte, s'il croyoit le pouvoir ; soit par adresse & subtilité, s'il se sentoit le plus foible.

Voilà comment les hommes purent insensiblement acquérir quelque idée grossière des engagemens mutuels, & de l'avantage de les remplir, mais seulement autant que pouvoit l'exiger l'intérêt présent & sensible; car, la prévoyance n'étoit rien pour eux, & loin de s'occuper d'un avenir éloigné, ils ne songeoient pas même au lendemain. S'agissoit-il de prendre un cerf; chacun sentoit bien qu'il devoit pour cela garder fidèlement son poste; mais si un lièvre venoit à passer à la portée de l'un d'eux, il ne faut pas douter qu'il ne le poursuivît sans scrupule, & qu'ayant atteint sa proie, il ne se souciât fort peu de faire manquer la leur à ses compagnons.

Il est aisé de comprendre qu'un pareil commerce n'exigeoit pas un langage beaucoup plus raffiné que celui des corneilles ou des singes, qui s'attroupent à peu près de même. Des cris inarticulés, beaucoup de gestes, & quelques bruits imitatifs, dûrent com-

poser pendant long-temps la langue universelle; à quoi joignant dans chaque contrée quelques sons articulés, & conventionnels, dont, comme je l'ai déjà dit, il n'est pas trop facile d'expliquer l'institution; on eut des langues particulières, mais grossières, imparfaites, & telles à peu près qu'en ont encore aujourd'hui diverses nations sauvages. Je parcours comme un trait des multitudes de siècles, forcé par le temps qui s'écoule, par l'abondance des choses que j'ai à dire, & par le progrès presque insensible des commencemens; car, plus les événemens étoient lents à se succéder, plus ils sont prompts à décrire.

Ces premiers progrès mirent enfin l'homme à portée d'en faire de plus rapides. Plus l'esprit s'éclaircit, & plus l'industrie se perfectionna. Bientôt cessant de s'endormir sous le premier arbre, ou de se retirer dans des cavernes, on trouva quelques sortes de haches de pierres dures, & tran-

chantes , qui fervirent à couper du bois , creuser la terre , & faire des huttes de branchages , qu'on s'avisa ensuite d'enduire d'argile & de boue. Ce fut-là l'époque d'une premiere révolution qui forma l'établissement & la distinction des familles , & qui introduisit une sorte de propriété ; d'où , peut-être , naquirent déjà bien des querelles & des combats. Cependant , comme les plus forts furent vraisemblablement les premiers à se faire des logemens , qu'ils se sentoient capables de défendre ; il est à croire que les foibles trouverent plus court & plus sûr de les imiter , que de tenter de les déloger : & quant à ceux qui avoient déjà des cabanes , chacun dut peu chercher à s'approprier celle de son voisin , moins parce qu'elle ne lui appartenoit pas , que parce qu'elle lui étoit inutile , & qu'il ne pouvoit s'en emparer , sans s'exposer à un combat très-vif avec la famille qui l'occupoit.

Les premiers développemens du

cœur furent l'effet d'une situation nouvelle qui réunissoit dans une habitation commune les maris & les femmes, les peres & les enfans; l'habitude de vivre ensemble fit naître les plus doux sentimens qui soient connus des hommes, l'amour conjugal, & l'amour paternel. Chaque famille devint une petite société d'autant mieux unie, que l'attachement réciproque & la liberté en étoient les seuls liens; & ce fut alors que s'établit la premiere différence dans la maniere de vivre des deux sexes, qui jusqu'ici n'en avoient eu qu'une. Les femmes devinrent plus sédentaires, & s'accoutumerent à garder la cabane & les enfans, tandis que l'homme alloit chercher la subsistance commune. Les deux sexes commencerent aussi par une vie un peu plus molle à perdre quelque chose de leur férocité & de leur vigueur: mais si chacun séparément devint moins propre à combattre les bêtes sauvages, en revanche,

il fut plus aisé de s'assembler pour leur résister en commun.

Dans ce nouvel état, avec une vie simple & solitaire, des besoins très-bornés, & les instrumens qu'ils avoient inventés pour y pourvoir; les hommes jouissant d'un fort grand loisir, l'employèrent à se procurer plusieurs fortes de commodités inconnues à leurs peres; & ce fut-là le premier joug qu'ils s'imposèrent, sans y songer, & la première source de maux qu'ils préparèrent à leurs descendans; car, outre qu'ils continuerent ainsi à s'amollir le corps & l'esprit, ces commodités ayant par l'habitude perdu presque tout leur agrément, & étant en même-temps dégénérées en de vrais besoins, la privation en devint beaucoup plus cruelle, que la possession n'en étoit douce; & l'on étoit malheureux de les perdre, sans être heureux de les posséder.

On entrevoit un peu mieux ici comment l'usage de la parole s'établit

ou se perfectionne insensiblement dans le sein de chaque famille ; & l'on peut conjecturer encore comment diverses causes particulieres purent étendre le langage , & en accélérer le progrès , en le rendant plus nécessaire. De grandes inondations, ou des tremblemens de terre environnerent d'eaux ou de précipices des cantons habités : des révolutions du globe détacherent & couperent en isles des portions du continent. On conçoit qu'entre des hommes ainsi rapprochés , & forcés de vivre ensemble , il dût se former un idiôme commun , plutôt qu'entre ceux qui erroient librement dans les forêts de la terre-ferme. Ainsi il est très-possible qu'après leurs premiers essais de navigation , des insulaires ayent porté parmi nous l'usage de la parole ; & il est au moins très-vraisemblable que la société & les langues ont pris naissance dans les isles , & s'y sont perfectionnées avant que d'être con-

nues dans le continent.

Tout commence à changer de face. Les hommes errans jusqu'ici dans les bois, ayant pris une affiète plus fixe, se rapprochent lentement, se réunissent en diverses troupes, & forment enfin dans chaque contrée une nation particuliere, unie de mœurs & de caractères, non par des réglemens & des loix, mais par le même genre de vie & d'alimens, & par l'influence commune du climat. Un voisinage permanent ne peut manquer d'engendrer enfin quelque liaison entre diverses familles. De jeunes gens, de différens sexes, habitent des cabannes voisines; le commerce passager que demande la nature, en amène bientôt un autre, non moins doux, & plus permanent par la fréquentation mutuelle. On s'accoutume à considérer différens objets, & à faire des comparaisons; on acquiert insensiblement des idées de mérite & de beauté, qui produisent des sentimens

de préférence. A force de se voir, on ne peut plus se passer de se voir encore. Un sentiment tendre & doux s'infinue dans l'ame, & par la moindre opposition devient une fureur impétueuse : la jalousie s'éveille avec l'amour ; la discorde triomphe, & la plus douce des passions reçoit des sacrifices de sang humain.

A mesure que les idées & les sentimens se succèdent, que l'esprit & le cœur s'exercent, le genre - humain continue à s'appriivoiser ; les liaisons s'étendent, & les liens se resserrent. On s'accoutuma à s'assembler devant les cabanes, ou autour d'un grand arbre : le chant & la danse, vrais enfans de l'amour & du loisir, devinrent l'amusement, ou plutôt l'occupation des hommes & des femmes oisifs & attroupés. Chacun commença à regarder les autres, & à vouloir être regardé soi-même ; & l'estime publique eut un prix. Celui qui chantoit ou dançoit le mieux ; le plus beau,

le plus fort , le plus adroit ou le plus éloquent , devint le plus considéré ; & ce fut là le premier pas vers l'inégalité , & vers le vice en même-temps. De ces premières préférences naquirent d'un côté la vanité & le mépris ; de l'autre , la honte & l'envie ; & la fermentation causée par ces nouveaux levains, produisit enfin des composés funestes au bonheur & à l'innocence.

Sitôt que les hommes eurent commencé à s'apprécier mutuellement , & que l'idée de la considération fut formée dans leur esprit , chacun prétendit y avoir droit , & il ne fut plus possible d'en manquer impunément pour personne. De-là sortirent les premiers devoirs de la civilité , même parmi les sauvages ; & de-là tout tort volontaire devint un outrage , parce qu'avec le mal qui résultoit de l'injure , l'offensé y voyoit le mépris de sa personne , souvent plus insupportable que le mal même. C'est ainsi que cha-

cun punissant le mépris qu'on lui avoit témoigné, d'une maniere proportionnée au cas qu'il faisoit de lui-même, les vengeances devinrent terribles, & les hommes sanguinaires & cruels. Voilà précisément le degré où étoient parvenus la plupart des peuples sauvages qui nous sont connus. Et c'est faute d'avoir suffisamment distingué les idées, & remarqué combien ces peuples étoient déjà loin du premier état de nature, que plusieurs se sont hâtés de conclure que l'homme est naturellement cruel, & qu'il a besoin de police pour s'adoucir; tandis que rien n'est si doux que lui dans son état primitif, lorsque, placé par la nature à des distances égales de la stupidité des brutes, & des lumieres funestes de l'homme civil, & borné également par l'instinct & par la raison à se garantir du mal qui le menace, il est retenu, par la pitié naturelle, de faire lui-même du mal à personne, sans y être porté par rien, même après en

avoir reçu. Car, selon l'axiome du sage Locke, *il ne ſçauroit y avoir d'injure, où il n'y a point de propriété.*

Mais il faut remarquer que la ſociété commencée & les relations déjà établies entre les hommes, exigeoient en eux des qualités différentes de celles qu'ils tenoient de leur conſtitution primitive; que la moralité commençant à s'introduire dans les actions humaines, & chacun, avant les loix, étant ſeul juge & vengeur des offenſes qu'il avoit reçues, la bonté convenable au pur état de nature n'étoit plus celle qui convenoit à la ſociété naiſſante; qu'il falloit que les punitions devinſſent plus ſévères, à meſure que les occasions d'offenſer devenoient plus fréquentes, & que c'étoit à la terreur des vengeances de tenir lieu du frein des loix. Ainſi, quoique les hommes fuſſent devenus moins endurans, & que la pitié naturelle eût déjà ſouffert quelque altération, ce période du développement des facultés

humaines tenant un juste milieu entre l'indolence, l'état primitif, & la pétulente activité de notre amour propre, dut être l'époque la plus heureuse & la plus durable. Plus on y réfléchit, plus on trouve que cet état étoit le moins sujet aux révolutions, le meilleur à l'homme (\* 13), & qu'il n'en a dû sortir que par quelque funeste hazard, qui, pour l'utilité commune, eût dû ne jamais arriver. L'exemple des sauvages, qu'on a presque tous trouvés à ce point, semble confirmer que le genre-humain étoit fait pour y rester toujours; que cet état est la véritable jeunesse du monde, & que tous les progrès ultérieurs ont été en apparence autant de pas vers la perfection de l'individu, & en effet, vers la décrépitude de l'espece.

Tant que les hommes se contentent de leurs cabanes rustiques; tant qu'ils se bornerent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arrêtes, à se parer de plumes & de

coquillages, à se peindre le corps de diverses couleurs, à perfectionner ou embellir leurs arcs & leurs flèches, à tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs, ou quelques grossiers instrumens de musique; en un mot, tant qu'ils ne s'appliqueroient qu'à des ouvrages qu'un seul pouvoit faire, & qu'à des arts qui n'avoient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons & heureux, autant qu'ils pouvoient l'être par leur nature, & continuèrent à jouir entre eux des douceurs d'un commerce indépendant: mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre; dès qu'on s'apperçut qu'il étoit utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire; & les vastes forêts se changerent en des campagnes riantes, qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, & dans lesquelles on vit bientôt l'escla-

vage & la misere germer & croître avec les moissons.

La métallurgie & l'agriculture furent les deux arts dont l'invention produisit cette grande révolution. Pour le poëte, c'est l'or & l'argent; mais pour le philosophe, ce sont le fer & le bled qui ont civilisé les hommes, & perdu le genre-humain. Aussi, l'un & l'autre étoient-ils inconnus aux sauvages de l'Amérique, qui, pour cela, sont toujours demeurés tels; les autres peuples semblent même être restés barbares, tant qu'ils ont pratiqués l'un de ces arts sans l'autre: Et l'une des meilleures raisons, peut-être, pourquoi l'Europe a été, sinon plutôt, du moins plus constamment & mieux policée que les autres parties du monde, c'est qu'elle est à la fois la plus abondante en fer, & la plus fertile en bled.

Il est très-difficile de conjecturer comment les hommes sont parvenus à connoître & employer le fer: car,

il n'est pas croyable qu'ils ayent imaginé d'eux-mêmes de tirer la matiere de la mine, & de lui donner les préparations nécessaires pour la mettre en fusion, avant que de sçavoir ce qui en résulteroit. D'un autre côté, on peut d'autant moins attribuer cette découverte à quelque incendie accidentel, que les mines ne se forment que dans les lieux arides, & dénués d'arbres & de plantes, de sorte qu'on diroit que la nature avoit pris des précautions pour nous dérober ce fatal secret. Il ne reste donc que la circonstance extraordinaire de quelque volcan, qui, vomissant des matieres métalliques en fusion, aura donné aux observateurs l'idée d'imiter cette opération de nature; encore faut-il leur supposer bien du courage & de la prévoyance pour entreprendre un travail aussi pénible, & envisager d'aussi loin les avantages qu'ils en pouvoient retirer; ce qui ne convient guere qu'à des esprits déjà plus exer-

cés que ceux-ci ne le devoient être.

Quant à l'agriculture, le principe en fut connu long-temps avant que la pratique en fût établie; & il n'est guere possible que les hommes, sans cesse occupés à tirer leur subsistance des arbres & des plantes, n'eussent assez promptement l'idée des voies que la nature emploie pour la génération des végétaux; mais leur industrie ne se tourna probablement que fort tard de ce côté-là, soit parce que les arbres, qui, avec la chasse & la pêche, fournissoient à leur nourriture, n'avoient pas besoin de leurs soins, soit faute de connoître l'usage du bled, soit faute d'instrumens pour le cultiver, soit faute de prévoyance pour le besoin à venir, soit enfin faute de moyens pour empêcher les autres de s'approprier le fruit de leur travail. Devenus plus industrieux, on peut croire qu'avec des pierres aigues & des bâtons pointus ils commencèrent par cultiver quelques légumes ou ra-

cines autour de leurs cabanes, long-temps avant de sçavoir préparer le bled, & d'avoir les instrumens nécessaires pour la culture en grand; sans compter que, pour se livrer à cette occupation & ensemençer des terres, il faut se résoudre à perdre d'abord quelque chose pour gagner beaucoup dans la suite; précaution fort éloignée du tour d'esprit de l'homme sauvage, qui, comme je l'ai dit, a bien de la peine à songer le matin à ses besoins du soir.

L'invention des autres arts fut donc nécessaire pour forcer le genre-humain de s'appliquer à celui de l'agriculture. Dès qu'il fallut des hommes pour fondre & forger le fer, il fallut d'autres hommes pour nourrir ceux-là. Plus le nombre des ouvriers vint à se multiplier, moins il y eut de mains employées à fournir à la subsistance commune, sans qu'il y eût moins de bouches pour la consommer; & comme il fallut aux uns des denrées en échan-

ge de leur fer ; les autres trouverent enfin le secret d'employer le fer à la multiplication des denrées. De-là naquirent d'un côté le labourage & l'agriculture ; & de l'autre , l'art de travailler les métaux, & d'en multiplier les usages.

De la culture des terres s'ensuivit nécessairement leur partage, & de la propriété une fois reconnue, les premières règles de justice : car pour rendre à chacun le sien, il faut que chacun puisse avoir quelque chose. De plus, les hommes commençant à porter leurs vues dans l'avenir, & se voyant tous quelques biens à perdre, il n'y en avoit aucun qui n'eût à craindre pour soi la représaille de torts qu'il pouvoit faire à autrui. Cette origine est d'autant plus naturelle, qu'il est impossible de concevoir l'idée de la propriété, naissante d'ailleurs que de la main d'œuvre ; car on ne voit pas ce que, pour s'approprier les choses qu'il n'a point faites, l'homme y peut

mettre de plus que son travail. C'est le seul travail qui donnant droit au cultivateur sur le produit de la terre qu'il a labourée, lui en donne par conséquent sur le fonds, au moins jusqu'à la récolte, & ainsi d'année en année; ce qui faisant une possession continue, se transforme aisément en propriété. Lorsque les anciens, dit Grotius, ont donné à Cérès l'épithète de législatrice, & à une fête célébrée en son honneur, le nom de Thesmophories, ils ont fait entendre par-là, que le partage des terres a produit une nouvelle sorte de droit; c'est-à-dire, le droit de propriété, différent de celui qui résulte de la loi naturelle.

Les choses en cet état eussent pu demeurer égales, si les talens eussent été égaux, & que, par exemple, l'emploi du fer & la consommation des denrées eussent toujours fait une balance exacte; mais la proportion, que rien ne maintenoit, fut bientôt rom-

que; le plus fort faisoit plus d'ouvrage; le plus adroit tiroit meilleur parti du sien; le plus ingénieux trouvoit des moyens d'abrégéer le travail; le laboureur avoit plus besoin de fer, ou le forgeron plus besoin de bled; & travaillant également, l'un gagnoit beaucoup, tandis que l'autre avoit peine à vivre. C'est ainsi que l'inégalité naturelle se déploie insensiblement avec celle de combinaison; & que les différences des hommes, développées par celles des circonstances, se rendent plus sensibles, plus permanentes dans leurs effets, & commencent à influer dans la même proportion sur le sort des particuliers.

Les choses étant parvenues à ce point, il est facile d'imaginer le reste. Je ne m'arrêterai pas à décrire l'invention successive des autres arts, le progrès des langues, l'épreuve & l'emploi des talens, l'inégalité des fortunes, l'usage ou l'abus des richesses, ni tous les détails qui suivent ceux-ci,

& que chacun peut aisément suppléer. Je me bornerai seulement à jeter un coup d'œil sur le genre-humain placé dans ce nouvel ordre de choses.

Voilà donc toutes nos facultés développées, la mémoire & l'imagination en jeu, l'amour propre intéressé, la raison rendue active, & l'esprit arrivé presque au terme de la perfection, dont il est susceptible. Voilà toutes les qualités naturelles mises en action, le rang & le sort de chaque homme établi, non-seulement sur la quantité des biens, & le pouvoir de servir ou de nuire, mais sur l'esprit, la beauté, la force ou l'adresse, sur le mérite ou les talens; & ces qualités étant les seules qui pouvoient attirer de la considération, il fallut bientôt les avoir ou les affecter: il fallut pour son avantage se montrer autre que ce qu'on étoit en effet. Etre & paroître devinrent deux choses tout-à-fait différentes; & de cette distinction sortirent le faste imposant, la ruse trompeuse

peuse, & tous les vices qui en sont le cortége. D'un autre côté, de libre & indépendant qu'étoit auparavant l'homme, le voilà par une multitude de nouveaux besoins assujéti, pour ainsi dire, à toute la nature, & surtout à ses semblables, dont il devient l'esclave en un sens, même en devenant leur maître; riche, il a besoin de leurs services; pauvre, il a besoin de leur secours: & la médiocrité ne le met point en état de se passer d'eux. Il faut donc qu'il cherche sans cesse à les intéresser à son sort, & à leur faire trouver en effet ou en apparence leur profit à travailler pour le sien: ce qui le rend fourbe & artificieux avec les uns, impérieux & dur avec les autres, & le met dans la nécessité d'abuser tous ceux dont il a besoin, quand il ne peut s'en faire craindre, & qu'il ne trouve pas son intérêt à les servir utilement. Enfin, l'ambition dévorante, l'ardeur d'élever sa fortune relative, moins par un véritable besoin,

que pour se mettre au-dessus des autres, inspire à tous les hommes un noir penchant à se nuire mutuellement, une jalousie secrète, d'autant plus dangereuse, que pour faire son coup plus en sûreté, elle prend souvent le masque de la bienveillance. En un mot, concurrence & rivalité d'une part, de l'autre opposition d'intérêt, & toujours le desir caché de faire son profit aux dépens d'autrui; tous ces maux sont le premier effet de la propriété, & le cortége inséparable de l'inégalité naissante.

Avant qu'on eût inventé les signes représentatifs des richesses, elles ne pouvoient guere consister qu'en terre & en bestiaux, les seuls biens réels que les hommes puissent posséder. Or, quand les héritages se furent accrus en nombre & en étendue au point de couvrir le sol entier, & de se toucher tous, les uns ne purent plus s'aggrandir qu'aux dépens des autres; & les surnuméraires, que la foiblesse ou

l'indolence avoient empêchés d'en acquérir à leur tour, devenus pauvres sans avoir rien perdu, parce que tout changeant autour d'eux, eux seuls n'avoient point changé, furent obligés de recevoir ou de ravir leur subsistance de la main des riches. Et de là commencerent à naître selon les divers caracteres des uns & des autres, la domination & la servitude, ou la violence & les rapines. Les riches de leur côté connurent à peine le plaisir de dominer, qu'ils dédaignerent bientôt tous les autres; & se servant de leurs anciens esclaves pour en soumettre de nouveaux, ils ne songerent qu'à subjuguier & asservir leurs voisins; semblables à ces loups affamés qui, ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent toute autre nourriture, & ne veulent plus que dévorer des hommes.

C'est ainsi que les plus puissans ou les plus misérables, se faisant de leur force ou de leurs besoins une sorte de

droit au bien d'autrui , équivalent , selon eux , à celui de propriété , l'égalité rompue fut suivie du plus affreux désordre : c'est ainsi que les usurpations des riches , les brigandages des pauvres , les passions effrénées de tous , étouffant la pitié naturelle , & la voix encore foible de la justice , rendirent les hommes avarés , ambitieux & méchans. Il s'élevoit entre le droit du plus fort & le droit du premier occupant un conflit perpétuel , qui ne se terminoit que par des combats & des meurtres (\*c.). La société naissante fit place au plus horrible état de guerre : le genre-humain avili & désolé , ne pouvant plus retourner sur ses pas , ni renoncer aux acquisitions malheureuses qu'il avoit faites , & ne travaillant qu'à sa honte , par l'abus des facultés qui l'honorent , se mit lui-même à la veille de sa ruine.

*Attonitus novitate mali , divesque misereque ,  
Effugere optat opes ; Et quæ modò voveras , odit.*

Il n'est pas possible que les hommes n'aient fait enfin des réflexions sur une situation aussi misérable, & sur les calamités dont ils étoient accablés. Les riches surtout dûrent bientôt sentir combien leur étoit défavantageuse une guerre perpétuelle dont ils faisoient seuls tous les frais, & dans laquelle le risque de la vie étoit commun, & celui des biens particulier. D'ailleurs, quelque couleur qu'ils pussent donner à leurs usurpations, ils sentoient assez qu'elles n'étoient établies que sur un droit précaire & abusif, & que n'ayant été acquises que par la force, la force pouvoit les leur ôter, sans qu'ils eussent raison de s'en plaindre. Ceux même que la seule industrie avoit enrichis, ne pouvoient guere fonder leur propriété sur des meilleurs titres. Ils avoient beau dire : c'est moi qui ai bâti ce mur; j'ai gagné ce terrain par mon travail : Qui vous a donné les alignemens, leur pouvoit-on répon-

dre ? Et en vertu de quoi prétendez-vous être payé à nos dépens d'un travail que nous ne vous avons point imposé ? Ignorez-vous qu'une multitude de vos freres périt, ou souffre du besoin de ce que vous avez de trop, & qu'il vous falloit un consentement exprès & unanime du genre-humain pour vous approprier sur la subsistance commune tout ce qui alloit au-delà de la vôtre ? Destitué de raisons valables pour se justifier, & de forces suffisantes pour se défendre ; écrasant facilement un particulier, mais écrasé lui-même par des troupes de bandits ; seul contre tous, & ne pouvant, à cause des jalousies mutuelles, s'unir avec ses égaux contre des ennemis unis par l'espoir commun du pillage ; le riche, pressé par la nécessité, conçut enfin le projet le plus réfléchi qui soit jamais entré dans l'esprit humain : ce fut d'employer en sa faveur les forces même de ceux qui l'attaquoient, de faire ses défenseurs de ses adver-

faïres, de leur inspirer d'autres maximes, & de leur donner d'autres institutions qui lui fussent aussi favorables que le droit naturel lui étoit contraire.

Dans cette vue, après avoir exposé à ses voisins l'horreur d'une situation qui les armoit tous les uns contre les autres, qui leur rendoit leurs possessions aussi onéreuses que leurs besoins, & où nul ne trouvoit sa sûreté ni dans la pauvreté, ni dans la richesse, il inventa aisément des raisons spécieuses pour les amener à son but. « Unissons-nous », leur dit-il, « pour garantir de l'oppression les foibles, contenir les ambitieux, & assurer à chacun la possession de ce qui lui appartient : instituons des réglemens de justice & de paix, auxquels tous soient obligés de se conformer, qui ne fassent acception de personne, & qui réparent en quelque sorte les caprices de la fortune, en soumettant également le puissant

» & le foible à des devoirs mutuels.  
 » En un mot, au lieu de tourner nos  
 » forces contre nous-mêmes, raffem-  
 » blons - les en un pouvoir suprême  
 » qui nous gouverne selon de sages  
 » loix, qui protège & défende tous  
 » les membres de l'association, re-  
 » pousse les ennemis communs, &  
 » nous maintienne dans une concorde  
 » éternelle.

Il en fallut beaucoup moins que  
 l'équivalent de ce discours, pour en-  
 traîner des hommes grossiers, faciles à  
 séduire, qui d'ailleurs avoient trop d'af-  
 faires à démêler entr'eux pour pouvoir  
 se passer d'arbitres, & trop d'avarice  
 & d'ambition, pour pouvoir longtems  
 se passer de maîtres. Tous coururent  
 au-devant de leurs fers, croyant as-  
 surer leur liberté ; car avec assez de  
 raison pour sentir les avantages d'un  
 établissement politique ; ils n'avoient  
 pas assez d'expérience pour en prévoir  
 les dangers ; les plus capables de pres-  
 sentir les abus étoient précisément  
 ceux

ceux qui comptoient d'en profiter, & les sages même virent qu'il falloit se résoudre à sacrifier une partie de leur liberté à la conservation de l'autre, comme un blessé se fait couper le bras pour sauver le reste du corps.

Telle fut ou dut être l'origine de la société & des loix, qui donnerent de nouvelles entraves au foible, & de nouvelles forces au riche (\*14), détruisirent sans retour la liberté naturelle, fixerent pour jamais la loi de la propriété & de l'inégalité; d'une adroite usurpation, firent un droit irrévocable; & pour le profit de quelques ambitieux, assujettirent désormais tout le genre-humain au travail, à la servitude & à la misere. On voit aisément comment l'établissement d'une seule société rendit indispensable celui de toutes les autres, & comment, pour faire tête à des forces unies, il fallut s'unir à son tour. Les sociétés se multipliant ou s'étendant rapidement, couvrirent bientôt toute

la surface de la terre, & il ne fut plus possible de trouver un seul coin dans l'univers où l'on pût s'affranchir du joug, & soustraire sa tête au glaive, souvent mal conduit, que chaque homme vit perpétuellement suspendu sur la sienne. Le droit civil étant ainsi devenu la règle commune des citoyens, la loi de nature n'eut plus lieu qu'entre les diverses sociétés, où, sous le droit des gens, elle fut tempérée par quelques conventions tacites pour rendre le commerce possible, & suppléer à la commisération naturelle, qui, perdant de société à société presque toute la force qu'elle avoit d'homme à homme, ne réside plus que dans quelques grandes âmes cosmopolites, qui franchissent les barrières imaginaires qui séparent les peuples, & qui, à l'exemple de l'Entre-souverain qui les a créées, embrassent tout le genre-humain dans leur bienveillance.

Les corps politiques restant ainsi

entre eux dans l'état de nature, se ressentirent bientôt des inconvéniens qui avoient forcé les particuliers d'en sortir, & cet état devint encore plus funeste entre ces grands corps, qu'il ne l'avoit été auparavant entre les individus dont ils étoient composés. De là sortirent les guerres nationales, les batailles, les meurtres, les représailles qui font frémir la nature, & choquent la raison; & tous ces préjugés horribles qui placent au rang des vertus l'honneur de répandre le sang humain. Les plus honnêtes gens apprirent à compter parmi leurs devoirs celui d'égorger leurs semblables; on vit enfin les hommes se massacrer par milliers, sans sçavoir pourquoi; & il se commettoit plus de meurtres en un seul jour de combat, & plus d'horreurs à la prise d'une seule ville, qu'il ne s'en étoit commis dans l'état de nature durant des siècles entiers sur toute la face de la terre. Tels sont les premiers effets qu'on entrevoit de

la division du genre-humain en différentes sociétés. Revenons à leur institution,

Je sçais que plusieurs ont donné d'autres origines aux sociétés politiques, comme les conquêtes du plus puissant, ou l'union des foibles; & le choix entre ces causes est indifférent à ce que je veux établir: cependant celle que je viens d'exposer me paroît la plus naturelle par les raisons suivantes. 1. Que dans le premier cas, le droit de conquête n'étant point un droit, n'en a pu fonder aucun autre; le conquérant & les peuples conquis restant toujours entre eux dans l'état de guerre, à moins que la nation remise en pleine liberté ne choisisse volontairement son vainqueur pour son chef. Jusques-là, quelques capitulations qu'on ait faites, comme elles n'ont été forcées que sur la violence, & que par conséquent elles sont nulles par le fait même; il ne peut y avoir dans cette

hypothèse ni véritable société, ni corps politique, ni d'autre loi que celle du plus fort. 2. Que ces mots de *fort* & de *foible* sont équivoques dans le second cas; que dans l'intervalle qui se trouve entre l'établissement du droit de propriété, ou de premier occupant, & celui des gouvernemens politiques, le sens de ces termes est mieux rendu par ceux de *pauvre* & de *riche*, parce qu'en effet un homme n'avoit point avant les loix d'autres moyens d'affujétir ses égaux qu'en attaquant leur bien, ou leur faisant quelque part du sien. 3. Que les pauvres n'ayant rien à perdre que leur liberté, c'eût été une grande folie à eux de s'ôter volontairement le seul bien qui leur restoit pour ne rien gagner en échange; qu'au contraire les riches étant, pour ainsi dire, sensibles dans toutes les parties de leurs biens, il étoit beaucoup plus aisé de leur faire du mal; qu'ils avoient par conséquent plus de pré-

cautions à prendre pour s'en garantir ; & qu'enfin il est raisonnable de croire qu'une chose a été inventée par ceux à qui elle est utile , plutôt que par ceux à qui elle fait du tort.

Le gouvernement naissant n'eut point une forme constante & régulière. Le défaut de philosophie & d'expérience ne laissoit appercevoir que les inconvéniens présens , & l'on ne songeoit à remédier aux autres qu'à mesure qu'ils se présentoient. Malgré tous les travaux des plus sages législateurs , l'état politique demeura toujours imparfait , parce qu'il étoit presque l'ouvrage du hazard , & que mal commencé , le temps , en découvrant les défauts , & suggérant des remèdes , ne peut jamais réparer les vices de la constitution : on raccommodoit sans cesse , au lieu qu'il eût fallu commencer par nétoyer l'aire , & écarter tous les vieux matériaux , comme fit Lycurgue à Sparte , pour élever ensuite un bon édifice. La so-

ciété ne consista d'abord qu'en quelques conventions générales que tous les particuliers s'engageoient à observer, & dont la communauté se rendoit garante envers chacun d'eux. Il fallut que l'expérience montrât combien une pareille constitution étoit foible, & combien il étoit facile aux infraçteurs d'éviter la conviction ou le châtiment des fautes dont le public seul devoit être le témoin & le juge; il fallut que la loi fût étudiée de mille manières; il fallut que les inconvéniens & les désordres se multipliasent continuellement, pour qu'on songeât enfin à confier à des particuliers le dangereux dépôt de l'autorité publique, & qu'on commît à des magistrats le soin de faire observer les délibérations du peuple: car, de dire que les chefs furent choisis avant que la confédération fut faite, & que les ministres des loix existèrent avant les loix mêmes, c'est une supposition qu'il n'est pas permis de combattre sérieusement.

Il ne seroit pas plus raisonnable de croire que les peuples se sont d'abord jettés entre les bras d'un maître absolu, sans conditions & sans retour, & que le premier moyen de pourvoir à la sûreté commune qu'aient imaginé des hommes fiers & indomptés, a été de se précipiter dans l'esclavage. En effet, pourquoi se sont-ils donné des supérieurs, si ce n'est pour les défendre contre l'oppression, & protéger leurs biens, leurs libertés, & leurs vies, qui sont, pour ainsi dire, les élémens constitutifs de leur être? Or dans les relations d'homme à homme, le pis qui puisse arriver à l'un, étant de se voir à la discrétion de l'autre, n'eût-il pas été contre le bon sens de commencer par se dépouiller entre les mains d'un chef, des seules choses pour la conservation desquelles ils avoient besoin de son secours? Quel équivalent eût-il pu leur offrir pour la concession d'un si beau droit? Et, s'il eût osé l'exiger,

fous le prétexte de les défendre, n'eût-il pas aussi-tôt reçu la réponse de l'apologue : Que nous fera de plus l'ennemi ? Il est donc incontestable, & c'est la maxime fondamentale de tout le droit politique, que les peuples se sont donné des chefs pour défendre leur liberté, & non pour les asservir. *Si nous avons un prince*, disoit Pline à Trajan, c'est afin qu'il nous préserve d'avoir un maître.

Les politiques font sur l'amour de la liberté les mêmes sophismes que les philosophes ont faits sur l'état de nature ; par les choses qu'ils voyent, ils jugent des choses très-différentes qu'ils n'ont pas vues, & ils attribuent aux hommes un penchant naturel à la servitude, par la patience avec laquelle ceux qu'ils ont sous les yeux supportent la leur, sans songer qu'il en est de la liberté, comme de l'innocence & de la vertu, dont on ne sent le prix, qu'autant qu'on en jouit soi-même, & dont le goût se perd

fitôt qu'on les a perdues. Je connois les délices de ton pays, disoit Brasidas à un fatrape qui comparoit la vie de Sparte à celle de Persépolis ; mais tu ne peux connoître les plaisirs du mien.

Comme un coursier indompté hérissé ses crins, frappe la terre du pied, & se débat impétueusement à la seule approche du mors, tandis qu'un cheval dressé souffre patiemment la verge & l'éperon, l'homme barbare ne plie point sa tête au joug que l'homme civilisé porte sans murmure, & il préfère la plus orageuse liberté à un assujettissement tranquille. Ce n'est donc pas par l'avilissement des peuples asservis qu'il faut juger des dispositions naturelles de l'homme pour ou contre la servitude, mais par les prodiges qu'ont faits tous les peuples libres pour se garantir de l'oppression. Je sçais que les premiers ne font que vanter sans cesse la paix & le repos dont ils jouissent dans leurs fers,

& que *miserrimam servitutem pacem* appellant : mais quand je vois les autres sacrifier les plaisirs, le repos, la richesse, la puissance, & la vie même à la conservation de ce seul bien si dédaigné de ceux qui l'ont perdu ; quand je vois des animaux nés libres & abhorrant la captivité, se briser la tête contre les barreaux de leur prison ; quand je vois des multitudes de sauvages tous nus mépriser les voluptés Européennes, & braver la faim, le feu, le fer & la mort pour ne conserver que leur indépendance, je sens que ce n'est pas à des esclaves qu'il appartient de raisonner de liberté.

Quant à l'autorité paternelle dont plusieurs ont fait dériver le gouvernement absolu, & toute la société, sans recourir aux preuves contraires de Locke & de Sidney, il suffit de remarquer que rien au monde n'est plus éloigné de l'esprit féroce du despotisme que la douceur de cette autorité qui regarde plus à l'avantage

de celui qui obéit qu'à l'utilité de celui qui commande ; que par la loi de nature le pere n'est le maître de l'enfant , qu'aussi long-temps que son secours lui est nécessaire ; qu'au-delà de ce terme ils deviennent égaux , & qu'alors le fils parfaitement indépendant du pere , ne lui doit que du respect , & non de l'obéissance ; car la reconnoissance est bien un devoir qu'il faut rendre , mais non pas un droit qu'on puisse exiger. Au lieu de dire que la société civile dérive du pouvoir paternel , il falloit dire au contraire que c'est d'elle que ce pouvoir tire sa principale force : un individu ne fut reconnu pour le pere de plusieurs que quand ils restèrent assemblés autour de lui ; les biens du pere dont il est véritablement le maître , sont les liens qui retiennent ses enfans dans sa dépendance , & il peut ne leur donner part à sa succession , qu'à proportion qu'ils auront bien mérité de lui par une continuelle déférence

à ses volontés. Or, loin que les sujets ayent quelque faveur semblable à attendre de leur despote, comme ils lui appartiennent en propre, eux & tout ce qu'ils possèdent, ou du moins qu'il le prétend ainsi, ils sont réduits à recevoir comme une faveur ce qu'il leur laisse de leur propre bien; il fait justice quand il les dépouille; il fait grace quand il les laisse vivre.

En continuant d'examiner ainsi les faits par le droit, on ne trouveroit pas plus de solidité que de vérité dans l'établissement volontaire de la tyrannie, & il seroit difficile de montrer la validité d'un contract qui n'obligeroit qu'une des parties, où l'on mettroit tout d'un côté & rien de l'autre, & qui ne tourneroit qu'au préjudice de celui qui s'engage. Ce systême odieux est bien éloigné d'être même aujourd'hui celui des sages & bons monarques, & surtout des Rois de France, comme on peut le voir en divers endroits de leurs édits, &

en particulier dans le passage suivant d'un écrit célèbre, publié en 1667. au nom & par les ordres de Louis XIV. *Qu'on ne dise donc point que le Souverain ne soit pas sujet aux loix de son Etat, puisque la proposition contraire est une vérité du droit des gens, que la flatterie a quelquefois attaquée, mais que les bons Princes ont toujours défendue, comme une divinité tutélaire de leurs Etats. Combien est-il plus légitime de dire avec le sage Platon, que la parfaite félicité d'un Royaume est qu'un Prince soit obéi de ses sujets, que le Prince obéisse à la loi, & que la loi soit droite, & toujours dirigée au bien public? Je ne m'arrêterai point à rechercher si, la liberté étant la plus noble des facultés de l'homme, ce n'est pas dégrader sa nature, se mettre au niveau des bêtes esclaves de l'instinct, offenser même l'Auteur de son être, que de renoncer sans réserve au plus précieux de tous ses dons, que de se sou-*

mettre à commettre tous les crimes qu'il nous défend, pour complaire à un maître féroce ou insensé; & si cet ouvrier sublime doit être plus irrité de voir détruire que déshonorer son plus bel ouvrage. Je demanderai seulement de quel droit ceux qui n'ont pas craint de s'avilir eux-mêmes jusqu'à ce point, ont pu soumettre leur postérité à la même ignominie, & renoncer pour elle à des biens qu'elle ne tient point de leur libéralité, & sans lesquels la vie même est onéreuse à tous ceux qui en sont dignes?

II Pufendorff dit que tout de même qu'on transfère son bien à autrui par des conventions & des contrats; on peut aussi se dépouiller de sa liberté en faveur de quelqu'un. C'est-là, ce me semble, un fort mauvais raisonnement; car, premièrement, le bien que j'aliène me devient une chose tout-à-fait étrangère, & dont l'abus m'est indifférent; mais il m'importe qu'on n'abuse point de ma li-

berté; & je ne puis, fans me rendre coupable du mal qu'on me forcera de faire, m'exposer à devenir l'instrument du crime: de plus, le droit de propriété n'étant que de convention & d'institution humaine, tout homme peut à son gré disposer de ce qu'il possède: mais il n'en est pas de même des dons essentiels de la nature, tels que la vie & la liberté, dont il est permis à chacun de jouir, & dont il est au moins douteux qu'on ait droit de se dépouiller: en s'ôtant l'une, on dégrade son être, en s'ôtant l'autre, on l'anéantit autant qu'il est en soi; & comme nul bien temporel ne peut dédommager de l'une & de l'autre, ce seroit offenser à la fois la nature & la raison, que d'y renoncer à quelque prix que ce fût. Mais quand on pourroit aliéner sa liberté comme ses biens, la différence seroit très-grande pour les enfans qui ne jouissent des biens du pere que par transmission de son droit; au lieu  
que

que la liberté étant un don qu'ils tiennent de la nature en qualité d'hommes, leurs parens n'ont eu aucun droit de les en dépouiller; de sorte que, comme pour établir l'esclavage, il a fallu faire violence à la nature, il a fallu la changer pour perpétuer ce droit; & les Jurisconsultes qui ont gravement prononcé que l'enfant d'une esclave naîtroit esclave, ont décidé en d'autres termes, qu'un homme ne naîtroit pas homme.

Il me paroît donc certain, que non-seulement les gouvernemens n'ont point commencé par le pouvoir arbitraire, qui n'en est que la corruption, le terme extrême, & qui les ramene enfin à la seule loi du plus fort, dont ils furent d'abord le remède; mais encore que quand même ils auroient ainsi commencé, ce pouvoir étant par sa nature illégitime n'a pu servir de fondement aux droits de la société, ni par conséquent l'inégalité d'institution.

Sans entrer aujourd'hui dans les recherches qui sont encore à faire sur la nature du pacte fondamental de tout gouvernement, je me borne, en suivant l'opinion commune, à considérer ici l'établissement du corps politique comme un vrai contrat entre le peuple & les chefs qu'il se choisit; contrat par lequel les deux parties s'obligent à l'observation des loix qui y sont stipulées, & qui forment les liens de leur union. Le peuple ayant, au sujet des relations sociales, réuni toutes ses volontés en une seule, tous les articles sur lesquels cette volonté s'explique, deviennent autant de loix fondamentales qui obligent tous les membres de l'état sans exception, & l'une desquelles règle le choix & le pouvoir des magistrats chargés de veiller à l'exécution des autres. Ce pouvoir s'étend à tout ce qui peut maintenir la constitution, sans aller jusqu'à la changer. On y joint des honneurs qui rendent respectables les

loix & leurs ministres, & pour ceux-ci personnellement des prérogatives qui les dédommagent des pénibles travaux que coûte une bonne administration. Le magistrat, de son côté, s'oblige à n'user du pouvoir qui lui est confié, que selon l'intention des commettans, à maintenir chacun dans la paisible jouissance de ce qui lui appartient, & à préférer en toute occasion l'utilité publique à son propre intérêt.

Avant que l'expérience eût montré, ou que la connoissance du cœur humain eût fait prévoir les abus inévitables d'une telle constitution; elle dut paroître d'autant meilleure, que ceux qui étoient chargés de veiller à sa conservation, y étoient eux-mêmes le plus intéressés; car la magistrature & ses droits n'étant établis que sur les loix fondamentales, aussitôt qu'elles seroient détruites, les magistrats cesseroient d'être légitimes, le peuple ne seroit plus tenu de leur

obéir ; & comme ce n'auroit pas été le magistrat , mais la loi qui auroit constitué l'essence de l'état , chacun rentreroit de droit dans sa liberté naturelle.

Pour peu qu'on y réfléchît attentivement , ceci se confirmeroit par de nouvelles raisons , & par la nature du contrat on verroit qu'il ne sçauroit être irrévocable : car , s'il n'y avoit point de pouvoir supérieur qui pût être garant de la fidélité des contractans , ni les forcer à remplir leurs engagements réciproques , les parties demeureroient seules juges dans leur propre cause , & chacune d'elles auroit toujours le droit de renoncer au contrat , sitôt qu'elle trouveroit que l'autre en enfreint les conditions , ou qu'elles cesseroient de lui convenir. C'est sur ce principe qu'il semble que le droit d'abdiquer peut être fondé. Or , à ne considérer , comme nous faisons , que l'institution humaine , si le magistrat qui a tout le

pouvoir en main, & qui s'approprié tous les avantages du contrat, avoit pourtant le droit de renoncer à l'autorité; à plus forte raison le peuple, qui paye toutes les fautes des chefs, devoit avoir le droit de renoncer à la dépendance. Mais les dissensions affreuses, les désordres infinis qu'entraîneroit nécessairement ce dangereux pouvoir, montrent plus que toute autre chose, combien les gouvernemens humains avoient besoin d'une base plus solide que la seule raison, & combien il étoit nécessaire au repos public que la volonté divine intervînt pour donner à l'autorité souveraine un caractère sacré & inviolable qui ôtât aux sujets le funeste droit d'en disposer. Quand la religion n'auroit fait que ce bien aux hommes, c'en seroit assez pour qu'ils dussent tous la chérir & l'adopter, même avec ses abus, puisqu'elle épargne encore plus de sang, que le fanatisme n'en fait couler: mais sui-

vons le fil de notre hypothèse.

Les diverses formes des gouvernemens tirent leur origine des différences plus ou moins grandes qui se trouverent entre les particuliers au moment de l'institution. Un homme étoit-il éminent en pouvoir, en vertu, en richesses, ou en crédit? il fut seul élu magistrat, & l'état devint monarchique; si plusieurs à peu près égaux entre eux l'emportoient sur tous les autres, ils furent élus conjointement, & l'on eut une aristocratie; ceux dont la fortune ou les talens étoient moins disproportionnés, & qui s'étoient le moins éloignés de l'état de nature, garderent en commun l'administration suprême, & formerent une démocratie. Le temps vérifia laquelle de ses formes étoit la plus avantageuse aux hommes. Les uns resterent uniquement soumis aux loix, les autres obéirent bientôt à des maîtres. Les citoyens voulurent garder leur liberté, les sujets ne songe-

rent qu'à l'ôter à leurs voisins , ne pouvant souffrir que d'autres jouissent d'un bien dont ils ne jouissoient plus eux-mêmes. En un mot , d'un côté furent les richesses & les conquêtes , & de l'autre , le bonheur & la vertu.

Dans ces divers gouvernemens , toutes les magistratures furent d'abord électives ; & quand la richesse ne l'emportoit pas , la préférence étoit accordée au mérite qui donne un ascendant naturel , & à l'âge qui donne l'expérience dans les affaires & le sang froid dans les délibérations. Les anciens des Hébreux , les Gerontes de Sparte , le Sénat de Rome , & l'étymologie même de notre mot *Seigneur* , montrent combien autrefois la vieillesse étoit respectée. Plus les élections tomboient sur des hommes avancés en âge , plus elles devenoient fréquentes , & plus leurs embarras se faisoient sentir ; les brigues s'introduisirent , les factions se formerent , les

partis s'aigrent, les guerres civiles s'allumerent; enfin, le sang des citoyens fut sacrifié au prétendu bonheur de l'état, & l'on fut à la veille de retomber dans l'anarchie des temps antérieurs. L'ambition des principaux profita de ces circonstances pour perpétuer leurs charges dans leurs familles: le peuple déjà accoutumé à la dépendance, au repos & aux commodités de la vie, & déjà hors d'état de briser ses fers, consentit à laisser augmenter sa servitude pour affermir sa tranquillité; & c'est ainsi que les chefs, devenus héréditaires, s'accoutumèrent à regarder leur magistrature comme un bien de famille, à se regarder eux-mêmes comme les propriétaires de l'état, dont ils n'étoient d'abord que les officiers, à appeller leurs concitoyens leurs esclaves, à les compter comme du bétail au nombre des choses qui leur appartenoient, & à s'appeller

s'appeller eux-mêmes égaux aux dieux & rois des rois.

Si nous suivons le progrès de l'inégalité dans ces différentes révolutions, nous trouverons que l'établissement de la loi & du droit de propriété fut son premier terme; l'institution de la magistrature, le second; que le troisième & dernier fut le changement du pouvoir légitime en pouvoir arbitraire; en sorte que l'état de riche & de pauvre fut autorisé par la première époque, celui de puissant & de foible par la seconde, & par la troisième, celui de maître & d'esclave, qui est le dernier degré de l'inégalité; & le terme auquel aboutissent enfin tous les autres, jusqu'à ce que de nouvelles révolutions dissolvent tout-à-fait le gouvernement, ou le rapprochent de l'institution légitime.

Pour comprendre la nécessité de ce progrès, il faut moins considérer les motifs de l'établissement du corps po-

litique, que la forme qu'il prend dans son exécution, & les inconvéniens qu'il entraîne après lui : car les vices qui rendent nécessaires les institutions sociales, sont les mêmes qui en rendent l'abus inévitable; & comme, excepté la seule Sparte, où la loi veilloit principalement à l'éducation des enfans, & où Lycurgue établit des mœurs, qui le dispensoient presque d'y ajouter des loix, les loix en général moins fortes que les passions contiennent les hommes sans les changer; il seroit aisé de prouver que tout gouvernement qui, sans se corrompre ni s'altérer, marcheroit toujours exactement selon la fin de son institution, auroit été institué sans nécessité, & qu'un pays où personne n'éluderoit les loix, & n'abuseroit de la magistrature, n'auroit besoin ni de magistrats, ni de loix.

Les distinctions politiques amènent nécessairement les distinctions civiles. L'inégalité croissant entre le peuple

& ses chefs, se fait bientôt sentir parmi les particuliers, & s'y modifie en mille manieres, selon les passions, les talens & les occurrences. Le magistrat ne sçauroit usurper un pouvoir illégitime sans se faire des créatures auxquelles il est forcé d'en céder quelque partie. D'ailleurs, les citoyens ne se laissent opprimer, qu'autant qu'entraînés par une aveugle ambition, & regardant plus au-dessous qu'au-dessus d'eux, la domination leur devient plus chere que l'indépendance, & qu'ils consentent à porter des fers pour en pouvoir donner à leur tour. Il est très-difficile de réduire à l'obéissance celui qui ne cherche point à commander; & le politique le plus adroit ne viendrait pas à bout d'affujettir des hommes qui ne voudroient qu'être libres: mais l'inégalité s'étend sans peine parmi des ames ambitieuses & lâches, toujours prêtes à courir les risques de la fortune, & à dominer ou servir presque

indifféremment , selon qu'elle leur devient favorable ou contraire. C'est ainsi qu'il dut venir un temps où les yeux du peuple furent fascinés à tel point , que ses conducteurs n'avoient qu'à dire au plus petit des hommes, fois grand, toi, & toute ta race: aussitôt il paroissoit grand à tout le monde, ainsi qu'à ses propres yeux; & ses descendans s'élevoient encore à mesure qu'ils s'éloignoient de lui: plus la cause étoit reculée & incertaine, plus l'effet augmentoit; plus on pouvoit compter de fainéans dans une famille, & plus elle devenoit illustre.

Si c'étoit ici le lieu d'entrer en des détails, j'expliquerois facilement comment l'inégalité de crédit & d'autorité devient inévitable entre les particuliers (\* 15), sitôt que réunis en une même société ils sont forcés de se comparer entre eux, & de tenir compte des différences qu'ils trouvent dans l'usage continuel qu'ils ont

à faire les uns des autres. Ces différences font de plusieurs espèces ; mais en général la richesse, la noblesse ou le rang, la puissance & le mérite personnel, étant les distinctions principales par lesquelles on se mesure dans la société, je prouverois que l'accord ou le conflit de ces forces diverses est l'indication la plus sûre d'un Etat bien ou mal constitué : je ferois voir qu'entre ces quatre sortes d'inégalité, les qualités personnelles étant l'origine de toutes les autres, la richesse est la dernière à laquelle elles se réduisent à la fin, parce qu'étant la plus immédiatement utile au bien-être, & la plus facile à communiquer, on s'en sert aisément pour acheter tout le reste. Observation qui peut faire juger assez exactement de la mesure dont chaque peuple s'est éloigné de son institution primitive, & du chemin qu'il a fait vers le terme extrême de la corruption. Je remarquerois combien ce desir univer-

fel de réputation, d'honneurs & de préférences, qui nous dévore tous, exerce & compare les talens & les forces, combien il excite & multiplie les passions, & combien rendant tous les hommes concurrens, rivaux ou plutôt ennemis, il cause tous les jours de revers, de succès, & de catastrophes de toute espece, en faisant courir la même lice à tant de prétendans : je montrerois que c'est à cette ardeur de faire parler de soi, à cette fureur de se distinguer, qui nous tient presque toujours hors de nous-mêmes, que nous devons ce qu'il y a de meilleur & de pire parmi les hommes ; nos vertus & nos vices, nos sciences & nos erreurs, nos conquérans & nos philosophes, c'est-à-dire, une multitude de mauvaises choses sur un petit nombre de bonnes. Je prouverois enfin que, si l'on voit une poignée de puissans & de riches au faite des grandeurs & de la fortune, tandis que la foule rampe

dans l'obscurité & dans la misere, c'est que les premiers n'estiment les choses dont ils jouissent, qu'autant que les autres en sont privés, & que, sans changer d'état, ils cesseroient d'être heureux, si le peuple cessoit d'être misérable.

Mais ces détails seroient seuls la matiere d'un ouvrage considerable, dans lequel on péseroit les avantages & les inconveniens de tout gouvernement, relativement aux droits de l'état de nature, & où l'on dévoilerait toutes les faces différentes sous lesquelles l'inégalité s'est montrée jusqu'à ce jour, & pourra se montrer dans les siècles, selon la nature de ces gouvernemens, & les révolutions que le temps y aménera nécessairement. On verroit la multitude opprimée au dedans par une suite des précautions mêmes qu'elle avoit prises contre ce qui la menaçoit au dehors; on verroit l'oppression s'accroître continuellement, sans que les opprimés

pussent jamais sçavoir quel terme elle auroit, ni quels moyens légitimes il leur resteroit pour l'arrêter. On verroit les droits des citoyens, & les libertés nationales s'éteindre peu à peu, & les réclamations des foibles traitées de murmures séditieux. On verroit la politique restreindre à une portion mercénaire du peuple l'honneur de défendre la cause commune: on verroit de-là sortir la nécessité des impôts, le cultivateur découragé quitter son champ même durant la paix, & laisser la charrue pour ceindre l'épée. On verroit naître les règles funestes & bizarres du point d'honneur: on verroit les défenseurs de la patrie en devenir tôt ou tard les ennemis, tenir sans cesse le poignard levé sur leurs concitoyens; & il viendroit un temps ou l'on les entendroit dire à l'opresseur de leur pays:

*Pectore si fratris gladium juguloque parentis  
Condere me jubeas, gravidæque in viscera partu  
Conjugis, invitâ peragam tamen omnia dextrâ;*

De l'extrême inégalité des conditions & des fortunes , de la diversité des passions & des talens , des arts inutiles , des arts pernicioeux , des sciences frivoles, fortiroient des foules de préjugés , également contraires à la raison , au bonheur , & à la vertu ; on verroit fomenter par les chefs tout ce qui peut affoiblir des hommes rassemblés , en les défuiffant ; tout ce qui peut donner à la société un air de concorde apparente , & y semer un germe de division réelle ; tout ce qui peut inspirer aux différens ordres une défiance & une haine mutuelles par l'opposition de leurs droits & de leurs intérêts , & fortifier par conséquent le pouvoir qui les contient tous.

C'est du sein de ce désordre & de ces révolutions que le despotisme élevant par degrés sa tête hideuse , & dévorant tout ce qu'il auroit aperçu de bon & de sain dans tou-

tes les parties de l'état , parviendrait enfin à fouler aux pieds les loix & le peuple , & à s'établir sur les ruines de la république. Les temps qui précéderaient ce dernier changement feroient des temps de troubles & de calamités : mais à la fin tout seroit englouti par le monstre ; & les peuples n'auroient plus de chefs ni de loix , mais seulement des tyrans. Dès cet instant aussi il cesseroit d'être question de mœurs & de vertu ; car partout où regne le despotisme , *cui ex honesto nulla est spes* , il ne souffre aucun autre maître ; sitôt qu'il parle , il n'y a ni probité , ni devoir à consulter , & la plus aveugle obéissance est la seule vertu qui reste aux esclaves.

C'est ici le dernier terme de l'inégalité , & le point extrême qui ferme le cercle , & touche au point d'où nous sommes partis : c'est ici que tous les particuliers redeviennent égaux , parce qu'ils ne sont

rien; & que les fujets n'ayant plus d'autre loi que la volonté du maître, ni le maître d'autre regle que ses passions, les notions du bien, & les principes de la justice s'évanouissent de rechef. C'est ici que tout se ramene à la seule loi du plus fort, & par conséquent à un nouvel état de nature, différent de celui par lequel nous avons commencé, en ce que l'un étoit l'état de nature dans sa pureté, & que ce dernier est le fruit d'un excès de corruption. Il y a si peu de différence d'ailleurs entre ces deux états, & le contrat de gouvernement est tellement dissous par le despotisme, que le despote n'est le maître qu'aussi long-temps qu'il est le plus fort, & que sitôt qu'on peut l'expulser, il n'a point à réclamer contre la violence. L'émeute qui finit par étrangler ou détronner un Sultan, est un acte aussi juridique que ceux par lesquels il dispoit la veille des vies & des

biens de ses fujets. La seule force le maintenoit , la seule force le renverse ; toutes choses se passent ainsi selon l'ordre naturel ; & quel que puisse être l'événement de ces courtes & fréquentes révolutions , nul ne peut se plaindre de l'injustice d'autrui ; mais seulement de sa propre imprudence , ou de son malheur.

En découvrant & suivant ainsi les routes oubliées & perdues, qui de l'état naturel ont dû mener l'homme à l'état civil ; en rétablissant , avec les positions intermédiaires que je viens de marquer , celles que le temps qui me presse m'a fait supprimer , ou que l'imagination ne m'a point suggérées ; tout lecteur attentif ne pourra qu'être frappé de l'espace immense qui sépare ces deux états. C'est dans cette lente succession des choses qu'il verra la solution d'une infinité de problèmes de morale & de politique que les philosophes ne peuvent résoudre.

Il sentira que le genre-humain d'un âge, n'étant pas le genre-humain d'un autre âge, la raison pourquoi Diogène ne trouvoit point d'homme, c'est qu'il cherchoit parmi ses contemporains l'homme d'un temps qui n'étoit plus : Caton, dira-t'il, périt avec Rome & la liberté, parce qu'il fut déplacé dans son siècle, & le plus grand des hommes ne fit qu'étonner le monde qu'il eût gouverné cinq cens ans plutôt. En un mot, il expliquera comment l'ame & les passions humaines s'altérant insensiblement, changent, pour ainsi dire, de nature; pourquoi nos besoins & nos plaisirs changent d'objets à la longue; pourquoi l'homme originel s'évanouissant par degrés, la société n'offre plus aux yeux du sage qu'un assemblage d'hommes artificiels & de passions factices, qui font l'ouvrage de toutes ces nouvelles relations, & n'ont aucun vrai fondement dans la nature. Ce que la réflexion nous apprend là-dessus, l'ob-

servation le confirme parfaitement : l'homme sauvage & l'homme policé différent tellement par le fond du cœur & des inclinations , que ce qui fait le bonheur suprême de l'un , réduiroit l'autre au désespoir. Le premier ne respire que le repos & la liberté , il ne veut que vivre & rester oisif , & l'ataraxie même du stoïcien n'approche pas de sa profonde indifférence pour tout autre objet. Au contraire , le citoyen toujours actif sue , s'agite , se tourmente sans cesse pour chercher des occupations encore plus laborieuses : il travaille jusqu'à la mort , il y court même pour se mettre en état de vivre , ou renonce à la vie pour acquérir l'immortalité. Il fait sa cour aux grands qu'il hait , & aux riches qu'il méprise ; il n'épargne rien pour obtenir l'honneur de les servir ; il se vante orgueilleusement de sa bassesse & de leur protection ; & fier de son esclavage , il parle avec dédain de ceux

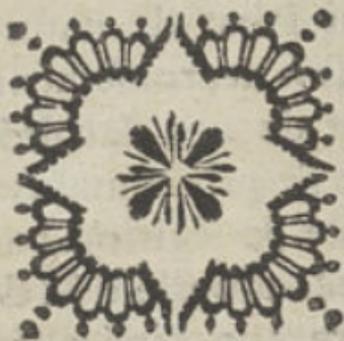
qui n'ont pas l'honneur de le partager. Quel spectacle pour un Caraïbe que les travaux pénibles & enviés d'un ministre Européen ! Combien de morts cruelles ne préféreroit pas cet indolent sauvage à l'horreur d'une pareille vie, qui souvent n'est pas même adoucie par le plaisir de bien faire ? Mais pour voir le but de tant de soins, il faudroit que ces mots, *puissance & réputation*, eussent un sens dans son esprit ; qu'il apprît, qu'il y a une sorte d'hommes qui comptent pour quelque chose les regards du reste de l'univers ; qui sçavent être heureux & contens d'eux-mêmes sur le témoignage d'autrui, plutôt que sur le leur propre. Telle est, en effet, la véritable cause de toutes ces différences : le sauvage vit en lui-même ; l'homme sociable toujours hors de lui, ne sçait vivre que dans l'opinion des autres ; & c'est, pour ainsi dire, de leur seul jugement qu'il tire le sentiment de sa propre existence.

Il n'est pas de mon sujet de montrer comment d'une telle disposition naît tant d'indifférence pour le bien & le mal avec de si beaux discours de morale; comment tout se réduisant aux apparences, tout devient factice & joué; honneur, amitié, vertu, & souvent jusqu'aux vices mêmes, dont on trouve enfin le secret de se glorifier; comment, en un mot, demandant toujours aux autres ce que nous sommes, & n'osant jamais nous interroger là-dessus nous-mêmes, au milieu de tant de philosophie, d'humanité, de politesse & de maximes sublimes, nous n'avons qu'un extérieur trompeur & frivole, de l'honneur sans vertu, de la raison sans sagesse, & du plaisir sans bonheur. Il me suffit d'avoir prouvé que ce n'est point là l'état originel de l'homme, & que c'est le seul esprit de la société, & l'inégalité qu'elle engendre, qui changent & altèrent ainsi toutes nos inclinations naturelles.

J'ai

J'ai tâché d'exposer l'origine & le progrès de l'inégalité, l'établissement & l'abus des sociétés politiques, autant que ces choses peuvent se déduire de la nature de l'homme par les seules lumières de la raison, & indépendamment des dogmes sacrés qui donnent à l'autorité souveraine la sanction du droit divin. Il suit de cet exposé, que l'inégalité étant presque nulle dans l'état de nature, tire sa force & son accroissement du développement de nos facultés, & des progrès de l'esprit humain, & devient enfin stable & légitime par l'établissement de la propriété & des loix. Il suit encore que l'inégalité morale, autorisée par le seul droit positif, est contraire au droit naturel, toutes les fois qu'elle ne concourt pas en même proportion avec l'inégalité physique; distinction qui détermine suffisamment ce qu'on doit penser à cet égard de la sorte d'inégalité qui regne parmi tous les peuples policés; puisqu'il est

manifestement contre la loi de nature, de quelque maniere qu'on la définisse, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécile conduise un homme sage, & qu'une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire.



---

## N O T E S.

D É D I C A C E , page 127.

(\* 1 ). Herodote raconte qu'après le meurtre du faux Smerdis, les sept libérateurs de la Perse s'étant assemblés pour délibérer sur la forme de gouvernement qu'ils donneroient à l'état ; Otanès opina fortement pour la république ; avis d'autant plus extraordinaire dans la bouche d'un Satrape, qu'outre la préterition qu'il pouvoit avoir à l'empire, les grands craignent plus que la mort une sorte de gouvernement qui les force à respecter les hommes. Otanès, comme on peut bien croire, ne fut point écouté ; & voyant qu'on alloit procéder à l'élection d'un monarque, lui qui ne vouloit ni obéir, ni commander, céda volontairement aux autres concurrens son droit à la couronne, demandant pour dédommagement d'être libre & indépendant, lui & sa postérité ; ce qui lui fut accordé. Quand Herodote ne nous apprendroit pas la restriction qui fut mise à ce privilége, il faudroit néces-

faitement la supposer ; autrement Otanès , ne reconnoissant aucune sorte de loi , & n'ayant de compte à rendre à personne , auroit été tout puissant dans l'état & plus puissant que le Roi même. Mais il n'y avoit guere d'apparence qu'un homme capable de se contenter en pareil cas d'un tel privilège , fût capable d'en abuser. En effet , on ne voit pas que ce droit ait jamais causé le moindre trouble dans le royaume , ni par le sage Otanès , ni par aucun de ses descendans.

P R É F A C E , page 154.

(\* 2.) Dès mon premier pas, je m'appuye avec confiance sur une de ces autorités respectables pour les philosophes ; parce qu'elles viennent d'une raison solide & sublime , qu'eux seuls savent trouver & sentir.

» Quelque intérêt que nous ayions à  
 » nous connoître nous-mêmes , je ne  
 » sçais si nous ne connoissons pas mieux  
 » tout ce qui n'est pas nous. Pourvûs par  
 » la nature d'organes uniquement desti-  
 » nés à notre conservation , nous ne les  
 » employons qu'à recevoir les impres-

» fions étrangères, nous ne cherchons  
» qu'à nous répandre au dehors, & à  
» exister hors de nous; trop occupés à  
» multiplier les fonctions de nos sens,  
» & à augmenter l'étendue extérieure  
» de notre être, rarement faisons-nous  
» usage de ce sens intérieur, qui nous ré-  
» duit à nos vraies dimensions, & qui  
» sépare de nous tout ce qui n'en est  
» pas. C'est cependant de ce sens dont il  
» faut nous servir, si nous voulons nous  
» connoître; c'est le seul par lequel nous  
» puissions nous juger. Mais comment  
» donner à ce sens son activité & toute  
» son étendue? Comment dégager no-  
» tre ame, dans laquelle il réside, de  
» toutes les illusions de notre esprit?  
» Nous avons perdu l'habitude de l'em-  
» ployer, elle est demeurée sans exer-  
» cice au milieu du tumulte de nos sen-  
» sations corporelles, elle s'est dessé-  
» chée par le feu de nos passions; le  
» cœur, l'esprit, le sens, tout a travaillé  
» contre elle. Hist. Nat. T. 4, p. 151,  
» de la Nat. de l'homme.

D I S C O U R S, page 179.

(\* 3) Les changemens qu'un long

usage de marcher sur deux pieds a pu produire dans la conformation del'homme , les rapports qu'on observe encore entre ses bras & les jambes antérieures des quadrupèdes , & l'induction tirée de leur maniere de marcher , ont pu faire naître des doutes sur celle qui devoit nous être la plus naturelle. Tous les enfans commencent par marcher à quatre pieds , & ont besoin de notre exemple & de nos leçons pour apprendre à se tenir debout. Il y a même des nations sauvages , telle que les Hottentots qui , négligeant beaucoup les enfans , les laissent marcher sur les mains si long-temps , qu'ils ont ensuite bien de la peine à les redresser ; autant en font les enfans des Caraïbes des Antilles. Il y a divers exemples d'hommes quadrupèdes ; & je pourrois entre autres citer celui de cet enfant qui fut trouvé en 1344 auprès de Hesse , où il avoit été nourri par des loups , & qui disoit depuis à la cour du Prince Henri , que s'il n'eût tenu qu'à lui , il eût mieux aimé retourner avec eux que de vivre parmi les hommes. Il avoit tellement pris l'habitude de marcher comme ces animaux , qu'il fallut lui attacher des pièces de bois , qui le

forçoient à se tenir debout & en équilibre sur ses deux pieds. Il en étoit de même de l'enfant qu'on trouva en 1694, dans les forêts de Lithuanie, & qui vivoit parmi les ours. Il ne donnoit, dit Mr. de Condillac, aucune marque de raison, marchoit sur ses pieds & sur ses mains, n'avoit aucun langage, & formoit des sons qui ne ressembloient en rien à ceux d'un homme. Le petit sauvage d'Hanovre qu'on mena il y a plusieurs années à la Cour d'Angleterre, avoit toutes les peines du monde à s'assujettir à marcher sur deux pieds : & l'on trouva en 1719 deux autres sauvages dans les Pyrénées, qui couroient par les montagnes à la maniere des quadrupèdes. Quant à ce qu'on pourroit objecter, que c'est se priver de l'usage des mains, dont nous tirons tant d'avantages, outre que l'exemple des singes montre que la main peut fort bien être employée de deux manieres, cela prouveroit seulement que l'homme peut donner à ses membres une destination plus commode que celle de la nature, & non que la nature a destiné l'homme à marcher autrement qu'elle ne lui enseigne.

Mais il y a, ce me semble, de beaucoup meilleures raisons à dire, pour soutenir que l'homme est un bipède. Premièrement, quand on feroit voir qu'il a pu d'abord être conformé autrement que nous le voyons, & cependant devenir enfin ce qu'il est, ce n'en seroit pas assez pour conclurre que cela se soit fait ainsi : car après avoir montré la possibilité de ces changemens, il faudroit encore, avant que de les admettre, en montrer au moins la vraisemblance. De plus, si les bras de l'homme paroissent avoir pu lui servir de jambes au besoin, c'est la seule observation favorable à ce systême, sur un grand nombre d'autres qui lui sont contraires. Les principales sont, que la maniere dont la tête de l'homme est attachée à son corps, au lieu de diriger sa vue horisontalement; comme l'ont tous les autres animaux, & comme il l'a lui-même en marchant debout, lui eût tenu, marchant à quatre pieds, les yeux directement fichés vers la terre, situation très peu favorable à la conservation de l'individu; que la queue qui lui manque, & dont il n'a que faire marchant à deux pieds, est utile aux quadrupèdes, & qu'aucun  
d'eux

d'eux n'en est privé ; que le sein de la femme , très-bien situé pour un bipède qui tient son enfant dans ses bras , l'est si mal pour un quadrupède , que nul ne l'a placé de cette manière ; que le train de derrière étant d'une excessive hauteur à proportion des jambes de devant , ce qui fait que , marchant à quatre , nous nous traînons sur les genoux , le tout eût fait un animal mal proportionné , & marchant peu commodément ; que s'il eût posé le pied à plat ainsi que la main , il auroit eu dans la jambe postérieure une articulation de moins que les autres animaux ; sçavoir , celle qui joint le canon au tibia ; & qu'en ne posant que la pointe du pied , comme il auroit sans doute été contraint de faire , le tarse , sans parler de la pluralité des os qui le composent , paroît trop gros pour tenir lieu de canon ; & ses articulations avec le métatarse & le tibia , trop rapprochées , pour donner à la jambe humaine dans cette situation la même flexibilité qu'ont celles des quadrupèdes. L'exemple des enfans étant pris dans un âge où les forces naturelles ne sont point encore développées , ni les membres raffermis , ne conclud rien du tout ; j'ai-

merois autant dire que les chiens ne sont pas destinés à marcher, parce qu'ils ne font que ramper quelques semaines après leur naissance. Les faits particuliers ont encore peu de force contre la pratique universelle de tous les hommes, même des nations qui n'ayant eu aucune communication avec les autres, n'avoient pu rien imiter d'elles. Un enfant abandonné dans une forêt avant que de pouvoir marcher, & nourri par quelque bête, aura suivi l'exemple de sa nourrice, en s'exerçant à marcher comme elle; l'habitude lui aura pu donner des facilités qu'il ne tenoit point de la nature; & comme des manchots parviennent, à force d'exercice, à faire avec leurs pieds tout ce que nous faisons de nos mains, il sera parvenu enfin à employer ses mains à l'usage des pieds.

Page 181.

(\* a) S'il se trouvoit parmi mes lecteurs quelque assez mauvais physicien pour me faire des difficultés sur la supposition de cette fertilité naturelle de la terre, je vais lui répondre par le passage suivant.

» Comme les végétaux tirent pour  
 » leur nourriture beaucoup plus de subs-  
 » tance de l'air & de l'eau, qu'ils n'en  
 » tirent de la terre, il arrive qu'en  
 » pourrissant ils rendent à la terre plus  
 » qu'ils n'en ont tiré; d'ailleurs une fo-  
 » ret détermine les eaux de la pluie, en  
 » arrêtant les vapeurs. Ainsi dans un  
 » bois, que l'on conserveroit bien long-  
 » temps sans y toucher, la couche de  
 » terre qui sert à la végétation, aug-  
 » menteroit considérablement. Mais  
 » les animaux rendant moins à la terre  
 » qu'ils n'en tirent, & les hommes fai-  
 » sant des consommations énormes de  
 » bois & de plantes pour le feu, & pour  
 » d'autres usages, il s'ensuit que la cou-  
 » che de terre végétale d'un pays ha-  
 » bité doit toujours diminuer & devenir  
 » enfin comme le terrain de l'Arabie  
 » Pétrée, & comme celui de tant d'au-  
 » tres provinces de l'Orient, qui est en  
 » effet le climat le plus anciennement  
 » habité, où l'on ne trouve que du sel  
 » & des sables; car le sel fixe des plan-  
 » tes & des animaux reste, tandis que  
 » toutes les autres parties se volatilisent.  
 » Mr. de Buffon, Hist. Nat.

On peut ajouter à cela la preuve de

fait par la quantité d'arbres & de plantes de toute espèce, dont étoient remplies presque toutes les îles désertes qui ont été découvertes dans ces derniers siècles ; & par ce que l'histoire nous apprend des forêts immenses qu'il a fallu abattre par toute la terre, à mesure qu'elle s'est peuplée ou policée. Sur quoi je ferai encore les trois remarques suivantes. L'une, que s'il y a une sorte de végétaux qui puissent compenser la déperdition de matière végétale qui se fait par les animaux, selon le raisonnement de Mr de Buffon, ce sont surtout les bois, dont les têtes & les feuilles rassemblent & s'approprient plus d'eaux & de vapeurs que ne font les autres plantes. La seconde, que la destruction du sol, c'est-à-dire la perte de la substance propre à la végétation, doit s'accélérer à proportion que la terre est plus cultivée, & que les habitans plus industrieux consomment en plus grande abondance ses productions de toute espèce. Ma troisième & plus importante remarque est, que les fruits des arbres fournissent à l'animal une nourriture plus abondante que ne peuvent faire les autres végétaux ; expérience que j'ai

faite moi-même, en comparant les produits de deux terrains égaux en grandeur & en qualité, l'un couvert de châtaigniers & l'autre semé de bled.

Page 182.

(\*4) Parmi les quadrupèdes, les deux distinctions les plus universelles des espèces voraces se tirent, l'une de la figure des dents, & l'autre de la conformation des intestins. Les animaux qui ne vivent que de végétaux ont tous les dents plates, comme le cheval, le bœuf, le mouton, le lièvre; mais les voraces les ont pointues, comme le chat, le chien, le loup, le renard. Et quant aux intestins, les frugivores en ont quelques-uns, tels que le colon, qui ne se trouvent pas dans les animaux voraces. Il semble donc que l'Homme, ayant les dents & les intestins comme les ont les animaux frugivores, devrait naturellement être rangé dans cette classe; & non-seulement les observations anatomiques confirment cette opinion, mais les monumens de l'Antiquité y sont encore très-favorables. » Dicearque, » dit St. Jérôme » rap-

» porte dans ses livres des Antiquités  
 » Grecques, que sous le regne de Sa-  
 » turne, où la terre étoit encore fer-  
 » tile par elle-même, nul homme ne  
 » mangeoit de chair, mais que tous vi-  
 » voient des fruits & des légumes qui  
 » croissoient naturellement. (*lib. 2.  
 Adv. Jovinian..*) On peut voir par-là  
 que je néglige bien des avantages que  
 je pourrois faire valoir. Car la proie  
 étant presque l'unique sujet de combat  
 entre les animaux carnaciers, & les fru-  
 givores vivant entre eux dans une paix  
 continuelle, si l'espèce humaine étoit  
 de ce dernier genre, il est clair qu'elle  
 auroit eu beaucoup plus de facilité à  
 subsister dans l'état de nature, beau-  
 coup moins de besoin & d'occasion d'en  
 sortir.

Page 184.

(\* 5 ) Toutes les connoissances qui  
 demandent de la réflexion, toutes cel-  
 les qui ne s'acquierent que par l'enchaî-  
 nement des idées, & ne se perfection-  
 nent que successivement, semblent être  
 tout-à-fait hors de la portée de l'hom-  
 me sauvage, faute de communication  
 avec ses semblables, c'est-à-dire, faute

de l'instrument qui sert à cette communication, & des besoins qui la rendent nécessaire. Son sçavoir & son industrie se bornent à sauter, courir, se battre, lancer une pierre, escalader un arbre. Mais s'il ne sçait que ces choses, en revanche il les sçait beaucoup mieux que nous qui n'en avons pas le même besoin que lui; & comme elles dépendent uniquement de l'exercice du corps, & ne sont susceptibles d'aucune communication, ni d'aucun progrès d'un individu à l'autre, le premier homme a pu y être tout aussi habile que ses derniers descendants.

Les relations des voyageurs sont pleines d'exemples de la force & de la vigueur des hommes chez les nations barbares & sauvages; elles ne valent guère moins leur adresse & leur légèreté; & comme il ne faut que des yeux pour observer ces choses, rien n'empêche qu'on n'ajoute foi à ce que certifient là-dessus des témoins oculaires. J'en tire au hazard quelques exemples des premiers livres qui me tombent sous la main.

« Les Hottentots, dit Kolben, entendent mieux la pêche que les Euro-

» péens du Cap. Leur habileté est égale  
 » au filet, à l'hameçon & au dard, dans  
 » les anses comme dans les rivières. Ils  
 » ne prennent pas moins habilement le  
 » poisson avec la main. Ils sont d'une  
 » adresse incomparable à la nage. Leur  
 » manière de nager a quelque chose de  
 » surprenant, & qui leur est tout-à-fait  
 » propre. Ils nagent le corps droit & les  
 » mains étendues hors de l'eau, de sorte  
 » qu'ils paroissent marcher sur la terre.  
 » Dans la plus grande agitation de la  
 » mer, & lorsque les flots forment au-  
 » tant de montagnes, ils dansent en  
 » quelque sorte sur le dos des vagues,  
 » montant & descendant comme un mor-  
 » ceau de liège.

Les Hottentots, dit encore le même  
 auteur, sont d'une adresse surpre-  
 nante à la chasse, & la légèreté de  
 leur course passe l'imagination. Il  
 s'étonne qu'ils ne fassent pas plus sou-  
 vent un mauvais usage de leur agilité,  
 ce qui leur arrive pourrant quelquefois,  
 comme on peut juger par l'exemple  
 qu'il en donne. » Un matelot Hollandois  
 » en débarquant au Cap chargea, dit-  
 » il, un Hottentot de le suivre à la ville  
 » avec un rouleau de tabac d'environ

» vingt livres. Lorsqu'ils furent tous  
» deux à quelque distance de la troupe,  
» le Hottentot demanda au matelot s'il  
» sçavoit courir ? Courir ! répond le  
» Hollandois ; oui , fort bien. Voyons,  
» reprit l'Afriquain , & fuyant avec le  
» tabac , il disparut presque aussitôt. Le  
» matelot confondu de cette merveil-  
» leuse vitesse , ne pensa point à le pour-  
» suivre , & ne revit jamais ni son tabac,  
» ni son porteur.

« Ils ont la vue si prompte , & la main  
» si certaine , que les Européens n'en  
» approchent point. A cent pas , ils tou-  
» cheront d'un coup de pierre une mar-  
» que de la grandeur d'un demi-sol ; &  
» ce qu'il y a de plus étonnant , c'est  
» qu'au lieu de fixer , comme nous , les  
» yeux sur le but , ils font des mouve-  
» mens & des contorsions continuelles.  
» Il semble que leur pierre soit portée  
» par une main invisible.

Le P. du Tertre dit à peu près sur  
les sauvages des Antilles les mêmes  
choses qu'on vient de lire sur les Hot-  
tentots du Cap de Bonne Espérance. Il  
vante surtout leur justesse à tirer avec  
leurs flèches les oiseaux au vol , & les  
poissons à la nage , qu'ils prennent en-

suite en plongeant. Les sauvages de l'Amérique septentrionale ne sont pas moins célèbres par leur force & leur adresse : & voici un exemple qui pourra faire juger de celles des Indiens de l'Amérique méridionale.

En l'année 1746. un Indien de Buenos Aires ayant été condamné aux galères à Cadix, proposa au gouverneur de racheter sa liberté en exposant sa vie dans une fête publique. Il promit qu'il attaqueroit seul le plus furieux taureau, sans autre arme en main qu'une corde ; qu'il le terrasseroit , qu'il le saisisoit avec sa corde par telle partie qu'on indiqueroit ; qu'il le fellerait , le bride-roit , le monteroit , & combatroit ainsi monté deux autres taureaux des plus furieux qu'on feroit sortir du *torillo* , & qu'il les mettroit tous à mort l'un après l'autre , dans l'instant qu'on lui commanderoit , & sans le secours de personne ; ce qui lui fut accordé. L'Indien tint parole , & réussit dans tout ce qu'il avoit promis. Sur la manière dont il s'y prit , & sur tout le détail du combat , on peut consulter le premier tome in-12 des Observations sur l'Histoire Naturelle de M. Gautier, d'où ce fait est tiré, p. 262.

Page 187.

(\*d) » La durée de la vie des che-  
» vaux , dit Mr. de Buffon, est com-  
» me dans toutes les autres especes d'a-  
» nimaux, proportionnée à la durée du  
» temps de leur accroissement. L'hom-  
» me, qui est quatorze ans à croître,  
» peut vivre six ou sept fois autant de  
» temps, c'est-à-dire, quatre-vingt-  
» dix ou cent ans : le cheval, dont l'ac-  
» croissement se fait en quatre ans, peut  
» vivre six ou sept fois autant, c'est-à-  
» dire, vingt-cinq ou trente ans. Les  
» exemples qui pourroient être contrai-  
» res à cette regle sont si rares, qu'on  
» ne doit pas même les regarder com-  
» me une exception dont on puisse ti-  
» rer des conséquences ; & comme les  
» gros chevaux prennent leur accrois-  
» sement en moins de temps que les che-  
» vaux fins, ils vivent aussi moins de  
» temps, & sont vieux dès l'âge de  
» quinze ans ».

Page 188.

(\*6) Je crois voir entre les animaux

carnaciers & les frugivores une autre différence encore plus générale que celle que j'ai remarquée dans la note (\* 4) puisque celle-ci s'étend jusqu'aux oiseaux. Cette différence consiste dans le nombre des petits, qui n'excède jamais deux à chaque portée, pour les especes qui ne vivent que de végétaux, & qui va ordinairement au-delà de ce nombre pour les animaux voraces. Il est aisé de connoître à cet égard la destination de la nature par le nombre des mammelles, qui n'est que de deux dans chaque femelle de la premiere espece, comme la jument, la vache, la chevre, la biche, la brebis, &c. & qui est toujours de six ou de huit dans les autres femelles, comme la chienne, la chatte, la louve, la tigresse, &c. La poule, l'oie, la canne, qui sont toutes des oiseaux voraces, ainsi que l'aigle, l'épervier, la chouette, pondent aussi & couvent un grand nombre d'œufs, ce qui n'arrive jamais à la colombe, à tourterelle, ni aux oiseaux qui ne mangent absolument que du grain, lesquels ne pondent & ne couvent guere que deux œufs à la fois. La raison qu'on peut donner de cette différence est, que

les animaux qui ne vivent que d'herbes & de plantes, demeurant presque tout le jour à la pâture, & étant forcés d'employer beaucoup de temps à se nourrir, ne pourroient suffire à allaiter plusieurs petits; au lieu que les voraces faisant leurs repas presque en un instant, peuvent plus aisément & plus souvent retourner à leurs petits & à leur chasse, & réparer la dissipation d'une si grande quantité de lait. Il y auroit à tout ceci bien des observations particulières, & des réflexions à faire; mais ce n'est pas ici le lieu, & il me suffit d'avoir montré dans cette partie le système le plus général de la nature; système qui fournit une nouvelle raison de tirer l'homme de la classe des animaux carnaciers, & de le ranger parmi les especes frugivores.

Page 200.

(\* 7) Un auteur célèbre calculant les biens & les maux de la vie humaine, & comparant les deux sommes, a trouvé que la dernière surpassoit l'autre de beaucoup, & qu'à tout prendre, la vie étoit pour l'homme un assez mauvais

présent. Je ne suis point surpris de sa conclusion ; il a tiré tous ses raisonnemens de la constitution de l'homme civil : s'il fut remonté jusqu'à l'homme naturel, on peut juger qu'il eût trouvé des résultats très-différens ; qu'il eût aperçu que l'homme n'a guere de maux que ceux qu'il s'est donné lui-même, & que la nature eût été justifiée. Ce n'est pas sans peine que nous sommes parvenus à nous rendre si malheureux. Quand, d'un côté, l'on considère les immenses travaux des hommes, tant de sciences approfondies, tant d'arts inventés ; tant de forces employées ; des abîmes comblés, de montagnes rasées, des rochers brisés, des fleuves rendus navigables, des terres défrichées, des lacs creusés, des marais desséchés, des bâtimens énormes élevés sur la terre, la mer couverte de vaisseaux & de matelots ; & que, de l'autre on recherche avec un peu de méditation les vrais avantages qui ont résulté de tout cela pour le bonheur de l'espece humaine ; on ne peut qu'être frappé de l'étonnante disproportion qui regne entre ces choses, & déplorer l'aveuglement de l'homme qui, pour nourrir son fol orgueil,

& je ne sçais quelle vaine admiration de lui-même , le fait courir avec ardeur après toutes les misères dont il est susceptible , & que la bienfaisante nature avoit pris soin d'écarter de lui.

Les hommes sont méchans ; une triste & continuelle expérience dispense de la preuve ; cependant l'homme est naturellement bon , je crois l'avoir démontré ; qu'est-ce donc qui peut l'avoir dépravé à ce point , sinon les changemens survenus dans sa constitution , les progrès qu'il a faits , & les connoissances qu'il a acquises ? Qu'on admire tant qu'on voudra la société humaine , il n'en sera pas moins vrai qu'elle porte nécessairement les hommes à s'entre-haïr à proportion que leurs intérêts se croisent , à se rendre mutuellement des services apparens , & à se faire en effet tous les maux imaginables. Que peut-on penser d'un commerce où la raison de chaque particulier lui dicte des maximes directement contraires à celles que la raison publique prêche au corps de la société , & où chacun trouve son compte dans le malheur d'autrui ? Il n'y a peut-être pas un homme aisé à qui des héritiers avides , & sou-

vent ses propres enfans ne souhaitent la mort en secret ; pas un vaisseau en mer dont le naufrage ne fût une bonne nouvelle pour quelque négociant ; pas une maison qu'un débiteur ne voulût voir brûler avec tous les papiers qu'elle contient ; pas un peuple qui ne se rejouisse des désastres de ses voisins. C'est ainsi que nous trouvons notre avantage dans le préjudice de nos semblables, & que la perte de l'un, fait presque toujours la prospérité de l'autre. Mais ce qu'il y a de plus dangereux encore, c'est que les calamités publiques font l'attente & l'espoir d'une multitude de particuliers. Les uns veulent des maladies, d'autres la mortalité, d'autres la guerre, d'autres la famine. J'ai vu des hommes affreux pleurer de douleur aux apparences d'une année fertile ; & le grand & funeste incendie de Londres qui coûta la vie ou les biens à tant de malheureux, fit peut-être la fortune à plus de dix mille personnes. Je sçais que Montaigne blâme l'Athenien Démades d'avoir fait punir un ouvrier qui, vendant fort cher des cercueils gaignoit beaucoup à la mort des citoyens : mais la raison que Montaigne allégué  
étant

étant qu'il faudroit punir tout le monde, il est évident qu'elle confirme les miennés. Qu'on pénètre donc au travers de nos frivoles démonstrations de bienveillance ce qui se passe au fond des cœurs, & qu'on réfléchisse à ce que doit être un état de choses où tous les hommes sont forcés de se caresser, & de se détruire mutuellement, & où ils naissent ennemis par devoir, & fourbes par intérêt. Si l'on me répond que la société est tellement constituée, que chaque homme gagne à servir les autres; je répliquerai que cela seroit fort bien, s'il ne gaignoit encore plus à leur nuire. Il n'y a point de profit si légitime qui ne soit surpassé par celui qu'on peut faire illégitimement; & le tort fait au prochain est toujours plus lucratif que les services. Il ne s'agit donc plus que de trouver les moyens de s'assurer l'impunité, & c'est à quoi les puissans employent toutes leurs forces, & les foibles toutes leurs ruses.

L'homme sauvage, quand il a dîné, est en paix avec toute la nature, & l'ami de tous ses semblables. S'agit-il quelquefois de disputer son repas? Il n'en vient jamais aux coups sans avoir aupa-

ravant comparé la difficulté de vaincre avec celle de trouver ailleurs sa subsistance ; & comme l'orgueil ne se mêle pas du combat, il se termine par quelques coups de poing ; le vainqueur mange, le vaincu va chercher fortune, & tout est pacifié. Mais chez l'homme en société, ce sont bien d'autres affaires ; il s'agit premièrement de pourvoir au nécessaire, & puis au superflu, ensuite viennent les délices, & puis les immenses richesses, & puis des sujets, & puis des esclaves ; il n'a pas un moment de relâche ; ce qu'il y a de plus singulier, c'est que moins les besoins sont naturels & pressans, plus les passions augmentent, &, qui pis est, le pouvoir de les satisfaire ; de sorte qu'après de longues prospérités, après avoir englouti bien des trésors & desolé bien des hommes, mon héros finira par tout égorger, jusqu'à ce qu'il soit l'unique maître de l'univers. Tel est en abrégé le tableau moral, sinon de la vie humaine, au moins des prétentions secrettes du cœur de tout homme civilisé.

Comparez sans préjugés l'état de l'homme civil avec celui de l'homme

fauvage, & recherchez, si vous le pouvez, combien, outre sa méchanceté, ses besoins & ses miseres, le premier a ouvert de nouvelles portes à la douleur & à la mort. Si vous considerez les peines d'esprit qui nous consomment, les passions violentes qui nous épuisent & nous désolent, les travaux excessifs dont les pauvres sont surchargés, la mollesse encore plus dangereuse, à laquelle les riches s'abandonnent, & qui font mourir les uns de leurs besoins & les autres de leurs excès: si vous songez aux monstrueux mélanges des alimens, à leurs pern cieux assaisonnemens, aux denrées corrompues, aux drogues falsifiées, aux friponneries de ceux qui les vendent, aux erreurs de ceux qui les administrent, au poison des vaisseaux dans lesquels on les prépare: si vous faites attention aux maladies épidémiques engendrées par le mauvais air parmi des multitudes d'hommes rassemblés, à celles qu'occasionnent la délicatesse de notre maniere de vivre, les passages alternatifs de l'intérieur de nos maisons au grand air, l'usage des habillemens pris ou quittés avec trop peu de précaution, & tous les soins que notre sensua-

lité excessive a tournés en habitudes nécessaires, & dont la négligence ou la privation nous coûte ensuite la vie ou la santé : si vous mettez en ligne de compte les incendies & les tremblemens de terre qui, consumant ou renversant des villes entieres, en font périr les habitans par milliers; en un mot, si vous réunissez les dangers que toutes ces causes asssemblent continuellement sur nos têtes, vous sentirez combien la nature nous fait payer cher le mépris que nous avons fait de ses leçons.

Je ne répéterai point ici sur la guerre ce que j'en ai dit ailleurs ; mais je voudrois que les gens instruits voulussent ou osassent donner une fois au public le détail des horreurs qui se commettent dans les armées par les entrepreneurs des vivres & des hôpitaux ; on verroit que leurs manœuvres non trop secretes par lesquelles les plus brillantes armées se fondent en moins de rien, font plus périr de soldats que n'en moissonne le fer ennemi. C'est encore un calcul non moins étonnant que celui des hommes que la mer engloutit tous les ans, soit par la faim, soit par le scorbut, soit par les pirates, soit par le feu, soit par

les naufrages. Il est clair qu'il faut mettre aussi sur le compte de la propriété établie, & par conséquent de la société, les assassinats, les empoisonnemens, les vols de grands chemins, & les punitions mêmes de ces crimes; punitions nécessaires pour prévenir de plus grands maux, mais qui, pour le meurtre d'un homme coûtant la vie à deux ou davantage, ne laissent pas de doubler réellement la perte de l'espece humaine. Combien de moyens honteux d'empêcher la naissance des hommes, & de tromper la nature? Soit par ces goûts brutaux & dépravés qui insultent son plus charmant ouvrage, goûts que les sauvages ni les animaux ne connurent jamais, & qui ne sont nés dans les pais policés que d'une imagination corrompue; soit par ces avortemens secrets, dignes fruits de la débauche & de l'honneur vicieux; soit par l'exposition ou le meurtre d'une multitude d'enfans, victimes de la misere de leurs parens, ou de la honte barbare de leurs meres; soit enfin par la mutilation de ces malheureux, dont une partie de l'existence & toute la postérité sont sacrifiées à de vaines chansons, ou, ce qui est pis en-

core, à la brutale jalousie de quelques hommes : mutilation qui dans ce dernier cas outrage doublement la nature, & par le traitement que reçoivent ceux qui la souffrent, & par l'usage auquel ils sont destinés. Que seroit-ce si j'entreprendois de montrer l'espece humaine attaquée dans sa source même, & jusques dans le plus saint de tous les liens, où l'on n'ose plus écouter la nature qu'après avoir consulté la fortune, & où le désordre civil, confondant les vertus & les vices, la continence devient une précaution criminelle, & le refus de donner la vie à son semblable, un acte d'humanité ? Mais, sans déchirer le voile qui couvrent tant d'horreurs, contentons-nous d'indiquer le mal auquel d'autres doivent apporter le remède.

Qu'on ajoute à tout cela cette quantité de métiers mal sains qui abrègent les jours, ou détruisent le tempérament ; tels que sont les travaux des mines, les diverses préparations de métaux, des minéraux, surtout du plomb, du cuivre, du mercure, du cobalt, de l'arsenic, du réalgal ; ces autres métiers périlleux qui coûtent tous les jours

la vie à quantité d'ouvriers, les uns couvreur, d'autres charpentiers, d'autres maçons, d'autres travaillant aux carrières; qu'on réunisse, dis-je, tous ces objets, & l'on pourra voir dans l'établissement & la perfection des sociétés les raisons de la diminution de l'espèce, observée par plus d'un philosophe.

Le luxe, impossible à prévenir chez des hommes avides de leurs propres commodités, & de la considération des autres, achève bientôt le mal que les sociétés ont commencé; & sous prétexte de faire vivre les pauvres qu'il n'eût pas fallu faire, il appauvrit tout le reste, & dépeuple l'état tôt ou tard.

Le luxe est un remède beaucoup pire que le mal qu'il prétend guérir, ou plutôt, il est lui-même le pire de tous les maux, dans quelque état grand ou petit que ce puisse être, & qui, pour nourrir des foules de valets & des misérables qu'il a faits, accable & ruine le laboureur & le citoyen: semblable à ces vents brûlans du midi, qui, couvrant l'herbe & la verdure d'insectes dévorans, ôtent la subsistance aux animaux utiles, & portent la disette & la mort

dans tous les lieux où ils se font sentir.

De la société & du luxe qu'elle engendre, naissent les arts libéraux & mécaniques, le commerce, les lettres; & toutes ces inutilités qui font fleurir l'industrie, enrichissent & perdent les états. La raison de ce dépérissement est très-simple. Il est aisé de voir que par sa nature, l'agriculture doit être le moins lucratif de tous les arts; parce que son produit étant de l'usage le plus indispensable pour tous les hommes, le prix en doit être proportionné aux facultés des plus pauvres. Du même principe on peut tirer cette règle, qu'en général les arts sont lucratifs en raison inverse de leur utilité, & que les plus nécessaires doivent enfin devenir les plus négligés. Par où l'on voit ce qu'il faut penser des vrais avantages de l'industrie, & de l'effet réel qui résulte de ses progrès.

Telles sont les causes sensibles de toutes les misères où l'opulence précipite enfin les nations les plus admirées. A mesure que l'industrie & les arts s'étendent & fleurissent, le cultivateur méprisé, chargé d'impôts nécessaires à l'entretien du luxe, & condamné à passer  
 la

sa vie entre le travail & la faim, abandonne ses champs, pour aller chercher dans les villes le pain qu'il y devoit porter. Plus les capitales frappent d'admiration les yeux stupides du peuple; plus il faudroit gémir de voir les campagnes abandonnées, les terres en friche, & les grands chemins inondés de malheureux citoyens devenus mandians ou voleurs, & destinés à finir un jour leur misere sur la roue ou sur un fumier. C'est ainsi que l'état s'enrichissant d'un côté, s'affoiblit & se dépeuple de l'autre; & que les plus puissantes monarchies, après bien des travaux pour se rendre opulentes & désertes, finissent par devenir la proie des nations pauvres, qui succombent à la funeste tentation de les envahir, & qui s'enrichissent & s'affoiblissent à leur tour, jusqu'à ce qu'elles soient elles-mêmes envahies & détruites par d'autres.

Qu'on daigne nous expliquer une fois ce qui avoit pu produire ces nuées de barbares, qui, durant tant de siècles, ont inondé l'Europe, l'Asie & l'Afrique? Etoit-ce à l'industrie de leurs arts, à la sagesse de leurs loix, à l'excellence de

leur police, qu'ils devoient cette prodigieuse population ? Que nos sçavans veuillent bien nous dire pourquoi, loin de multiplier à ce point, ces hommes féroces & brutaux, sans lumières, sans frein, sans éducation, ne s'entre-égorgent pas tous à chaque instant, pour se disputer leur pâture ou leur chasse ? Qu'ils nous expliquent comment ces misérables ont eu seulement la hardiesse de regarder en face de si habiles gens que nous étions, avec une si belle discipline militaire, de si beaux codes, & de si sages loix ? Enfin pourquoi, depuis que la société s'est perfectionnée dans les pays du nord, & qu'on y a tant pris de peine pour apprendre aux hommes leurs devoirs mutuels, & l'art de vivre agréablement & paisiblement ensemble, on n'en voit plus rien sortir de semblable à ces multitudes d'hommes qu'il produisoit autrefois ? J'ai bien peur que quelqu'un ne s'avise à la fin de me répondre, que toutes ces grandes choses, sçavoir, les arts, les sciences & les loix, ont été très-sagement inventées par les hommes, comme une peste salutaire pour prévenir l'excessive multiplication de l'espèce, de peur que ce monde, qui

nous est destiné , ne devînt à la fin trop petit pour ses habitans.

Quoi donc ? Faut-il détruire les sociétés , anéantir le tien & le mien , & retourner vivre dans les forêts avec les ours ? Conséquence à la maniere de mes adversaires , que j'aime autant prévenir que de leur laisser la honte de la tirer. O vous , à qui la voix céleste ne s'est point fait entendre , & qui ne connoissez pour votre espece d'autre destination que d'achever en paix cette courte vie ; vous , qui pouvez laisser au milieu des villes vos funestes acquisitions , vos esprits inquiets , vos cœurs corrompus & vos desirs effrénés , reprenez , puisqu'il dépend de vous , votre antique & premiere innocence ; allez dans les bois perdre la vue & la mémoire des crimes de vos contemporains ; & ne craignez point d'avilir votre espece , en renonçant à ses lumieres pour renoncer à ses vices. Quant aux hommes semblables à moi , dont les passions ont détruit pour toujours l'originelle simplicité , qui ne peuvent plus se nourrir d'herbe & de gland , ni se passer de loix & de chefs ; ceux qui furent honorés dans leur premier pere de leçons surnaturelles ; ceux

qui verront , dans l'intention de donner d'abord aux actions humaines une moralité qu'elles n'eussent de long - temps acquise , la raison d'un précepte indifférent par lui - même , & inexplicable dans tout autre système ; ceux , en un mot , qui sont convaincus que la voix divine appella tout le genre - humain aux lumières & au bonheur des célestes intelligences ; tous ceux-là tâcheront , par l'exercice des vertus qu'ils s'obligent à pratiquer en apprenant à les connoître , à mériter le prix éternel qu'ils en doivent attendre ; ils respecteront les sacrés liens des sociétés dont ils sont les membres ; ils aimeront leurs semblables , & les serviront de tout leur pouvoir ; ils obéiront scrupuleusement aux loix , & aux hommes qui en sont les auteurs & les ministres : ils honoreront sur-tout les bons & sages Princes qui sçauront prévenir , guérir ou pallier cette foule d'abus & de maux toujours prêts à nous accabler ; ils animeront le zèle de ces dignes chefs , en leur montrant sans crainte & sans flatterie la grandeur de leur tâche & la rigueur de leur devoir : mais ils n'en mépriseront pas moins une constitution qui ne peut

se maintenir qu'à l'aide de tant de gens respectables qu'on desire plus souvent qu'on ne les obtient, & de laquelle, malgré tous leurs soins, naissent toujours plus de calamités réelles que d'avantages apparens.

Page 201.

(\* 8) Parmi les hommes que nous connoissons, ou par nous-mêmes, ou par les historiens, ou par les voyageurs; les uns sont noirs, les autres blancs, les autres rouges; les uns portent de longs cheveux, les autres n'ont que de la laine frisée; les uns sont presque tout velus, les autres n'ont pas même de barbe; il y a eu, & il y a peut-être encore des nations d'hommes d'une taille gigantesque; & laissant à part la fable des Pygmées, qui peut bien n'être qu'une exagération, on sçait que les Lapons, & sur-tout les Groenlandois, sont fort au-dessous de la taille moyenne de l'homme; on prétend même qu'il y a des peuples entiers qui ont des queues comme les quadrupèdes; & sans ajouter une foi aveugle aux relations d'Hérodote & de Ctésias, on en peut du moins

tirer cette opinion très-vraisemblable, que si l'on avoit pu faire de bonnes observations dans ces temps anciens où les peuples divers suivoient des manieres de vivre plus différentes entre elles qu'ils ne font aujourd'hui, on y auroit aussi remarqué dans la figure & l'habitude du corps, des variétés beaucoup plus frappantes. Tous ces faits dont il est aisé de fournir des preuves incontestables, ne peuvent surprendre que ceux qui sont accoutumés à ne regarder que les objets qui les environnent, & qui ignorent les puissans effets de la diversité des climats, de l'air, des alimens, de la maniere de vivre, des habitudes en général, & sur-tout la force étonnante des mêmes causes, quand elles agissent continuellement sur de longues suites de générations. Aujourd'hui que le commerce, les voyages, & les conquêtes, réunissent davantage les peuples divers, & que leurs manieres de vivre se rapprochent sans cesse par la fréquente communication, on s'apperçoit que certaines différences nationales ont diminué; & par exemple, chacun peut remarquer que les François d'aujourd'hui ne sont plus ces grands corps blancs

& blonds décrits par les historiens latins, quoique le temps, joint au mélange des francs & des normands, blancs & blonds eux-mêmes, eût dû rétablir ce que la fréquentation des Romains avoit pu ôter à l'influence du climat, dans la constitution naturelle & le teint des habitans. Toutes ces observations, sur les variétés que mille causes peuvent produire, & ont produites en effet dans l'espece humaine, me font douter si divers animaux semblables aux hommes, pris par les voyageurs pour des bêtes, sans beaucoup d'examen, ou à cause de quelques différences qu'ils remarquoient dans la conformation extérieure, ou seulement parce que ces animaux ne parloient pas, ne seroient point en effet de véritables hommes sauvages, dont la race dispersée anciennement dans les bois n'avoit eu occasion de développer aucune de ses facultés virtuelles, n'avoit acquis aucun degré de perfection, & se trouvoit encore dans l'état primitif de nature. Donnons un exemple de ce que je veux dire.

» On trouve, dit le traducteur de l'histoire des voyages, dans le royaume de Congo, quantité de ces grands

23 animaux qu'on nomme *Orang - Outang*  
 23 aux Indes orientales , qui tiennent  
 23 comme le milieu entre l'espece hu-  
 23 maine & les babouins. Battel raconte  
 23 que dans les forêts de Mayomba au  
 23 royaume de Loango , on voit deux  
 23 sortes de monstres , dont les plus  
 23 grands se nomment *Pongos* , & les au-  
 23 tres *Enjokos*. Les premiers ont une res-  
 23 semblance exacte avec l'homme ; mais  
 23 ils sont beaucoup plus gros , & de fort  
 23 haute taille. Avec un visage humain ,  
 23 ils ont les yeux fort enfoncés. Leurs  
 23 mains , leurs joues , leurs oreilles sont  
 23 sans poil , à l'exception des sourcils  
 23 qu'ils ont fort longs. Quoiqu'ils aient  
 23 le reste du corps assez velu , le poil  
 23 n'en est pas fort épais , & sa couleur  
 23 est brune. Enfin , la seule partie qui  
 23 les distingue des hommes est la jam-  
 23 be , qu'ils ont sans mollet. Ils mar-  
 23 chent droits , en se tenant de la main  
 23 le poil du cou ; leur retraite est dans  
 23 les bois ; ils dorment sur les arbres ,  
 23 & s'y font une espece de toit qui les  
 23 met à couvert de la pluie. Leurs ali-  
 23 mens sont des fruits ou des noix  
 23 sauvages. Jamais ils ne mangent  
 23 de chair. L'usage des négres qui

» traversent les forêts, est d'y allumer  
» des feux pendant la nuit. Ils remar-  
» quent que le matin à leur départ les  
» Pongos prennent leur place autour  
» du feu, & ne se retirent pas qu'il ne  
» soit éteint : car, avec beaucoup d'a-  
» dresse, ils n'ont point assez de sens pour  
» l'entretenir en y apportant du bois.  
» Ils marchent quelquefois en troupes,  
» & tuent les négres qui traversent les  
» forêts. Ils tombent même sur les élé-  
» phans qui viennent paître dans les  
» lieux qu'ils habitent, & les incom-  
» modent si fort à coups de poing ou  
» de bâtons qu'ils les forcent à pren-  
» dre la fuite en poussant des cris. On  
» ne prend jamais de Pongos en vie ;  
» parce qu'ils sont si robultes, que dix  
» hommes ne suffiroient pas pour les  
» arrêter : mais les négres en prennent  
» quantité de jeunes après avoir tué la  
» mere, au corps de laquelle le petit  
» s'attache fortement : lorsqu'un de ces  
» animaux meurt, les autres couvrent  
» son corps d'un amas de branches ou  
» de feuillages. Purchas ajoute que  
» dans les conversations qu'il avoit eues  
» avec Battel, il avoit appris de lui-  
» même qu'un Pongo lui enleva un pe-

» tit négre qui passa un mois entier dans  
 » la société de ces animaux ; car ils ne  
 » font aucun mal aux hommes qu'ils  
 » surprennent , du moins lorsque ceux-  
 » ci ne les regardent point , comme le  
 » petit négre l'avoit observé. Battel n'a  
 » point décrit la seconde espece de  
 » monstre.

» Dapper confirme que le royaume  
 » de Congo est plein de ces animaux ,  
 » qui portent aux Indes le nom d'O-  
 » rang-Outang , c'est-à-dire , habitans  
 » des bois , & que les Afriquains nom-  
 » ment Quojas-Morros. Cette bête ,  
 » dit-il , est si semblable à l'homme ,  
 » qu'il est tombé dans l'esprit à quel-  
 » ques voyageurs qu'elle pouvoit être  
 » sortie d'une femme & d'un singe :  
 » chimère que les négres mêmes rejet-  
 » tent. Un de ces animaux fut transfé-  
 » porté de Congo en Hollande , & pré-  
 » senté au Prince d'Orange Frederic-  
 » Henri. Il étoit de la hauteur d'un  
 » enfant de trois ans , & d'un embon-  
 » point médiocre ; mais carré & bien  
 » proportionné , fort agile & fort vif ;  
 » les jambes charnues & robustes , tout  
 » le devant du corps nud , mais le der-  
 » rière couvert de poils noirs. A la pre-

miere vue , son visage ressembloit à  
celui d'un homme , mais il avoit le  
nez plat & recourbé ; ses oreilles  
étoient aussi celles de l'espece huma-  
ne ; son sein , car c'étoit une femelle,  
étoit potelé , son nombril enfoncé ,  
ses épaules fort bien jointes , ses  
mains divisées en doigts & en pouces ,  
ses mollets & ses talons gras & charnus.  
Il marchoit souvent droit sur ses  
jambes , il étoit capable de lever &  
porter des fardeaux assez lourds.  
Lorsqu'il vouloit boire , il prenoit  
d'une main le couvercle du pot , &  
tenoit le fond , de l'autre. Ensuite il  
s'effuyoit gracieusement les lèvres.  
Il se couchoit pour dormir , la tête  
sur un coussin , se couvrant avec tant  
d'adresse qu'on l'auroit pris pour un  
homme au lit. Les négres font d'étranges  
récits de cet animal. Ils assurent non  
seulement qu'il force les femmes & les  
filles , mais qu'il ose attaquer des  
hommes armés ; en un mot , il y a  
beaucoup d'apparence que c'est le  
satyre des anciens. Merolla ne  
peut-être que de ces animaux lorsqu'il  
raconte que les négres prennent  
quelquefois dans leurs chasses

» des hommes & des femmes sauvages.

Il est encore parlé de ces sortes d'animaux antropofomes dans le troisième tome de la même histoire des voyages, sous le nom de *Beggos* & de *Mandrills*; mais pour nous en tenir aux relations précédentes, on trouve dans la description de ces prétendus monstres des conformités frappantes avec l'espèce humaine, & des différences moindres que celles qu'on pourroit assigner d'homme à homme. On ne voit point dans ces passages les raisons sur lesquelles les auteurs se fondent pour refuser aux animaux en question le nom d'hommes sauvages; mais il est aisé de conjecturer que c'est à cause de leur stupidité, & aussi parce qu'ils ne parloient pas; raisons foibles pour ceux qui savent que, quoique l'organe de la parole soit naturel à l'homme, la parole elle-même ne lui est pourtant pas naturelle, & qui connoissent jusqu'à quel point sa perfectibilité peut avoir élevé l'homme civil au-dessus de son état originel. Le petit nombre de lignes que contiennent ces descriptions, nous peut faire juger combien ces animaux ont été mal observés, & avec quels préjugés ils ont été

vus. Par exemple , ils sont qualifiés de monstres , & cependant on convient qu'ils engendrent. Dans un endroit Battel dit que les Pongos tuent les négres qui traversent les forêts ; dans un autre Purchas ajoute qu'ils ne leur font aucun mal , même quand ils les surprennent ; du moins lorsque les négres ne s'attachent pas à les regarder. Les Pongos s'assemblent autour des feux allumés par les négres , quand ceux-ci se retirent , & se retirent à leur tour quand le feu est éteint ; voilà le fait : voici maintenant le commentaire de l'observateur : *Car avec beaucoup d'adresse , ils n'ont pas assez de sens pour l'entretenir en y apportant du bois.* Je voudrois deviner comment Battel ou Purchas son compilateur a pu sçavoir que la retraite des Pongos étoit un effet de leur bêtise plutôt que de leur volonté. Dans un climat tel que Loar-go , le feu n'est pas une chose fort nécessaire aux animaux , & si les négres en allument , c'est moins contre le froid que pour effrayer les bêtes ferores ; il est donc très-simple qu'après avoir été quelque-temps réjouis par la flamme , ou s'être bien rechauffés , les Pongos s'ennuient de rester toujours à la même

place, & s'en aillent à leur pâture, qui demande plus de temps que s'ils mangeoient de la chair. D'ailleurs, on sçait que la plûpart des animaux, sans en excepter l'homme, sont naturellement paresseux, & qu'ils se refusent à toutes sortes de soins qui ne sont pas d'une absolue nécessité. Enfin, il paroît fort étrange que les Pongos dont on vante l'adresse & la force, les Pongos qui sçavent enterrer leurs morts & se faire des toits de branchages, ne sçachent pas pousser des tisons dans le feu. Je me souviens d'avoir vu un singe faire cette même manœuvre qu'on ne veut pas que les Pongos puissent faire; il est vrai que mes idées n'étant pas alors tournées de ce côté, je fis moi-même la faute que je reproche à nos voyageurs, & je négligeai d'examiner si l'intention du singe étoit en effet d'entretenir le feu, ou simplement, comme je crois, d'imiter l'action d'un homme. Quoiqu'il en soit, il est bien démontré que le singe n'est pas une variété de l'homme, non-seulement parce qu'il est privé de la faculté de parler, mais surtout parce qu'on est sûr que son espece n'a point celle de se perfec-

tionner qui est le caractère spécifique de l'espèce humaine. Expériences qui ne paroissent pas avoir été faites sur le Pongos & l'Orang-Outang avec assez de soin pour en pouvoir tirer la même conclusion. Il y auroit pourtant un moyen par lequel, si l'Orang-Outang ou d'autres étoient de l'espèce humaine, les observateurs les plus grossiers pourroient s'en assurer même avec démonstration; mais outre qu'une seule génération ne suffiroit pas pour cette expérience, elle doit passer pour impraticable, parce qu'il faudroit que ce qui n'est qu'une supposition fût démontré vrai, avant que l'épreuve qui devoit constater le fait, pût être tentée innocemment.

Les jugemens précipités, & qui ne sont point le fruit d'une raison éclairée, sont sujets à donner dans l'exès. Nos voyageurs font sans façon des bêtes sous le nom de *Pongos*, de *Mandrills*, d'*Orang-Outang*, de ces mêmes êtres dont, sous le nom de *Satyres*, de *Faunes*, de *Silvains*, les anciens faisoient des divinités. Peut-être après des recherches plus exactes trouvera-t-on que ce sont des hommes: en attendant, il me pa-

roit qu'il y a bien autant de raison de s'en rapporter là-dessus à Merolla , religieux lettré , témoin oculaire , & qui avec toute sa naïveté ne laissoit pas d'être homme d'esprit , qu'au marchand Battel , à Dapper , à Purchas , & aux autres compilateurs.

Quel jugement pense-t-on qu'eussent porté de pareils observateurs sur l'enfant trouvé en 1694, dont j'ai déjà parlé ci-devant , qui ne donnoit aucune marque de raison , marchoit sur ses pieds & sur ses mains , n'avoit aucun langage , & formoit des sons qui ne ressembloient en rien à ceux d'un homme. Il fut long-temps , continue le même philosophe qui me fournit ce fait , avant de pouvoir proférer quelques paroles , encore le fit-il d'une manière barbare. Aussi-tôt qu'il put parler , on l'interrogea sur son premier état , mais il ne s'en souvint non plus que nous nous souvenons de ce qui nous est arrivé au berceau. Si malheureusement pour lui cet enfant fût tombé dans les mains de nos voyageurs ; on ne peut douter qu'après avoir remarqué son silence & sa stupidité , ils n'eussent pris le parti de le renvoyer dans les bois , ou de l'enfermer  
dans

dans une ménagerie ; après quoi ils en auroient sçavamment parlé dans de belles relations, comme d'une bête fort curieuse, qui ressembloit assez à l'homme.

Depuis trois ou quatre cens ans que les habitans de l'Europe inondent les autres parties du monde, & publient sans cesse de nouveaux recueils de voyages & de relations, je suis persuadé que nous ne connoissons d'hommes que les seuls européens ; encore paroît-il aux préjugés ridicules qui ne sont pas éteints, même parmi les gens de lettres, que chacun ne fait guère, sous le nom pompeux d'étude de l'homme, que celle des hommes de son pays. Les particuliers ont beau aller & venir, il semble que la philosophie ne voyage point ; aussi celle de chaque peuple est elle peu propre pour un autre. La cause de ceci est manifeste, au moins pour les contrées éloignées : il n'y a guère que quatre fortes d'hommes qui fassent des voyages de long cours ; les marins, les marchands, les soldats & les missionnaires : or, on ne doit gueres s'attendre que les trois premières classes fournissent de bons observateurs ; & quant à ceux de la quatrième, occupés de la vocation

sublime qui les appelle, quand ils ne seroient pas. sujets à des préjugés d'état comme tous les autres, on doit croire qu'ils ne se livreroient pas vblontiers à des recherches qui paroissent de pure curiosité, & qui les détourneroient des travaux plus importans auxquels ils se se destinent. D'ailleurs, pour prêcher utilement l'Évangile il ne faut que du zèle, & Dieu donne le reste; mais pour étudier les hommes il faut des talens que Dieu ne s'engage à donner à personne, & qui ne sont pas toujours le partage des Saints. On n'ouvre pas un livre de voyages où l'on ne trouve des descriptions de caractères & de mœurs; mais on est tout étonné d'y voir que ces gens qui ont tant décrit de choses, n'ont dit que ce que chacun sçavoit déjà, n'ont sçu appercevoir à l'autre bout du monde, que ce qu'il n'eût tenu qu'à eux de remarquer sans sortir de leur rue; & que ces traits vrais qui distinguent les nations, & qui frappent les yeux faits pour voir, ont presque toujours échappé aux leurs. De là est venu ce bel adage de morale, si rebattu par la turbe philosophesque, que les hommes sont partout les mêmes; qu'ayant partout les

mêmes vices , il est assez inutile de chercher à caractériser les différens peuples; ce qui est à peu près aussi bien raisonné que si l'on disoit qu'on ne sçauroit distinguer Pierré d'avec Jacques , parce qu'ils ont tous deux un nez , une bouche & des yeux.

Ne verra-t'on jamais renaître ces temps heureux , où les peuples ne se méloient point de philosopher; mais où les Platons , les Thalès & les Pythagores , épris d'un ardent desir de sçavoir , entreprennoient les plus grands voyages uniquement pour s'instruire , & alloient au loin secouer le joug des préjugés nationaux , apprendre à connoître les hommes par leurs conformités & par leurs différences , & acquérir ces connoissances universelles , qui ne sont point celles d'un siècle ou d'un pays exclusivement , mais qui , étant de tous les temps de tous les lieux , sont , pour ainsi dire , la science commune des sages ?

On admire la magnificence de quelques curieux , qui ont fait ou fait faire à grands frais des voyages en Orient avec des sçavans & des peintres , pour y desfiner des mesures , & déchiffrer ou copier des inscriptions : mais j'ai peine à

concevoir comment dans un siècle où l'on se pique de belles connoissances, il ne se trouve pas deux hommes bien unis, riches, l'un en argent, l'autre en génie, tous deux aimant la gloire, & aspirant à l'immortalité, dont l'un sacrifie vingt mille écus de son bien, & l'autre dix ans de sa vie à un célèbre voyage autour du monde; pour y étudier, non toujours des pierres & des plantes, mais une fois les hommes & les mœurs, & qui, après tant de siècles employés à mesurer & considérer la maison, s'avisent enfin d'en vouloir connoître les habitans..

Les académiciens qui ont parcouru les parties septentrionales de l'Europe & méridionales de l'Amérique, avoient plus pour objet de les visiter en géomètres qu'en philosophes. Cependant, comme ils étoient à la fois l'un & l'autre, on ne peut pas regarder comme tout-à-fait inconnues les régions qui ont été vues & décrites par les La Condamine & les Maupertuis. Le Jouaillier Chardin, qui a voyagé comme Platon, n'a rien laissé à dire sur la Perse; la Chine paroît avoir été bien observée par les Jésuites. Kempfer donne une idée passable du peu qu'il

a vu dans le Japon. A ces relations près, nous ne connoissons point les peuples des Indes orientales, fréquentées uniquement par des européens plus curieux de remplir leurs bourses que leurs têtes. L'Afrique entiere & ses nombreux habitans, aussi singuliers par leur caractere que par leur couleur, sont encore à examiner; toute la terre est couverte de nations dont nous ne connoissons que les noms; & nous nous mêlons de juger le genre humain! Supposons un Montesquieu, un Buffon, un Diderot, un Duclos, un d'Alembert, un Condillac, ou des hommes de cette trempe, voyageant pour instruire leurs compatriotes, observant & décrivant comme ils sçavent faire, la Turquie, l'Egypte, la Barbarie, l'empire de Maroc, la Guinée, le pays des Caffres, l'intérieur de l'Afrique & ses côtes orientales, les Malabares, le Mogol, les rives du Gange, les royaumes de Siam, de Pegu & d'Ava, la Chine, la Tartarie, & sur-tout le Japon; puis, dans l'autre hemisphere, le Mexique, le Perou, le Chili, les terres Magellaniques, sans oublier les Patagons vrais ou faux, le Tucuman, le Paraguai, s'il

étoit possible, le Brezil, enfin les Caraïbes, la Floride, & toutes les contrées sauvages, voyage le plus important de tous, & celui qu'il faudroit faire avec le plus de soin; supposons que ces nouveaux Hercules, de retour de ces courses mémorables, fissent ensuite à loisir l'histoire naturelle morale & politique de ce qu'ils auroient vu, nous verrions nous-mêmes sortir un monde nouveau de dessous leur plume, & nous apprendrions ainsi à connoître le nôtre: je dis que quand de pareils observateurs affirmeront d'un tel animal que c'est un homme, & d'un autre que c'est une bête, il faudra les en croire; mais ce seroit une grande simplicité de s'en rapporter là-dessus à des voyageurs grossiers, sur lesquels on seroit quelquefois tenté de faire la même question qu'ils se mêlent de résoudre sur d'autres animaux.

Page 202.

(\* 9) Cela me paroît de la dernière évidence, & je ne sçaurois concevoir d'où nos philosophes peuvent faire naître toutes les passions qu'ils prétent à l'homme naturel. Excepté le seul nécessaire

physique, que la nature même demande, tous nos autres besoins ne sont tels que par l'habitude avant laquelle ils n'étoient point des besoins, ou par nos desirs, & l'on ne desire point ce qu'on n'est pas en état de connoître. D'où il suit que l'homme sauvage ne desirant que les choses qu'il connoît, & ne connoissant que celles dont la possession est en son pouvoir ou facile à acquérir, rien ne doit être si tranquille que son ame, & rien si borné que son esprit.

Page 211.

(\* 10) Je trouve dans le gouvernement civil de Locke une objection qui me paroît trop spécieuse, pour qu'il me soit permis de la dissimuler. » La  
 » fin de la société entre le mâle & la  
 » femelle, dit ce philosophe, n'é-  
 » tant pas simplement de procréer, mais  
 » de continuer l'espèce; cette société  
 » doit durer, même après la procréa-  
 » tion, du moins aussi long-temps qu'il  
 » est nécessaire pour la nourriture & la  
 » conservation des procréés; c'est-à-  
 » dire, jusqu'à ce qu'ils soient capables  
 » de pourvoir eux-mêmes à leurs be-

» soins. Cette règle que la sagesse in-  
 » finie du créateur a établie sur les œu-  
 » vres de ses mains , nous voyons que  
 » les créatures inférieures à l'homme  
 » l'observent constamment & avec exac-  
 » titude. Dans ces animaux qui vivent  
 » d'herbe , la société entre le mâle & la  
 » femelle ne dure pas plus long-temps  
 » que chaque acte de copulation , parce  
 » que les mammelles de la mere étant suf-  
 » fisantes pour nourrir les petits jusqu'à  
 » ce qu'ils soient capables de paître  
 » l'herbe , le mâle se contente d'engen-  
 » drer , & il ne se mêle plus après cela  
 » de la femelle ni des petits , à la subsif-  
 » tance desquels il ne peut rien contri-  
 » buer. Mais , au regard des bêtes de  
 « proie , la société dure plus long-temps,  
 » à cause que la mere ne pouvant pas  
 » bien pourvoir à sa subsistance propre ,  
 » & nourrir en même temps ses petits  
 » par sa seule proie , qui est une voie  
 » de se nourrir & plus laborieuse & plus  
 » dangereuse que n'est celle de se nour-  
 » rir d'herbe , l'assistance du mâle est  
 » tout-à-fait nécessaire pour le maintien  
 « de leur commune famille , si l'on  
 » peut user de ce terme ; laquelle, jus-  
 » qu'à ce qu'elle puisse aller chercher  
 quelque

» quelque proie ne ſçauroit ſubſiſter que  
 » par les ſoins du mâle & de la femelle.  
 » On remarque le même dans tous les  
 » oiſeaux, ſi l'on excepte quelques oi-  
 » ſeaux domeſtiques qui ſe trouvent dans  
 » les lieux où la continuelle abondance  
 » de nourriture exempte le mâle du ſoin  
 » de nourrir les petits ; on voit que, pen-  
 » dant que les petits, dans leur nid, ont  
 » beſoin d'alimens, le mâle & la fe-  
 » melle y en portent, juſqu'à ce que ces  
 » petits-là puiſſent voler & pourvoir à  
 » leur ſubſiſtance.

» Et en cela, à mon avis, conſiſte la  
 » principale, ſi ce n'eſt la ſeule raiſon  
 » pourquoi le mâle & la femelle dans le  
 » genre-humain ſont obligés à une ſocié-  
 » té plus longue que n'entretiennent les  
 » autres créatures. Cette raiſon eſt que  
 » la femme eſt capable de concevoir, &  
 » eſt, pour l'ordinaire, de rechef groſſe,  
 » & fait un nouvel enfant, long-temps  
 » avant que le précédent ſoit hors d'état  
 » de ſe paſſer du ſecours de ſes parens,  
 » & puiſſe lui-même pourvoir à ſes be-  
 » ſoins. Ainſi un pere étant obligé de  
 » prendre ſoin de ceux qu'il a engendrés &  
 » de prendre ce ſoin là pendant longtems,  
 » il eſt auſſi dans l'obligation de couvi-

» nuer à vivre dans la société conjugale  
 » avec la même femme de qui il les a  
 » eus, & de demeurer dans cette société  
 » beaucoup plus long-temps que les au-  
 » tres créatures, dont les petits pouvant  
 » subsister d'eux-mêmes, avant que le  
 » temps d'une nouvelle procréation  
 » vienne, le lien du mâle & de la fe-  
 » melle se rompt de lui-même; & l'un  
 » & l'autre se trouvent dans une pleine  
 » liberté, jusqu'à ce que cette saison  
 » qui a coutume de solliciter les ani-  
 » maux à se joindre ensemble, les obli-  
 » ge à se choisir de nouvelles compa-  
 » gnes. Et ici l'on ne sçauroit admirer  
 » assez la sagesse du créateur, qui, ayant  
 » donné à l'homme des qualités propres  
 » pour pourvoir à l'avenir aussi bien  
 » qu'au présent, a voulu & a fait en  
 » sorte que la société de l'homme durât  
 » beaucoup plus long-temps que celle  
 » du mâle & de la femelle parmi les au-  
 » tres créatures; afin que par-là l'in-  
 » dustrie de l'homme & de la femme fût  
 » plus excitée, & que leurs intérêts fus-  
 » sent mieux unis, dans la vue de faire  
 » des provisions pour leurs enfans, &  
 » de leur laisser du bien: rien ne pou-  
 » vant être plus préjudiciable à des en-

» fans qu'une conjonction incertaine &  
 » vague , ou une dissolution facile &  
 » fréquente de la société conjugale.

Le même amour de la vérité, qui m'a fait exposer sincèrement cette objection , m'excite à l'accompagner de quelques remarques, sinon pour la résoudre , au moins pour l'éclaircir.

1. J'observerai d'abord que les preuves morales n'ont pas une grande force en manière de physique , & qu'elles servent plutôt à rendre raison des faits existans, qu'à constater l'existence réelle de ces faits. Or, tel est le genre de preuve que Mr. Locke emploie dans le passage que je viens de rapporter ; car quoiqu'il puisse être avantageux à l'espèce humaine que l'union de l'homme & de la femme soit permanente, il ne s'en suit pas que cela ait été ainsi établi par la nature ; autrement il faudroit dire qu'elle a aussi institué la société civile, les arts, le commerce, & tout ce qu'on prétend être utile aux hommes.

2. J'ignore où Mr. Locke a trouvé qu'entre les animaux de proie, la société du mâle & de la femelle dure plus longtemps que parmi ceux qui vivent d'herbe , & que l'un aide à l'autre à nourrir

les petits : car on ne voit pas que le chien, le chat, l'ours, ni le loup reconnoissent leur femelle mieux que le cheval, le belier, le taureau, le cerf, ni tous les autres quadrupèdes, ne reconnoissent la leur. Il semble au contraire, que si le secours du mâle étoit nécessaire à la femelle pour conserver ses petits, ce seroit surtout dans les especes qui ne vivent que d'herbe, parce qu'il faut fort long-temps à la mere pour paître, & que durant tout cet intervalle, elle est forcée de négliger sa portée ; au lieu que la proie d'une ourse ou d'une louve est dévorée en un instant, & qu'elle a, sans souffrir la faim, plus de temps pour allaiter ses petits. Ce raisonnement est confirmé par une observation sur le nombre relatif de mamelles & de petits, qui distingue les especes carnacieres des frugivores, & dont j'ai parlé dans la note (\* 6). Si cette observation est juste & générale, la femme n'ayant que deux mammelles, & ne faisant gueres qu'un enfant à la fois, voilà une forte raison de plus pour douter que l'espece humaine soit naturellement carnaciere ; de sorte qu'il semble que pour tirer la conclusion de Locke, il faudroit

retourner tout-à-fait son raisonnement. Il n'y a pas plus de solidité dans la même distinction appliquée aux oiseaux. Car qui pourra se persuader que l'union du mâle & de la femelle soit plus durable parmi les vautours & les corbeaux, que parmi les tourterelles ? Nous avons deux especes d'oiseaux domestiques, la canne & le pigeon, qui nous fournissent des exemples directement contraires au système de cet auteur. Le pigeon qui ne vit que de grain, reste uni à la femelle, & ils nourrissent leurs petits en commun. Le canard, dont la voracité est connue, ne reconnoît ni sa femelle, ni ses petits, & n'aide en rien à leur subsistance; & parmi les poules, espece qui n'est guere moins carnaciere, on ne voit pas que le coq se mette aucunement en peine de la couvée. Que si dans d'autres especes, le mâle partage avec la femelle le soin de nourrir les petits; c'est que les oiseaux, qui d'abord ne peuvent voler, & que la mere ne peut alaiter, sont beaucoup moins en état de se passer de l'assistance du pere que les quadrupèdes, à qui suffit la mammelle de la mere, au moins durant quelque temps.

3. Il y a bien de l'incertitude sur le fait

principal qui sert de base à tout le raisonnement de Mr. Locke : car pour sçavoir si, comme il le prétend, dans le pur état de nature, la femme est pour l'ordinaire de rechef grosse, & fait un nouvel enfant long-temps avant que le précédent puisse pourvoir lui-même à ses besoins, il faudroit des expériences qu'assurément Loke n'avoit pas faites, & que personne n'est à portée de faire. La cohabitation continuelle du mari & de la femme est une occasion si prochaine de s'exposer à une nouvelle grossesse, qu'il est bien difficile de croire que la rencontre fortuite, ou la seule impulsion du tempérament produisît des effets aussi fréquens dans le pur état de nature, que dans celui de la société conjugale ; l'entour qui contribueroit, peut-être, à rendre les enfans plus robustes, & qui d'ailleurs pourroit être compensée par la faculté de concevoir, prolongée dans un plus grand âge chez les femmes qui en auroient moins abusé dans leur jeunesse. A l'égard des enfans, il y a bien des raisons de croire que leurs forces & leurs organes se développent plus tard parmi nous, qu'ils ne faisoient dans l'état primitif dont je parle. La foi-

blesse originelle qu'ils tirent de la constitution des parens, les soins qu'on prend d'envelopper & gêner tous leurs membres, la mollesse dans laquelle ils sont élevés, peut être l'usage d'un autre lait que celui de leur mere, tout contraire, & retarde en eux les premiers progrès de la nature. L'application qu'on les oblige de donner à mille choses sur lesquelles on fixe continuellement leur attention, tandis qu'on ne donne aucun exercice à leurs forces corporelles, peut encore faire une diversion considérable à leur accroissement; de sorte que, si au lieu de surcharger & fatiguer d'abord leurs esprits de mille manières, on laissoit exercer leurs corps aux mouvemens continuels que la nature semble leur demander, il est à croire qu'ils seroient beaucoup plutôt en état de marcher, d'agir, & de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins.

4. Enfin M. Loke prouve tout au plus qu'il pourroit bien y avoir dans l'homme un motif de demeurer attaché à la femme lorsqu'elle a un enfant; mais il ne prouve nullement qu'il a dû s'y attacher avant l'accouchement & pendant les neuf mois de la grossesse. Si telle

femme est indifférente à l'homme pendant ces neuf mois, si même elle lui devient inconnue, pourquoi la secourera-t'il après l'accouchement? Pourquoi lui aidera-t'il à élever un enfant qu'il ne sçait pas seulement lui appartenir, & dont il n'a résolu ni prévu la naissance? Mr. Locke suppose évidemment ce qui est en question: car il ne s'agit pas de sçavoir pourquoi l'homme demeurera attaché à la femme après l'accouchement, mais pourquoi il s'attachera à elle après la conception. L'appetit satisfait, l'homme n'a plus besoin de telle femme, ni la femme de tel homme. Celui-ci n'a pas le moindre souci, ni, peut-être, la moindre idée des suites de son action. L'un s'en va d'un côté, l'autre d'un autre; & il n'y a pas d'apparence qu'au bout de neuf mois ils ayent la mémoire de s'être connus: car cette espece de mémoire par laquelle un individu donne la préférence à un individu pour l'acte de la génération, exige, comme je le prouve dans le texte, plus de progrès ou de corruption dans l'entendement humain, qu'on ne peut lui en supposer dans l'état d'animalité dont il s'agit ici. Une autre femme peut donc

contenter les nouveaux desirs de l'homme aussi commodément que celle qu'il a déjà connue, & un autre homme contenter de même la femme, supposé qu'elle soit pressée du même appetit pendant l'état de grossesse, de quoi l'on peut raisonnablement douter. Que si, dans l'état de nature, la femme ne ressent plus la passion de l'amour après la conception de l'enfant, l'obstacle à la société avec l'homme en devient encore beaucoup plus grand, puisqu'alors elle n'a plus besoin ni de l'homme qui l'a fécondée, ni d'aucun autre. Il n'y a donc dans l'homme aucune raison de rechercher la même femme, ni dans la femme aucune raison de rechercher le même homme. Le raisonnement de Locke tombe donc en ruine, & toute la dialectique de ce philosophe ne l'a pas garanti de la faute que Hobbes & d'autres ont commise. Ils avoient à expliquer un fait de l'état de nature, c'est-à-dire, d'un état où les hommes vivoient isolés, & où tel homme n'avoit aucun motif de demeurer à côté de tel homme; ni, peut-être, les hommes de demeurer à côté les uns des autres, ce qui est bien pis; & ils n'ont pas songé à se

transporter au-delà des siècles de société, c'est-à-dire, de ces temps où les hommes ont toujours une raison de demeurer près les uns des autres, & où tel homme a souvent une raison de demeurer à côté de tel homme ou de telle femme.

Page 213.

(\*b) Je me garderai bien de m'embarquer dans les réflexions philosophiques qu'il y auroit à faire sur les avantages & les inconvéniens de cette institution des langues; ce n'est pas à moi qu'on permet d'attaquer les erreurs vulgaires, & le peuple lettré respecte trop ses préjugés pour supporter patiemment mes prétendus paradoxes. Laissons donc parler les gens à qui l'on n'a point fait un crime d'oser prendre quelquefois le parti de la raison contre l'avis de la multitude. *Nec quidquam felicitati humani generis decederet, si, pulsâ tot linguarum peste & confusione, unam artem callerent mortales, & signis, motibus, gestibusque licitum foret quidvis explicare. Nunc vero ita comparatum est, ut animalium quæ, vulgò bruta creduntur, melior longè*

*quàm nostra hâc in parte videatur conditio , ut pote quæ promptiùs & forsan feliciùs , sensus & cogitationes suas sine interprete significant , quam illi queant mortales , præsertim si peregrino utantur sermone. If. Vossius , de Poëmat. Cant. & Viribus Rythmi , p. 66.*

Page 222.

( \* II ) Platon montrant combien les idées de la quantité discrete & de ses rapports sont nécessaires dans les moindres arts , se moque avec raison des auteurs de son temps , qui prétendoient que Palamède avoit inventé les nombres au siège de Troye , comme si , dit ce philosophe , Agamemnon eût pu ignorer jusques-là combien il avoit de jambes ? En effet , on sent l'impossibilité que la société & les arts fussent parvenus où ils étoient déjà du temps du siège de Troye , sans que les hommes eussent l'usage des nombres & du calcul : mais la nécessité de connoître les nombres avant que d'acquérir d'autres connoissances , n'en rend pas l'invention plus aisée à imaginer ; les noms des nombres une fois connus , il est aisé d'en expliquer le sens , & d'exciter les idées que ces noms

représentent : mais pour les inventer, il fallut, avant que de concevoir ces mêmes idées, s'être, pour ainsi dire familiarisé avec les méditations philosophiques, s'être exercé à considérer les êtres par leur seule essence, & indépendamment de toute autre perception; abstraction très-pénible, très-métaphysique, très-peu naturelle, & sans laquelle cependant ces idées n'eussent jamais pu se transporter d'une espèce ou d'un genre à un autre, ni les nombres devenir universels. Un sauvage pouvoit considérer séparément sa jambe droite & sa jambe gauche, ou les regarder ensemble sous l'idée indivisible d'une couple, sans jamais penser qu'il en avoit deux; car autre chose est l'idée représentative qui nous peint un objet, & autre chose l'idée numérique qui le détermine. Moins encore pouvoit-il calculer jusqu'à cinq : & quoiqu'appliquant ses mains l'une sur l'autre, il eût pu remarquer que les doigts se répondoient exactement, il étoit bien loin de songer à leur égalité numérique. Il ne sçavoit pas plus le compte de ses doigts que de ses cheveux; & si, après lui avoir fait entendre ce que c'est que nombre, quelqu'un lui

eût dit qu'il avoit autant de doigts aux pieds qu'aux mains, il eût peut-être été fort surpris, en les comparant, de trouver que cela étoit vrai.

Page 229.

(\* 12 ) Il ne faut pas confondre l'amour propre & l'amour de soi-même; deux passions très-différentes par leur nature & par leurs effets. L'amour de soi-même est un sentiment naturel, qui porte tout animal à veiller à sa propre conservation, & qui, dirigé dans l'homme par la raison, & modifié par la pitié, produit l'humanité & la vertu. L'amour-propre n'est qu'un sentiment relatif, factice, & né dans la société, qui porte chaque individu à faire plus de cas de soi que de tout autre, qui inspire aux hommes tous les maux qu'ils se font mutuellement, & qui est la véritable source de l'honneur.

Ceci bien entendu, je dis que dans notre état primitif, dans le véritable état de nature, l'amour propre n'existe pas; car chaque homme en particulier se regardant lui-même comme le seul spectateur qui l'observe, comme le seul être dans l'univers qui prenne intérêt à lui,

comme le seul juge de son propre mérite, il n'est pas possible qu'un sentiment qui prend sa source dans des comparaisons qu'il n'est pas à portée de faire, puisse germer dans son ame. Par la même raison, cet homme ne sçauroit avoir ni haine, ni desir de vengeance, passions qui ne peuvent naître que de l'opinion de quelque offense reçue; & comme c'est le mépris ou l'intention de nuire, & non le mal qui constitue l'offense, des hommes qui ne sçavent ni s'apprécier, ni se comparer, peuvent se faire beaucoup de violences mutuelles, quand il leur en revient quelque avantage, sans jamais s'offenser réciproquement. En un mot, chaque homme ne voyant guere ses semblables, que comme il verroit des animaux d'une autre espece, peut ravir la proie au plus foible, ou céder la sienne au plus fort, sans envisager ces rapines, que comme des événemens naturels, sans le moindre mouvement d'insolence ou de dépit, & sans autre passion que la douleur, ou la joie d'un bon ou mauvais succès.

Page 271.

(\* 13) C'est une chose extrêmement

remarquable que depuis tant d'années que les européens se tourmentent pour amener les sauvages de diverses contrées du monde à leur maniere de vivre, ils n'ayent pas pu encore en gagner un seul, non pas même à la faveur du christianisme ; car nos missionnaires en font quelquefois des chrétiens, mais jamais des hommes civilisés. Rien ne peut surmonter l'invincible répugnance qu'ils ont à prendre nos mœurs, & vivre à notre maniere. Si ces pauvres sauvages sont aussi malheureux qu'on le prétend, par quelle inconcevable dépravation de jugement refusent-ils constamment de se policer à notre imitation, ou d'apprendre à vivre heureux parmi nous ; tandis qu'on lit en mille endroits que des François & d'autres Européens se sont réfugiés volontairement parmi ces nations, y ont passé leur vie entiere, sans pouvoir plus quitter une si étrange maniere de vivre, & qu'on voit même des missionnaires sentés regretter avec attendrissement les jours calmes & innocens qu'ils ont passés chez ces peuples si méprisés ? Si l'on répond qu'ils n'ont pas assez de lumieres pour juger sainement de leur état & du nôtre, je repliquerai que l'estimation

du bonheur est moins l'affaire de la raison que du sentiment. D'ailleurs cette réponse peut se retorquer contre nous avec plus de force encore ; car il y a plus loin de nos idées à la disposition d'esprit où il faudroit être pour concevoir le goût que trouvent les sauvages à leur maniere de vivre, que des idées des sauvages à celles qui peuvent leur faire concevoir la nôtre. En effet, après quelques observations il leur est aisé de voir que tous nos travaux se dirigent sur deux seuls objets ; sçavoir, pour soi les commodités de la vie, & la considération parmi les autres. Mais le moyen pour nous d'imaginer la sorte de plaisir qu'un sauvage prend à passer sa vie seul au milieu des bois ou à la pêche, ou à souffler dans une mauvaise flûte, sans jamais sçavoir en tirer un seul ton, & sans se soucier de l'apprendre ?

On a plusieurs fois amené des sauvages à Paris, à Londres, & dans d'autres villes ; on s'est empressé de leur étaler notre luxe, nos richesses, & tous nos arts les plus utiles & les plus curieux ; tout cela n'a jamais excité chez eux qu'une admiration stupide, sans le moindre mouvement de convoitise. Je me souviens

Touviens, entre autres de l'histoire d'un chef de quelques Américains septentrionaux qu'on mena à la cour d'Angleterre il y a une trentaine d'années. On lui fit passer mille choses devant les yeux pour chercher à lui faire quelque présent qui pût lui plaire, sans qu'on trouvât rien dont il parut se soucier. Nos armes lui sembloient lourdes & incommodes, nos souliers lui bleffoient les pieds, nos habits le gênoient, il rebutoit tout; enfin on s'apperçut qu'ayant pris une couverture de laine, il sembloit prendre plaisir à s'en envelopper les épaules. Vous conviendrez, au moins, lui dit-on aussi-tôt, de l'utilité de ce meuble? Oui, répondit-il, cela me paroît presque aussi bon qu'une peau de bête. Encore n'eut-il pas dit cela, s'il eût porté l'une & l'autre à la pluie.

Peut-être me dira-t'on que c'est l'habitude qui, attachant chacun à sa manière de vivre, empêche les sauvages de sentir ce qu'il y a de bon dans la nôtre: & sur ce pied-là il doit paroître au moins fort extraordinaire que l'habitude ait plus de force pour maintenir les sauvages dans le goût de leur misère que les européens dans la jouissance de leur félicité. Mais

pour faire à cette dernière objection une réponse à laquelle il n'y ait pas un mot à répliquer, sans alléguer tous les jeunes sauvages qu'on s'est vainement efforcé de civiliser; sans parler des Groenlandois & des habitans de l'Islande, qu'on a tenté d'élever & nourrir en Dannemarck, & que la tristesse & le désespoir ont tous fait périr, soit de langueur, soit dans la mer, où ils avoient tenté de regagner leur pays à la nage; je me contenterai de citer un seul exemple bien attesté, & que je donne à examiner aux admirateurs de la police européenne.

» Tous les efforts des missionnaires  
 » Hollandois du Cap de Bonne Esperance  
 » n'ont jamais été capables de convertir  
 » un seul Hottentot. Van der Stel, gou-  
 » verneur du Cap, en ayant pris un dès  
 » l'enfance le fit élever dans les princi-  
 » pès de la religion chrétienne, & dans  
 » la pratique des usages de l'Europe. On  
 » le vêtit richement, on lui fit appren-  
 » dre plusieurs langues, & ses progrès  
 » répondant fort bien aux soins qu'on  
 » prit pour son éducation. Le gouver-  
 » neur espérant beaucoup de son esprit,  
 » l'envoya aux Indes avec un commis-  
 » saire général, qui l'employa utilement

» aux affaires de la compagnie. Il revint  
 » au Cap après la mort du commissaire.  
 » Peu de jours après son retour, dans  
 « une visite qu'il rendit à quelques Hot-  
 » tentots de ses parens, il prit le parti  
 » de se dépouiller de sa parure euro-  
 » péenne pour se revêtir d'une peau de  
 » brebis. Il retourna au fort, dans ce  
 » nouvel ajustement, chargé d'un paquet  
 » qui contenoit ses anciens habits; & les  
 » présentant au gouverneur, il lui tint  
 » ce discours (\*): *Ayez la bonté, Monsieur;*  
 » *de faire attention que je ne renonce pour toujours à*  
 » *cet appareil. Je renonce aussi pour toute ma vie à*  
 » *la religion chrétienne; ma résolution est de vi-*  
 » *vre & mourir dans la religion, les manieres &*  
 » *les usages de mes ancêtres. L'unique grace que je*  
 » *vous demande est de me laisser le collier & le cou-*  
 » *telas que je porte. Je les garderai pour l'amour de*  
 » *vous. Aussi-tôt, sans attendre la ré-*  
 » *ponse de Van der Stel, il se déroba par*  
 » *la fuite, & jamais on ne le revit au-*  
 » *Cap. Histoire des Voyages, tome 5, p. 175.*

Page 284.

(\* c) On pourroit m'objecter que, dans un pareil désordre, les hommes au lieu

\* Voyez le frontispice.

Mm. ij

de s'entre-égorger opiniâtement, se seroient dispersés, s'il n'y avoit point eu de bornes à leur dispersion. Mais premièrement ces bornes eussent au moins été celles du monde; & si l'on pense à l'excessive population qui résulte de l'état de nature, on jugera que la terre dans cet état, n'eût pas tardé à être couverte d'hommes ainsi forcés à se tenir rassemblés. D'ailleurs, ils se seroient dispersés, si le mal avoit été rapide, & que c'eût été un changement fait du jour au lendemain; mais ils naissoient sous le joug; ils avoient l'habitude de le porter quand ils en sentoient la pesanteur, & ils se contentoient d'attendre l'occasion de le secouer. Enfin, déjà accoutumés à mille commodités, qui les forçoient à se tenir rassemblés, la dispersion n'étoit plus si facile que dans les premiers temps, où nul n'ayant besoin que de soi-même, chacun prenoit son parti, sans attendre le consentement d'un autre.

Page 281, signature Cc.

(\* 14) Le maréchal de V\*\*\* controit que dans une de ses campagnes, les ex-

excessives friponneries d'un entrepreneur des vivres ayant fait souffrir & murmurer l'armée, il le tança vertement, & le menaça de le faire pendre. Cette menace ne me regarde pas, lui répondit hardiment le fripon: & je suis bien aise de vous dire qu'on ne pend point un homme qui dispose de cent mille écus. Je ne sçais comment cela se fit, ajoutoit naïvement le maréchal; mais en effet il ne fut point pendu, quoiqu'il eût cent fois mérité de l'être.

Page 308.

(\* 15 ) La justice distributive s'opposeroit même à cette égalité rigoureuse de l'état de nature, quand elle seroit praticable dans la société civile; & comme tous les membres de l'état lui doivent des services proportionnés à leurs talens & à leurs forces, les citoyens à leur tour doivent être distingués & favorisés à proportion de leurs services. C'est en ce sens qu'il faut entendre un passage d'Isocrate, dans lequel il loue les premiers Athéniens d'avoir bien sçu distinguer quelle étoit la plus avantageuse des deux sortes d'égalité, dont l'une consiste à faire part des mêmes

avantages à tous les citoyens indifféremment , & l'autre à les distribuer selon le mérite de chacun. Ces habiles politiques , ajoute l'orateur , bannissant cette injuste égalité , qui ne met aucune différence entre les méchants & les gens de bien , s'attachèrent inviolablement à celle qui récompense & punit chacun selon son mérite. Mais , premierement , il n'a jamais existé de société , à quelque degré de corruption qu'elles aient pu parvenir , dans laquelle on ne fit aucune différence des méchants & des gens de bien ; & dans les matieres de mœurs où la loi ne peut fixer de mesure assez exacte pour servir de règle au magistrat , c'est très-sagement que , pour ne pas laisser le sort ou le rang des citoyens à sa discrétion , elle lui interdit le jugement des personnes , pour ne lui laisser que celui des actions. Il n'y a que des mœurs aussi pures que celles des anciens Romains qui puissent supporter des censeurs , & de pareils tribunaux auroient bientôt tout bouleversé parmi nous : c'est à l'estime publique à mettre de la différence entre les méchants & les gens de bien : le magistrat n'est juge que du droit rigoureux ; mais le peuple est le véritable juge des

mœurs; juge intègre & même éclairé sur ce point, qu'on abuse quelquefois, mais qu'on ne corrompt jamais. Les rangs des citoyens doivent donc être réglés, sur leur mérite personnel, ce qui seroit laisser au magistrat le moyen de faire une application presque arbitraire de la loi, mais sur les services réels qu'ils rendent à l'état, & qui sont susceptibles d'une estimation plus exacte.

F I N.



